



Portrait

Benoît Oszustowicz
L'homme
de la mêlée

Actualités

Un nouveau portail
pour l'enseignement
catholique



Initiatives

Un
après-midi
chez « Ados »

Formation

Se former
en théologie
par internet



Culture

Lieu retrouvé /
Expérience /
Livres / Multimédia

www.enseignement-catholique.fr

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 317, octobre 2007, 4,50 €



En quête d'autorité

CGA ASSOCIATIONS

Le financement anticipé de vos subventions publiques

On est là pour vous aider



COMPAGNIE GENERALE
D'AFFACTURAGE



Votre association perçoit des subventions de différentes collectivités publiques. Ces organismes vous règlent à des dates variables. Vous cherchez donc à financer ce décalage de trésorerie.

Vous êtes Président d'un établissement d'enseignement privé sous contrat avec l'État. Les montants des forfaits communaux et d'externat qui vous reviennent vous sont versés en plusieurs fois dans l'année par l'État ou les collectivités publiques.

CGA propose de vous avancer, dès la déclaration du nombre d'élèves, tout ou partie des forfaits qui vous sont dus*.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre conseiller Société Générale ou la Direction Commerciale de CGA au **01 71 89 98 32** (coût d'un appel d'un poste fixe en France métropolitaine) ou encore à vous connecter sur notre site :



ÉDITORIAL

L'autorité, un point d'appui éducatif

ACTUALITÉS

Enseignement catholique
Éducation
Religion
Revue express/Agenda

PORTRAIT

Benoît Oszustowicz
L'homme de la mêlée

Fou du ballon ovale, Benoît Oszustowicz a travaillé avec des enfants en grande difficulté avant d'entrer à la Fédération française de rugby. Une de ses missions est de promouvoir dans les établissements scolaires un sport porteur de valeurs.

INITIATIVES

Soutien scolaire

Un après-midi chez « Ados » 36

L'Association pour le dialogue et l'orientation scolaire (Ados), offre un exemple de collaboration réussie entre une association et un collège.

Post-bac

Donner des ailes aux bacheliers 38

Une prépa post-bac pour élaborer un projet professionnel ? C'est la très bonne idée du lycée Notre-Dame, à Paris. Pour aider les jeunes détenteurs d'un bac Sciences et technologies de la santé et du social (ex-SMS) à s'orienter, on y a ouvert une classe baptisée « Envol ».

FORMATION

Se former en théologie par internet 40

Depuis un an déjà, l'université catholique de Lyon a ouvert « Théo en ligne ». Une proposition originale pour approfondir un aspect de la foi chrétienne ou préparer une licence de théologie.

GESTION

Indices d'alerte 42

5 Augmentation des contributions des familles, maîtrise des coûts de personnel, réduction des frais généraux sont les leviers pour rééquilibrer la gestion d'un établissement scolaire. Mais seules la mise en réseau et la solidarité financière peuvent sauver l'immobilier de l'enseignement catholique.

6
15
19
20

PAROLES D'ÉLÈVES

Première rentrée 44

Dans le CP-CEI de Christel Pellegrino, à l'école Notre-Dame-de-l'Espérance d'Ivry, dix-huit écoliers de cours préparatoires ont vécu cette année leur première rentrée à la « grande école ».

L'ÉCOLE EN EUROPE

L'école catholique en Autriche 46

L'Église a joué un rôle essentiel dans le développement de l'enseignement en Autriche. Aujourd'hui, l'école catholique accueille 4,5 % des élèves.

RÉFLEXION

École primaire, bilan sévère 48

Dans un récent rapport sur l'école primaire, le Haut Conseil de l'Éducation pointe des dysfonctionnements qui ouvrent autant de pistes d'amélioration..

Enquête sur la violence scolaire 50

La violence à l'école est aussi ancienne que l'institution. Depuis 1996, elle est devenue une « affaire d'État » étudiée par Claude Lelièvre, historien de l'éducation.

Que valent les notes ? 51

On les croit objectives : elles relèvent d'une savante et souvent inconsciente alchimie personnelle. Enquête d'un sociologue, Pierre Merle.

CULTURE

Lieu retrouvé 52

Le dernier rêve du cardinal

Contemporain de la Sainte-Chapelle, le Collège des Bernardins, à Paris, rouvrira ses portes début 2008. Le vœu du cardinal Lustiger a été exaucé.

Expérience 53

Les yeux grands... fermés !

Vivre des expériences menées dans l'obscurité totale interpelle nos certitudes et remet le handicap à sa juste place.

Livres / Multimédia 54

Photos couverture : E. du Closel, M.-C. Jeanniot, D. R.
Sommaire : D. R., E. du Closel, M.-C. Jeanniot.

Ce numéro comporte un encart jeté Renasup, *Stratégies pour inscrire le BTS dans le LMD*, un encart jeté Ceras ; un supplément de 8 pages pour préparer la « journée des communautés éducatives du 7 décembre 2007 » broché entre les pages 30 et 31.

DOSSIER / En quête d'autorité

25

Tout n'est pas négociable à l'école ! Quand l'autorité naturelle ne suffit plus, il faut repenser la relation éducative. Individuellement et collectivement, car la remise en cause personnelle pour trouver la bonne posture ne suffit pas. C'est la communauté éducative dans son ensemble qui doit veiller au respect des personnes et des règles.



des
hors-série ...



... de
référence

BON DE COMMANDE



« RELIER LES REGARDS »

3,50 € L'exemplaire

« CHANGER DE REGARD »

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : ex. de « RELIER LES REGARDS »

..... ex. de « CHANGER DE REGARD »

2 € l'exemplaire à partir de 10 ex. / 1,80 € l'exemplaire à partir de 50 ex. / 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex.

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de AGICEC :

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.



© G. Brouillet-Wane

Éric de Labarre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« Que chacun considère son prochain, sans aucune exception, comme "un autre lui-même" ».

(*Gaudium et spes*, 27, § 1)

L'autorité, un point d'appui éducatif

Trop longtemps victime de « l'acte d'autorité » ou de « l'argument d'autorité » qui sont sa négation même, l'autorité n'a plus bonne presse. Faut-il pour autant en faire son deuil et considérer l'autorité comme le témoignage d'un monde révolu ?

L'éducateur, qu'il soit professeur ou parent, cadre éducatif ou animateur en pastorale, ne peut s'y résoudre tant il sait par intuition et par expérience que l'autorité est intimement liée à l'éducation. L'étymologie le confirme, le mot « autorité » trouve sa source dans le verbe « *augere* » qui signifie « faire grandir ». Le dossier de ce numéro l'illustre justement.

Loin d'être ce qui empêche, l'autorité est ce qui favorise le développement et la croissance. L'éducateur qui souhaite construire sur du long terme doit, par la qualité de son travail, par la fermeté de son témoignage, par son exemple, aider l'enfant à se construire sur du roc, car nul ne peut s'appuyer que sur ce qui résiste.

Loin d'être contrainte unilatérale imposée à l'autre considéré comme quantité négligeable, l'autorité exige la reconnaissance de l'autre, et notamment de l'enfant. Elle l'insère dans une communauté humaine qui lui garantit la liberté, mais lui impose des limites. Elle l'inscrit dans une histoire dont il est acteur, mais qu'il ne maîtrise pas : héritier de ce qui le précède, auteur de ce qui le suit.

Ce faisant, l'éducateur s'est comporté en « *serviteur quelconque* » qui n'a « *fait que son devoir* » (Luc, 17,10). Il peut cependant en tirer une légitime fierté : celle de voir l'enfant le dépasser !

Enseignement catholique
ACTUALITÉS

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

► **Directeur de la publication** > Paul Malartre ► **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ► **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ► **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Claude Berruer, Jean-Louis Berger-Bordes, Élisabeth du Closel, Véronique Glineur, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Danielle Lacroix, Marie Laumont-Schlösser, Virginie Leray, Françoise Maine, Irène de Palaminy, Mathilde Raive, Françoise Récamier, Étienne Verhack ► **Édition** > Dominique Wasmer, Marie-Françoise Comte (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ► **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane, Jean-Noël Ravolet et Marianne Sarkissian (commandes) ► **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax : 01 46 34 72 79 ► **E-mail** > eca@scolanet.org ► **Abonnement** > 45 €/an ► **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ► **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bédoux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

Les nouveaux directeurs diocésains

Ils sont onze cette année à avoir accepté d'assumer la responsabilité de directeur diocésain. Leurs projets communs : poursuivre l'ouverture à tous et s'inscrire dans le mouvement des assises.



Michel Carletti
Nice, Alpes-Maritimes

Me définir en trois mots ? Ils font cela dans les journaux. Moi, il me faudrait un petit livre ! » Michel Carletti est sympathiquement bavard, on l'écoute sans s'ennuyer. « Pour un fils d'ouvrier, devenir instituteur était à mon époque une promotion. On n'aurait pu imaginer être médecin ou avocat. Il y avait une sorte de déterminisme social et culturel. Tout comme il était impensable que j'entre dans une école privée catholique. L'école publique a donc fait mon éducation. J'avais des profs remarquables, ils m'ont encouragé à rejoindre leurs rangs. » De fil en aiguille, il fait hypokhâgne, khâgne, et des études de lettres modernes. En parallèle, impliqué dans la vie paroissiale – et plus tard au Centre catholique universitaire –, il se voit confier dès l'âge de 14 ans des responsabilités auprès de jeunes et d'enfants : scoutisme, animation de colonies... Poussé par un prêtre, il entre comme enseignant, « par la petite porte », dans un établissement des Frères des écoles chrétiennes à Sens (Yonne) et gravit un à un les échelons. Là, se forge sa conviction que l'enseignement catholique a une origina-

lité. Vingt ans plus tard, il descend près d'Aix-en-Provence et remonte un établissement en déshérence tout en s'impliquant dans la vie associative locale et dans certaines instances de l'enseignement catholique. À Nice, il retrouve ses racines. Il envisage un vrai projet commun de développement du diocèse. Il estime aussi nécessaire de bien redéfinir ce qu'est l'enseignement catholique et d'affiner le projet pastoral pour contrecarrer tout excès ou dérive identitaire.

Frère Jean Drouard
Saint-Denis, île de la Réunion



Frère des écoles chrétiennes, Jean Drouard vient de métropole. En région parisienne, il a longtemps travaillé dans des établissements techniques et professionnels. À Roubaix, il était au service de jeunes défavorisés dans les quartiers. Puis il est envoyé en Savoie, à la direction d'un établissement technique et professionnel. Et en l'an 2000, il dirige Avenir Jeunes Reims, une entreprise d'insertion pour jeunes en difficulté. En 2002, il est à cheval entre Lyon et l'île de la Réunion, en charge notamment des établissements

lasalliens (70 % du secondaire dans l'île ; les sœurs de Cluny tenant environ 70 % du primaire). En août 2006, il est détaché à plein temps pour un projet de développement et de prospective de l'enseignement catholique à la Réunion. Un an après, nommé directeur diocésain, il se trouve face à des chantiers lourds. L'un des soucis de l'île est de ne pouvoir assurer la continuité des études du primaire au lycée, faute d'établissements en nombre suffisant dans le secondaire. « L'évêque souhaiterait des ouvertures. » Comment cependant faire face financièrement et pallier le manque d'enseignants qui, de plus, ne reçoivent guère de formation ? Parmi les autres challenges, un gros travail de concertation entre les différentes structures de l'enseignement catholique. « Il y a du boulot, de l'urgence, et un besoin de relations avec l'enseignement catholique national. » Sans laisser tomber les partenariats locaux, notamment avec Madagascar.

Gérard Giron
Saint-Flour, Cantal

Originaire de Haute-Loire, Gérard Giron est issu du premier degré. Institu-



teur, directeur d'école, animateur-formateur, Gérard Giron a beaucoup travaillé sur les rythmes biologiques avant qu'on en parle. Adjoint jusqu'à cette rentrée à la direction diocésaine de Moulins (Allier), il arrive dans le Cantal. Un peu loin de ses lieux d'attache. La région Auvergne a la particularité d'avoir quatre directions diocésaines bien identifiées qui travaillent ensemble. « Une direction interdiocésaine n'est pas souhaitée, mais le contexte politique et démographique de nos quatre diocèses nous a fait voir la pertinence de travailler ensemble, de construire une culture commune et de nous partager les chantiers régionaux. » La formation et l'accompagnement des chefs d'établissement, l'animation pédagogique, la pastorale ont toujours été une priorité pour cet amoureux de la montagne et de la randonnée. Amoureux de la musique, également, passion qu'il partage en famille.



Jean-Claude Jaffé
Auch, Gers

Une bêche ou une scie à la main, j'ai souvent trouvé des idées et des solutions à des problèmes professionnels et spirituels ! » lance Jean-Claude Jaffé. Boutade ? Non, le retour à la terre est pour lui ressourcement. Un brin mystique – il aime les zones désertiques, la

MÉTIER D'ENSEIGNANT

Le 26 septembre dernier, la Fédération Formation et enseignement privés (FEP)-CFDT a présenté les résultats de son enquête sur « l'exercice du métier d'enseignant et les conditions de travail ». Il ressort des 5 400 questionnaires dépouillés qu'un enseignant du privé sur quatre ne choisirait plus ce métier aujourd'hui, particulièrement au collège et au lycée. La FEP va remettre ses conclusions à Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, qui a créé une commission pour formuler d'ici à décembre des propositions visant à revaloriser la profession enseignante.

PARTENARIAT AVEC LE CRDP

Depuis la rentrée, le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) Poitou-Charentes offre l'intégralité de ses services aux établissements catholiques de la Vienne et des Deux-Sèvres. En contrepartie, l'enseignement catholique a mis à sa disposition un demi-poste : la directrice de l'école Saint-Joseph de Bressuire (Deux-Sèvres) accueille ainsi, à mi-temps, les élèves à la médiathèque de Bressuire. La convention qui a été signée entérine des échanges qui existaient déjà entre les écoles, collèges et lycées sous contrat et les délégations départementales du CRDP.

ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS

La direction diocésaine de Loire-Atlantique s'est dotée à la rentrée de quatre enseignants référents (dont deux à mi-temps). Chacun d'eux a en charge un secteur géographique du département. Placés sous l'autorité administrative de l'inspecteur d'académie et en lien avec le responsable Adaptation scolaire et scolarisation des enfants handicapés (ASH) diocésain, ils ont les mêmes missions que leurs dix collègues de l'enseignement public. Leur rôle : assurer le lien entre l'élève, la famille, l'établissement et la Maison départementale des personnes handicapées.

INAUGURATION À LA ROCHELLE

L'ensemble scolaire Fénelon - Notre-Dame a été inauguré à La Rochelle, le 3 septembre dernier, pour accueillir 2 900 élèves, de la maternelle au BTS. Il est né de la réunion de quatre établissements catholiques : Notre-Dame, Saint-Joseph, La Providence et Fénelon. Ce rapprochement offre trois avantages : une gestion mutualisée des moyens, une continuité dans la proposition éducative, une logique de pôles d'enseignement au sein du lycée polyvalent (administration/commerce, santé/services et froid-climatisation/électrotechnique).

Castille par exemple, Jean de la Croix et Thérèse d'Avila –, il a besoin de s'appuyer sur des spiritualités fortes, celle d'Emmanuel Mounier ou de Maurice Zundel. Dans l'enseignement catholique depuis quarante-quatre ans, il y a « joué tous les rôles » et conserve encore aujourd'hui deux heures d'enseignement d'espagnol dans un lycée professionnel. « *Homme de la relation* », comme il aime se définir, il a toujours privilégié le contact personnel. Jusqu'à ce jour, Auch était rattaché au diocèse de Toulouse. Il devient diocèse à part entière. « *Les archevêques ont souhaité plus de proximité avec le terrain.* » Adjoint à la direction diocésaine de Toulouse depuis cinq ans, Jean-Claude Jaffé avait le Gers en responsabilité. « *J'ai accepté le poste car je connais bien la culture du diocèse. Cela n'enlève rien à ma conviction de la nécessité d'une dynamique régionale.* » Il y aura du travail : favoriser la mise en réseau, développer des synergies – y compris financières –, mettre en place une caisse de solidarité...

daît Saint-Étienne bec et ongles, et moi Nantes. » Nantes d'où il est originaire et où s'est déroulé tout son parcours professionnel. Il est dans l'enseignement catholique de ce diocèse depuis trente-deux ans : chef d'établissement, animateur-formateur enseignant la didactique en histoire-géographie, directeur diocésain adjoint pendant cinq ans, sans oublier un mandat national à l'Association nationale des animateurs-formateurs de l'enseignement catholique (Anafec) pendant huit ans. On le dit « *consensuel* ». Il aime le dialogue, la concertation, l'écoute. Il n'est pas homme de pouvoir. Pour lui, le message des assises est « *superbe* » : « *C'est une démarche qui refonde le projet de l'enseignement catholique.* » Il s'appuiera dessus forcément dans ses nouvelles fonctions, « *une étape qui m'oblige à me remettre en cause* ».

Jean-Marie Lelièvre
Chartres, Eure-et-Loir

En Ile-et-Vilaine comme en Eure-et-Loir, Jean-Marie Lelièvre travaillait au sein du conseil général, chargé du développement local et de l'aménagement du territoire. Il n'est pas tout à fait du sérail, mais a toujours été en contact avec l'enseignement catholique. Tout petit, il était inscrit dans l'école catholique dirigée par ses parents, une école « *d'avant la loi Debré* ». Avec sa maîtrise d'administration économique et sociale, il a commencé par enseigner dans un collège catholique. Puis

s'est éloigné de l'enseignement et a basculé dans le champ politico-administratif. « *Ce qui me caractérise ? J'ai toujours créé des postes pour répondre à des besoins. J'ai souvent eu un lien avec le secteur éducatif et je reste impliqué dans la vie paroissiale.* » Cet homme venu d'ailleurs, amoureux de la trompette, va s'imprégner du terrain pendant quelques semaines avant de lancer les chantiers qui lui semblent indispensables : nécessité de revoir la présence de l'enseignement catholique dans certaines zones urbaines en plein développement, accentuation du projet pastoral, renforcement de la formation.



Anne Lican
Cayenne, Guyane

Originaire de la Martinique, Anne Lican est en Guyane depuis vingt-huit ans. Enfant, elle fréquente l'école publique dirigée par sa mère qui entretient des liens avec l'école catholique toute proche. Quand elle demandera un poste de professeur de physique-chimie, c'est l'enseignement catholique qui la recrutera. « *J'y étais bien, j'y suis restée.* » Elle enseigne ensuite en France métropolitaine avant de venir en Guyane qu'elle ne quittera plus. Aujourd'hui, directrice diocésaine, elle reste à mi-temps à la tête du collège Sainte-Thérèse de Rémire-Montjoly. Ses projets ? Mener à bien la construction d'écoles et de collèges, un travail de longue haleine, mais avec l'objectif d'accueillir 5 000 élèves de



Jean-Loup Leber
Rennes, Ile-et-Vilaine

Les mots pour parler de soi ne sont pas évidents. « *Je suis un fou de travail* », dit Jean-Loup Leber comme s'il voulait éviter de parler de ses autres activités. Il finit par « avouer » sa passion du foot qui l'amenait, il y a peu encore, à toujours fréquenter les terrains. Paul Malartre, ancien secrétaire général de l'enseignement catholique, n'hésitait pas à le taquiner : « *Paul Malartre défen-*



plus en 2008 ; développer le volet formation. Elle est très sensible à l'accueil des élèves porteurs de handicap. Un gros atout du diocèse : les bonnes relations entretenues avec le rectorat qui la soutient dans ses projets, et un évêque très présent sur le terrain.

Philippe Pillot
Besançon, Doubs



Professeur d'éducation physique et sportive de formation, Philippe Pillot a délaissé le foot pour la randonnée en famille. Peu disert sur ce qu'il aime, il préfère évoquer son parcours professionnel. Il a dirigé plusieurs établissements scolaires de la région. Il y a cinq ans, il a accepté d'être adjoint pour le second degré à la direction diocésaine de Besançon. Direction interdiocésaine, faudrait-il dire, puisque trois diocèses lui sont rattachés. « *Je n'ai jamais refusé un appel, c'est un gros défaut ! J'ai toujours fait confiance.* » Désormais directeur diocésain, il connaît donc bien les priorités du diocèse. Pour lui, trois voies sont à poursuivre : l'axe pastoral, la gestion du patrimoine, et inciter les chefs d'établissement à « *revoir leurs projets éducatifs – tous très beaux ! – pour mettre en adéquation le dire et le faire.* »

Véronique Rochefort
Angoulême, Charente

Elle se déplace à moto, une Yamaha FJR 1300, souvent conduite par son mari. Avec son club de motards, ils sillonnent les routes de France et du monde, à la rencontre du patrimoine et des personnes. Quand elle ne roule pas, Véronique Rochefort vogue, du côté de l'île d'Oléron. À moins qu'un livre ne la retienne, ou une envie de jouer du piano. Plus jeune, il y avait le théâtre. Véronique Rochefort a aussi été secrétaire de la radio locale chrétienne. Bref, quand elle ne se donne pas à son engagement dans l'enseignement catholique, elle ne s'ennuie pas et fait tout avec passion. Elle a fréquenté l'enseignement public. Le curé de Saint-Michel, à quelques pas d'Angoulême, et les sœurs de Sainte-Marthe l'ont accompagnée dans son cheminement de foi et poussée à enseigner. Elle choisit l'enseignement catholique, comme professeur de sciences économiques avant de se voir confier les rênes de Sainte-Marthe, à Angoulême. Là, elle innove : accueil des enfants précoces, section sportive rugby, équitation, escrime ; option jeunes sapeurs-pompiers – « *une révélation pour des collégiens en difficulté qui rêvaient du camion rouge* ». Et aussi : section européenne en



lien avec l'art et la musique – « *l'art est un langage universel* ». À la direction diocésaine, elle sera un peu comme un chef d'orchestre, « *une coordinatrice faisant jouer ensemble des musiciens n'ayant pas tous la même tonalité* ». Elle veut renforcer le volet formation et tout ce qui touche à l'innovation pédagogique « *pour qu'il y ait une plus grande complémentarité entre les établissements* ». En privilégiant le terrain, et d'abord le premier degré qu'elle connaît mal.

Marie-Josée Stora
Ajaccio, Corse



Elle n'aime pas trop les médias, mais elle sait maîtriser ce qu'elle a à dire ! Marie-Josée Stora fera deux années de médecine, « *sans succès* », puis une maîtrise de psychologie, domaine qui reste sa passion et qu'elle investit à titre privé. « *Quand on y a pris goût, on a du mal à lâcher.* » Sur l'île de Beauté, elle a été institutrice puis professeur de lettres en collège, avant de reprendre la direction de l'école Saint-Joseph, à Ajaccio, il y a six ans. Nommée directrice diocésaine, elle tient à rester à la tête de son école, car de nombreux projets sont en cours. La Corse est un petit diocèse de cinq établissements, mais « *cela demande de la présence* ». Elle ira dans la continuité de son prédécesseur. Persuadée que la raison d'être de l'enseignement catholique est l'ouverture à tous et l'ouverture sur le monde, elle va travailler dans ce sens, notamment au niveau de

la pastorale. La formation est également un des points majeurs selon elle pour que les maîtres restent performants et en adéquation avec l'image d'un enseignement catholique qui accueille le plus grand nombre.



Jeanne Valère
Fort-de-France, Martinique

On aime l'entendre rire. On aime aussi l'entendre dire sa passion pour l'écrivain, tout juste décédée, Christiane Singer. Jeanne Valère a fait des études d'histoire-géographie à Montpellier, « *lieu que je retrouve toujours avec une grande émotion. Beaucoup de liens étudiants ont perduré jusqu'à ce jour* ». Encore directrice d'un établissement des sœurs de Cluny à Fort-de-France, toujours professeur d'histoire-géographie, elle prend les rênes de la direction diocésaine dans un contexte difficile. Le cyclone Dean, en août dernier, n'a pas épargné quelques établissements qui n'ont pu effectuer leur rentrée à la date prévue. En Martinique, elle souhaiterait pouvoir construire de nouveaux établissements secondaires pour assurer la continuité éducative. Autre gros souci : le manque de formation des jeunes enseignants. « *Un grand nombre de postes vacants à chaque rentrée ne sont pourvus que par des suppléants. Ce qui ne permet pas d'assurer une véritable continuité des projets éducatifs.* » Mais pour Jeanne Valère, être aux commandes du diocèse est un nouveau challenge qu'elle est prête à relever.

ÉLISABETH DU CLOSEL

« Le caractère propre n'est pas en contradiction avec l'ouverture à tous »

Le 25 septembre 2007, lors de sa première conférence de presse en qualité de secrétaire général de l'enseignement catholique, Éric de Labarre a précisé son regard sur les relations de l'enseignement catholique avec l'État. Il a également présenté les défis à relever, les orientations à mettre en œuvre et les prochains chantiers à aborder. Enfin, malgré une rentrée satisfaisante, il a annoncé son intention de reprendre avec le ministère le dossier des emplois pour la rentrée 2008.

D'entrée, Éric de Labarre a listé cinq défis majeurs posés à l'enseignement catholique :

- se réorganiser au moment où l'État renforce son processus de déconcentration et de décentralisation ;
- découvrir et promouvoir des propositions pédagogiques et éducatives originales ;
- inscrire ses initiatives dans le respect de la loi Debré et dans un contexte dont l'évolution démographique globale reste négative et dont les contraintes budgétaires sont lourdes ;
- rester vigilant pour que l'acte de formation reste un acte éducatif en évitant qu'il ne soit un instrument d'adaptation de la main-d'œuvre ;
- continuer d'être un service d'Église ouvert à tous, au nom même de l'Évangile alors que le processus de déchristianisation s'accélère.

Pour répondre aux défis, trois orientations à mettre en œuvre

Préciser l'équilibre des relations entre l'enseignement catholique, l'État et la société.

Il est nécessaire d'être « un service d'Église associé au service public d'éducation ». Il s'agit de dépasser, a indiqué Éric de Labarre, « ce que certains prétendent être une contradiction ». Il a ainsi précisé que « le caractère propre n'est pas en contradiction avec l'ouverture à tous » et que « l'association avec l'État n'est pas en contradiction avec la liberté d'enseignement ». Toutefois, il estime impératif de réactualiser le modèle contractuel de la loi Debré et de « donner du contenu au contrat d'association » en examinant « les obligations qui pèsent sur les établissements dans le cadre de la loi de 1959 », et en rédigeant un vade-mecum pour les chefs d'établissement. Éric de Labarre a insisté pour que « tout ce que la loi exige soit scrupuleusement respecté », mais il a également affir-



25 septembre 2007. Éric de Labarre répond aux radios.

« Tout ce que la loi exige doit être scrupuleusement respecté. »

mé que « l'avenir de l'enseignement catholique, c'est aussi d'avoir la liberté de mener à bien son projet dans le respect des lois et des règlements ».

Favoriser une meilleure organisation de l'enseignement catholique.

En regard des problèmes qui se posent aujourd'hui et de nouvelles nécessités éducatives, le secrétaire général estime important de renforcer le niveau régional de l'enseignement catholique en tenant compte de ses réalités et des contextes spécifiques des tutelles diocésaines et congréganistes des établissements.

Distinguer quatre types d'enseignement en lien avec la question religieuse.

- l'enseignement du fait religieux : il doit être assuré comme dans l'enseignement public et trouver sa place dans les différents champs disciplinaires ;
- l'approche chrétienne de la culture : Éric de Labarre précise qu'il est du devoir de l'enseignement catholique de transmettre un certain nombre de repères pour permettre aux jeunes de mieux comprendre le monde ;
- l'éveil à la foi, ou première annonce : il est un devoir pour tous les établissements catholiques de le proposer. Celui-ci peut prendre diverses formes : du simple crucifix dans le hall de l'établissement à l'invitation à participer au baptême d'un autre élève.

– la formation catéchétique : elle doit être réservée à ceux qui la choisissent et présenter une diversité de solutions en s'adossant davantage aux propositions diocésaines et aux mouvements de jeunes.

Une rentrée dans de bonnes conditions

Éric de Labarre s'est félicité de la rentrée 2007-2008. L'enseignement catholique recense 6 000 élèves supplémentaires et fait état de nombreuses listes d'attente (estimation de 35 000 élèves non accueillis). La désectorisation (en dehors de l'académie de Strasbourg) ne semble pas avoir eu d'effet sur les inscriptions. Cela devrait permettre à l'enseignement catholique de se défaire de la critique selon laquelle « il n'est qu'un moyen pour les familles les mieux informées de contourner la carte scolaire ».

Deux chantiers dans un proche avenir

Les postes.

Bien que l'enseignement catholique comprenne les contraintes budgétaires lourdes de l'État, il considère qu'il ne pourra faire face à un retrait d'emplois à la rentrée 2008. Il note également que ses enseignants sont tous devant élèves et jamais en responsabilité administrative.

Si l'enseignement catholique scolarise moins d'élèves handicapés que l'enseignement public, s'il accueille moins d'élèves boursiers, faute notamment de moyens humains et matériels, il est prêt à faire mieux si l'État lui accorde de nouveaux moyens.

Le forfait communal et la circulaire du 6 août 2007

Éric de Labarre s'est étonné des « déclarations de certains élus qui semblent découvrir l'existence du forfait communal, alors qu'il existe depuis le 31 décembre 1959 ». Pour lui, l'exercice de la liberté fondamentale ne se négocie pas et ne peut pas être subordonné à des questions financières. L'enseignement catholique reprendra cependant ce dossier avec mesure et modération pour une mise en œuvre progressive de l'article 89 de la loi du 13 août 2004 « relative aux libertés et responsabilités locales ».

DANIELLE LACROIX

Le secrétariat général se réorganise

Pour accomplir ses missions, dans une période de transformation du système éducatif, le secrétariat général de l'enseignement catholique s'est restructuré à la rentrée.

Le secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec) souhaite privilégier les missions de coordination des actions de l'enseignement catholique, telles qu'elles résultent du Statut de l'enseignement catholique ; tout comme améliorer la lisibilité des responsabilités et consolider les liens avec les organismes nationaux, les tutelles diocésaines et congréganistes. Pour ce faire, il était nécessaire de revoir son organisation. Sous la responsabilité d'Eric de Labarre et de son adjoint, Claude Berruer, le Sgec comporte désormais trois départements et trois directions qui agiront en interaction.

TROIS DÉPARTEMENTS

Le département « Éducation », dirigé par Claude Berruer, est structuré en six missions : enseignement et pédagogie ; besoins éducatifs particuliers ; formation professionnelle et enseignement supérieur ; enseignement et religions ; éducation à l'universel ; animation pastorale. Celles-ci sont animées par des chargés de mis-

sion qui fondent leurs actions notamment sur des réseaux de correspondants ou de coordinateurs régionaux, académiques ou diocésains. L'observatoire national de pédagogie et l'observatoire national de pastorale animent et accompagnent les réflexions engagées par ce département. Un deuxième département, « Ressources humaines », sous la responsabilité de Yann Diraison (cf. page 11), coordonne les politiques et les actions du secrétaire général vis-à-vis des personnels de droit public et de droit privé. Il intervient sur les questions de recrutement, de formation (notamment avec l'Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique), de veille du dialogue social, de médiation des conflits, de régulation des commissions nationales de l'emploi et de suivi des statuts. Enfin, un troisième département, « Relations politiques et internationales », conduit par Fernand Girard, suit les dossiers relatifs aux rapports avec les pouvoirs publics, les autorités territoriales, les instances éducatives, les partis politiques, les acteurs de la société civile et des secteurs professionnels, les acteurs de l'Église catholique, au plan national, européen et international.

Chacun de ces départements est doté d'instances de concertation, appelées groupes de pilotage, dont la vocation est d'aider les responsables des départements à définir les orientations. Ces

groupes sont constitués en fonction des capacités d'expertise de leurs membres.

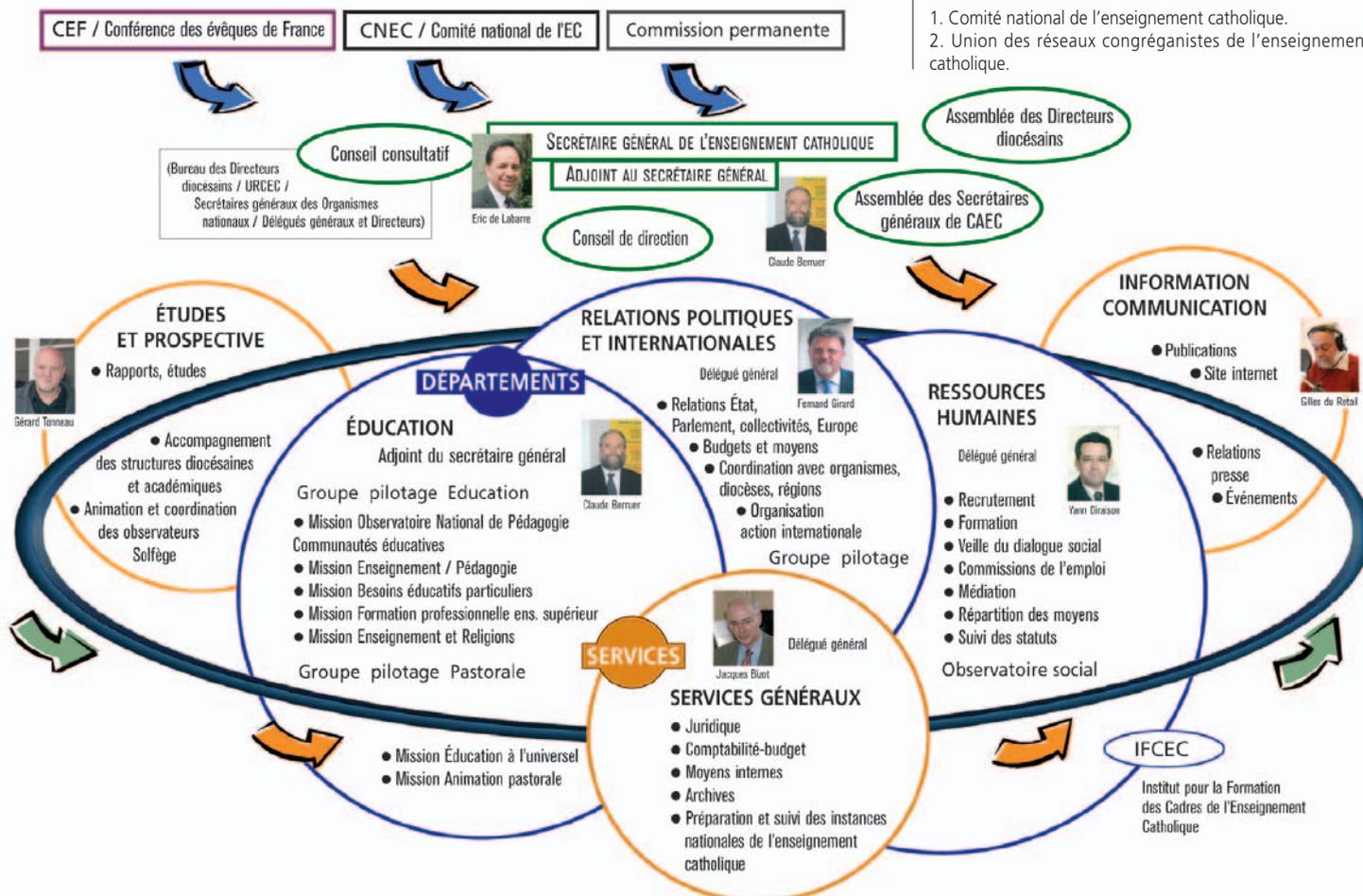
TROIS DIRECTIONS

La direction des « Études et de la prospective » (rapports, accompagnement des structures diocésaines et académiques, animation et coordination des observateurs Solfège), la direction de l'« Information » (publications, site portail, relations presse, événements) et la direction des « Services généraux » (service juridique, comptabilité, archives, suivi du Cnec¹, de la Commission permanente, du Conseil consultatif, de l'équipe et du Conseil de direction) seront respectivement sous la responsabilité de Gérard Tonneau, Gilles du Retail, et Jacques Bizot, délégué général.

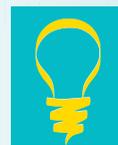
UN CONSEIL CONSULTATIF

Ce Conseil assume une mission de réflexion auprès du secrétaire général. Il assure aussi le suivi de la mise en œuvre des orientations du Cnec (qui définit la politique de l'enseignement catholique) et de la Commission permanente (qui joue un rôle de conseil exécutif). Le Conseil consultatif est composé des membres du bureau de l'Assemblée des directeurs diocésains, de représentants de l'Urcec², d'un représentant des organismes nationaux, des délégués et des directeurs du Sgec.

DL



1. Comité national de l'enseignement catholique.
2. Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique.



Une idée,
une action



D.R.

Yann Diraison aux ressources humaines

© S. Horguain



Le secrétariat général de l'enseignement catholique s'est doté depuis la rentrée d'un délégué général aux ressources humaines. Il lui revient de régler les questions de recrutement, de formation, de statut des personnes et d'emploi, ainsi que les litiges et les conflits. « *Il ne s'agit pas de gérer directement la situation des 200 000 enseignants et personnels administratifs et de service, expose en souriant Yann Diraison, mais de coordonner l'ensemble des fonctions nécessaires à la gestion des ressources humaines dans l'enseignement catholique, qu'il s'agisse des personnels de droit public ou de droit privé.* » C'est sans nul doute pour sa très bonne connaissance de l'institution et

ses qualités relationnelles que ce Breton de 46 ans a été choisi pour cette création de poste. Formé au CFP¹ de Vannes, il a débuté sa carrière comme professeur des écoles à mi-temps, tout en étant animateur en pastorale pour la ville de Lorient. Très vite, il devient chef d'établissement à Lanester (école Notre-Dame-Auxiliatrice) puis à Ploemeur (école du Sacré-Cœur). Dès 1991, il entre au Synadec² dont il devient le président en 2002. Marié, père de trois enfants (12, 15 et 17 ans), Yann Diraison a deux passions : la musique (il a joué de l'orgue et dirigé plusieurs chorales liturgiques) et l'ornithologie. C'est à Hennebont, où est restée sa famille, qu'il rentrera se ressourcer les week-ends. **SH**

1. Centre de formation pédagogique.
2. Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques.

Rejoignez « Terre d'enjeux » !

Terre d'enjeux, il est encore temps ! 900 établissements (dont 70 % du 1^{er} degré) sont déjà inscrits. Vous pouvez encore les rejoindre. Lancée par l'Ugsel, organisme de l'enseignement catholique, l'opération s'adresse à tous les établissements du 1^{er} et du 2^d degré. L'idée est simple : mettre en œuvre un projet qui combine développement durable et activités physiques et sportives. Un dossier pédagogique, conçu par l'Ugsel, devrait vous y aider. Vous y trouverez tous les éléments nécessaires pour bâtir votre action autour de la thématique des éléments naturels (sol, eau et air). Cette entrée permet de mettre en cohérence enjeux environnementaux, éclairage pastoral sur la création de Dieu et propositions d'activités sportives. Après des actions de préservation de l'environnement, il s'agira de prévoir un rassemblement. Car « Terre d'enjeux », c'est aussi la participation à un temps fort réunissant plusieurs établissements, le 26, 27 ou 28 mars 2008. Il pourra se dérouler sur une demi-journée ou une journée en fonction des possibilités de chacun. En revanche, cinq moments ponctueront la rencontre : accueil, animation, activités, rassemblement, célébration. Ce sera bien sûr l'occasion d'exposer les travaux réalisés pendant l'année par les établissements scolaires ou de participer à un débat ou une conférence sur le développement durable. Des ateliers thématiques pourront être prévus sur les énergies nouvelles, les conditions climatiques, la pollution...

Sans oublier les rencontres entre élèves lors des épreuves sportives de la journée. On privilégiera pour le 1^{er} degré le « Triath'Nature », trois activités vécues si possible en milieu naturel, en équipe ou en individuel ; et pour le 2^d degré, le « Raid'Nature », par équipes de 5 à 10 jeunes participant à des épreuves combinées (course d'orientation, VTT, roller...). Durant cette journée sportive et festive, enfants et adultes auront relevé bien des défis. Ils se seront rapprochés les uns des autres face aux enjeux de l'environnement. Lors d'une célébration, ils seront invités à offrir en prière le résultat de leurs actions dans le cadre de « Terre d'enjeux ». **SH**

Pour recevoir le dossier d'engagement (avec la fiche d'inscription à renvoyer), puis le dossier pédagogique, s'adresser à : Union générale sportive de l'enseignement libre, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 44 41 48 50. Internet : www.ugsel.org (outils en ligne pour « Terre d'enjeux »). Lire aussi le Cahier pédagogique de l'Ugsel, *Prim'infos*.

Un nouveau portail : www.enseignement-catholique.fr

The screenshot shows the website interface with a top navigation bar containing logos for SGEC, CNERP, FNOGEC, FORMRS, UGSEL, and UNAPEL. Below this is a main header with the title 'Enseignement-catholique.fr' and a search bar. The main content area is divided into several sections: 'Actualités', 'Pédagogie', 'Pastorale', 'Organisation', 'Textes', and 'Partenaires'. There are also several smaller tiles with images and text, such as 'Sites nationaux de l'Enseignement catholique' listing 'sitEcoles (1er degré)', 'clé (2nd degré)', 'Enseignement et Religions', and 'Enseignement supérieur des lycées (Renasup)'. Other tiles include 'Vous recherchez : un établissement scolaire ?', 'un texte de référence ?', 'des chiffres clés ?', and 'une direction diocésaine ?'.

Scolanet, le site national de l'enseignement catholique, après dix années d'existence, laisse la place à un site portail à l'identité plus lisible et fonctionnelle. Il a pour but de répondre aux interrogations du grand public, de proposer l'actualité de l'enseignement catholique et de mettre en valeur les initiatives ainsi que les réflexions engagées par les acteurs des communautés éducatives.

Carcassonne et Perpignan en assises

Le 8 septembre dernier, toutes les communautés éducatives des diocèses de Carcassonne et de Perpignan étaient réunies autour du directeur diocésain Yannick Gainche et des deux évêques, M^{gr} Planet et M^{gr} Marceau, pour faire famille. Faire famille en habitant les temps de convivialité proposés, du café du matin au pique-nique du midi. Faire famille en recueillant les fruits de la journée des communautés éducatives 2006, pour préparer celle du 7 décembre 2007. Faire famille autour d'un thème : « Éduquer à la liberté. » Le cadre de cette journée, l'abbaye cistercienne de Fontfroide, était à lui seul un message : un lieu retiré qui invite à prendre le temps ; une architecture à la fois massive et légère qui dit la solidité et le dynamisme des fondateurs ; la lumière baignant l'abbatiale, comme un appel au dépassement. Deux intervenants avaient été conviés. Le matin, Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, a proposé trois chemins de réflexion : éduquer à la liberté exige un sain exercice de l'autorité, oblige à une pédagogie du questionnement pour que la culture rejoigne les préoccupations des jeunes d'aujourd'hui et invite à proposer la foi sans préjuger de la réponse qui sera donnée. L'après-midi, c'est l'écrivain Colette Nys-Mazure qui est intervenue. N'hésitant pas à livrer l'expérience intime du décès de ses parents, alors qu'elle avait sept ans¹, elle a souligné ce qui, en éducation, favorise la résilience : recevoir dès l'origine beaucoup d'amour, pou-



voir exprimer sa souffrance et trouver des « *tuteurs de résilience* », selon l'expression de Boris Cyrulnik. Puis elle a fait entrer l'auditoire dans une méditation profonde, à partir de quatre citations. Dumas d'abord, s'étonnant que de tant d'enfants si intelligents, on fasse tant d'adultes très bêtes. Puis André Gide se demandant : « *Qui prétendrais-je éduquer, sinon moi-même ?* » Le poète japonais Issa, ensuite : « *En ce monde nous marchons sur le toit de l'enfer et nous regardons les fleurs.* » René Char, enfin : « *Quand on a mission d'éveilleur, on commence par se tremper dans la rivière. Le premier saisissement, comme le premier enchantement sont pour soi.* » Elle a conclu en soulignant qu'en éducation, il ne faut rien attendre, mais tout espérer, citant alors le mathématicien de l'Antiquité, Thalès de Millet : « *Sans l'espérance, vous ne rencontrerez jamais l'inespéré.* »

Au cœur de cette journée, comme au cœur de notre foi, l'eucharistie. Aux offrandes du pain et du vin, s'est ajoutée la présentation des engagements pris par les établissements, pour que soit bien consacré « *le fruit de la terre et du travail des hommes* ». En ce jour de la nativité de la Vierge, l'homélie souligna tout ce que nous recevons de ces figures d'éducateurs que sont Anne, Marie, et bien sûr le Christ. Une magnifique liturgie convoquait tous les sens : le chœur inondé de lumière et orné de magnifiques bouquets ; les voix des Petits-Chanteurs-du-Moulin-à-Vent², et les paniers de pain béni embaumant l'anis. Décidément, une belle fête de famille qui célèbre le chemin parcouru, et donne des forces pour les étapes à venir. **CB**

1. Colette Nys-Mazure est revenue sur cette épreuve dans *L'enfant neuf* (Bayard, 2005). On peut lire une recension de cet ouvrage dans *ECA* 292 (p. 55). Sur le site internet de l'auteur, on trouvera de nombreux extraits de ses recueils de poèmes, essais, nouvelles et textes pour la jeunesse : www.colettenysmazure.be

2. Paroisse Saint-Paul-du-Moulin-à-Vent, Perpignan.



L'Ifeap fête ses 30 ans

C'est à l'Ifeap¹ que se forment chaque année les personnels de l'enseignement agricole privé : chefs d'établissement, enseignants, cadres éducatifs, secrétaires... À la tête de cet organisme situé à Angers, Michel Tétart, entouré de 17 salariés, dont 8 formateurs. Pour fêter dignement ses 30 ans, cet organisme de formation avait convié, le 20 septembre dernier, 200 responsables d'établissement et d'institut de formation, et des personnalités du monde économique et politique, pour débattre du thème « Former notre avenir : quelles perspectives pour l'enseignement agricole ? ». Invité d'honneur, Bruno



Bruno Parmentier

Parmentier, directeur général du groupe École supérieure d'agriculture (ESA) d'Angers et auteur d'un livre choc : *Nourrir l'humanité - les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXI^e siècle*². Ce dernier a dressé un tableau saisissant des mutations climatiques et démographiques que va connaître notre planète et qui nécessitent de repenser notre politique agricole. « *Si l'on veut que tout le monde mange en 2050, il faut plus que doubler la production agricole* », a affirmé ce-

lui qui fut qualifié de « Al Gore français », pour sa force de conviction et son PowerPoint coup de poing. Comment faire ? « *Nous n'avons aucune idée. Ce sont nos élèves qui sauront ou pas relever ces nouveaux défis* », a-t-il déclaré. Aux enseignants de les former pour qu'ils soient en mesure d'inventer une agriculture qui n'ait plus besoin de pétrole pour faire tourner ses

machines ! Un discours reçu 5/5, par Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA³, qui déclarait dans la table ronde qui a suivi : « *Les challenges évoqués par M. Parmentier arrivent à toute allure. Les jeunes agriculteurs sont préparés aujourd'hui à être de bons vecteurs techniques, mais ils doivent aussi être des ambassadeurs de leur métier. La culture générale est importante pour s'insérer dans son environnement et prendre des responsabilités au niveau des communes...* » Des propos sur lesquels Yvon Le Norcy, président du conseil d'administration de l'Ifeap, a rebondi : « *Nous devons former nos chefs d'établissement à gérer l'incertain, ne sachant pas ce qu'il adviendra dans 30 ans, et apprendre aux jeunes à s'engager malgré tout.* » **SH**

1. Institut de formation pédagogique de l'enseignement agricole privé, 21 rue Merlet-de-la-Boulaye, BP 20221 - 49002 Angers Cedex 01. Tél. : 02 41 25 33 66.

Internet : <http://ifeap.cneap.scolanet.org>

2. Éditions La Découverte, 2007, 276 p., 22 €.

3. Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

Apprendre avec sa différence

Evitons les dis... qualifiés ! », c'est par cette invitation que Véronique Gass, présidente de l'Unapel¹, a ouvert le colloque national des parents d'élèves : « *Tous intelligents, apprendre avec sa différence*² ». Organisée par l'Urapel³ d'Aix-Marseille, cette manifestation a réuni plus de 800 personnes, dans le palais des Papes, à Avignon, le 22 septembre dernier. Avec l'apport d'intervenants de divers horizons, les parents d'élèves, enseignants et chefs d'établissement se sont retrouvés pour échanger sur l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers⁴. La prise en compte des troubles du langage et des apprentissages, du handicap ou de la précocité intellectuelle a ainsi fait l'objet de débats animés et d'échanges de ressources. À l'heure où la mise en place de la loi de février 2005 progresse dans nos établissements, mais où de nombreuses questions se posent encore, comme celle de l'insuffisance de moyens – notamment humains – d'accompagnement, cette rencontre a permis aux parents d'élèves d'exprimer des situations très difficiles à vivre et aux établissements de la région de présenter leurs initiatives. La créativité des équipes est à mettre en valeur. Et la mutualisation des initiatives est

un chantier à développer, pour que chaque famille et chaque enseignant ne se sente plus démunie face à certaines difficultés d'apprentissage. L'organisation a facilité la mise en lien des acteurs présents, rappelant que toute action dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers se fait dans un indispensable partenariat. À cette occasion, Pascale Hénard, présidente de l'Urapel, a précisé la nécessité pour les parents d'avoir des balises sur les chemins, en l'occurrence d'être informés sur les itinéraires scolaires particuliers. Éric de Labarre, dans un message adressé aux participants, a, quant à lui, rappelé la ferme volonté de l'enseignement catholique de réussir la scolarisation de tous. Parce que l'école est encore bien trop exclusive, ce colloque nous rappelle que notre projet est bien d'inventer une école inclusive.

FRANÇOISE MAINE

1. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel).

2. Les actes du colloque seront édités par l'Unapel début janvier 2008 dans la collection « Lieux de débat » (prix : de 10 €). Contact : secretariat@unapel.org

3. Union régionale des Apel.

4. À noter : depuis la rentrée, le secrétariat général de l'enseignement catholique a créé une mission « besoins éducatifs particuliers » (cf. p. 10). Contact : f-main@scolanet.org

Une détection défaillante

Les 29 et 30 août 2007, 680 parents d'enfants scolarisés ont été interrogés par téléphone sur la capacité de l'école à s'adapter aux différences. Ce sondage¹ exclusif CSA/Unapel/La Croix révèle que, selon une famille sur deux, le repérage des difficultés d'apprentissage n'est pas effectué correctement. Avec des nuances suivant la nature des troubles : 47 % jugent que la détection est mal faite pour les enfants dyslexiques, dyspraxiques et dysphasiques ; 50 % pour les enfants surdoués ; 53 % pour les élèves inadaptés au système scolaire standard. La prise en compte de ces enfants est, selon eux, encore plus défaillante : 59 % la jugent mauvaise pour les enfants précoces ; 68 % pour les enfants dyslexiques ; 72 % pour les enfants inadaptés au système scolaire. Les plus critiques se révèlent être les parents les plus instruits (76 % des cadres et professions libérales la jugent mauvaise contre 47 % des ouvriers). Quant aux solutions envisagées : 67 % des interviewés estiment que les enfants différents doivent « être intégrés dans des classes normales, comme tous les autres enfants avec un accompagnement spécifique », contre 28 % qui pensent qu'ils doivent « suivre leur scolarité dans des classes ou établissements spécifiques avec un enseignement adapté ». **SH**

1. Sondage disponible sur le site : <http://www.csa.eu>

Lettre du SÉNÉGAL

Chaque année, des volontaires partent travailler à l'étranger avec la Délégation catholique pour la Coopération (DCC). Et pourtant, cet organisme est encore mal connu. C'est pourquoi l'année dernière, nous avons demandé à un jeune couple tout juste diplômé, Nadège et Mathieu Demange, de nous envoyer chaque mois un billet pour nous faire partager leurs aventures burkinabées. Cette année, nous suivrons Armelle et Michel Bancheureau, de jeunes retraités de l'enseignement catholique qui vont s'installer à 130 kilomètres au sud-est de Dakar. Leur mission : aider un prêtre qui a la charge de deux écoles... À l'heure où de nombreux enseignants et chefs d'établissement vont prendre leur retraite, nous espérons que leur exemple suscitera d'autres vocations. Contact : DCC, 11 rue Guyton-de-Morveau, 75625 Paris Cedex 13. Tél. : 01 45 65 96 65. Internet : www.ladcc.org

Quand l'heure de la retraite sonne...

Toute notre carrière, nous avons enseigné en Maine-et-Loire : 34 ans pour Armelle en classe maternelle à l'école Sainte-Claire au Lion-d'Angers puis à l'école Saint-Venant à La Meignanne ; 40 ans pour moi, au collège François-d'Assise du Lion-d'Angers comme professeur d'histoire-géographie. Il est temps de prendre un nouveau départ, de se donner un nouveau souffle et non pas de battre en retraite... Nos trois enfants ont pris leur essor et le premier petit-fils n'a encore que huit mois ; les activités théâtrales, musicales, paroissiales et professionnelles sont suspendues ; les petits maux des personnes du troisième âge n'en sont encore qu'à leurs premiers balbutiements. Nous pouvons fermer la porte, la grille du jardin et partir partager avec d'autres ce que nous sommes, ce qu'ils sont. Nos tout proches voisins et amis veilleront sur notre maison.

La communauté des religieuses de Saint-Charles d'Angers nous a confié une mission de réorganisation de l'enseignement « catéchétique » d'un an, à Thiadiaye, au Sénégal. La Délégation catholique pour la coopération (DCC) nous a aidés dans la préparation de cette aventure et nous a invités à deux sessions, l'une à Chevilly-Larue, près de Paris, pour affiner nos motivations, et l'autre, de douze jours, à Carquefou (Loire-Atlantique), pour nous donner les conseils essentiels avant tout départ en coopération : santé, administration, connaissance du pays, prudence, sens du partage, respect des us et coutumes, humilité, curiosité... Ce fut l'occasion en même temps de rencontrer d'autres personnes prêtes à donner un an, deux ans de leur jeunesse ou de leur retraite, à la coopération. 171 volontaires dont deux couples de retraités pour quarante pays différents. Voilà pour nous de quoi reprendre jeunesse, passion et enthousiasme. L'heure du départ approche... Alors se succèdent les invitations, les explications, les témoignages, les projets de collaboration entre établissements... puis les formalités administratives, les vaccins... et vient enfin le temps des adieux.

« Partir, c'est avant tout sortir de soi ! C'est avant tout s'ouvrir aux autres, s'ouvrir aux idées des autres... Partir, c'est avoir le souffle d'un bon marin. » Dom Helder Camara



ARMELLE ET MICHEL BANCHEREAU

Mantes-la-Jolie : un projet éducatif fort

Dès sa prise de fonction, Éric de Labarre a souhaité se rendre sur le terrain pour appréhender les préoccupations quotidiennes ainsi que les réalités vécues par les communautés éducatives. Le 7 septembre 2007, il était à Notre-Dame, à Mantas-la-Jolie (Yvelines). Cette rencontre placée sous le signe de l'authenticité, de la simplicité et de la convivialité a permis au secrétaire général de l'enseignement catholique d'affirmer, au regard des actions menées par cette communauté d'établissements, que « l'enseignement catholique ne peut être sélectif, électif ou ségrégué ». La prise en compte des diversités culturelles, l'esprit d'ouverture, le souci de faire grandir chacun à partir de ce qu'il est, la proposition de cadres précis et de points de repère pour se construire avec harmonie marquent le projet de cette communauté d'établissements. Tout comme l'effort entrepris pour accueillir des handicapés, la volonté de mutualiser les compétences et de travailler en équipe. Sous tu-



Face aux élèves. De g. à d. : une enseignante ; Éric de Labarre ; Olivier Roucher, directeur diocésain de Versailles ; Jean-François Cortes, directeur de Notre-Dame.

telle des Filles de la Croix et du diocèse, Notre-Dame, à Mantas, et Saint-Louis, à Bonnières, proposent ensemble un parcours de formation, de la maternelle à la terminale, à des élèves venant de Mantas et d'une soixantaine de communes environnantes. Mantas regroupe une école, un collège, un lycée général et technologique et un lycée professionnel. Ce dernier prépare notamment au BEP « carrières sanitaires et sociales » en lien avec l'Institut de formation en soins infirmiers, une structure de la Croix Rouge française. Adossés à Notre-Dame, l'école et le collège « ambi-

tion réussite » Saint-Louis présentent, entre autres particularités, des heures d'études dirigées obligatoires en 6^e et la participation d'enseignants du lycée général de Mantas. Une participation qui soude les équipes enseignantes, les enrichissent et valorisent les élèves. D'autre part, à Mantas, au Val-Fourré, une structure d'aide à l'insertion scolaire et aux devoirs a été créée voici 13 ans par la congrégation

en lien avec la direction diocésaine. Baptisée « Éveil Mat-Ins », elle accueille plus d'une centaine d'enfants majoritairement issus de l'immigration subsaharienne scolarisés dans les établissements publics du quartier. Une trentaine d'adultes, dont des enseignants de Notre-Dame, et une vingtaine de lycéens de ce même établissement prennent en charge bénévolement les enfants tous les jours après l'école, le mercredi et durant le mois d'août. Une initiative qui tisse des liens entre les habitants de Mantas et crée une solidarité nécessaire entre les écoles publiques et Notre-Dame. **GDR**

Le plan de vol du lycée Marcel-Calvo



Vingt élèves ont fait leur rentrée cette année au lycée technologique et professionnel Marcel-Calvo de Redon (Ille-Vilaine) pour préparer le tout nouveau CAP « mécanicien cellules d'aéronefs » (MCA). La mission de ces futurs techniciens ? Assembler les éléments du fuselage des avions dans un atelier de 800 m² construit pour eux à Redon. « Le CAP MCA est une reconnaissance de notre savoir-faire », explique le chef d'établissement, Vincent Maisonneuve avec enthousiasme. Pour mener à bien ce projet, cet établissement, labellisé en 2006 « lycée des métiers de l'industrie et de l'automobile » par l'académie de Rennes, a signé des conventions de partenariat avec Airbus et plusieurs entreprises aéronautiques du bassin de Nantes - Saint-Nazaire. « Assurer la préparation des ajusteurs de demain pour le domaine aéronautique, c'est nous positionner dans la perspective du futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes et des activités qui y seront associées », précise Vincent Maisonneuve qui voit loin. Du côté d'Airbus Saint-Nazaire, l'optimisme est aussi de rigueur : « Airbus compte cinq ans de planning de charge avec, entre autres, l'A350 », explique son responsable des ressources humaines, Dominique Legru. Les jeunes, qui sortiront avec leur CAP en poche dans deux ans, devraient donc échapper aux turbulences actuelles. Enfin, pour donner des cours proches de la pratique professionnelle, deux professeurs ont suivi une formation de neuf semaines sur le site d'Airbus. Un bel exemple de partenariat école/entreprise ! **SH**

Contact : Lycée Marcel-Calvo, 21 avenue Étienne-Gascon, BP 80324 - 35603 Redon Cedex. Tél. : 02 99 71 41 33. Internet : www.lyceemarcelcalvo.org

L'école doit mettre des mots sur la mort



La mort est l'une des expériences les plus douloureuses et les plus difficiles de la vie. Tout pénible qu'il soit, le travail de deuil a un sens, celui de vouloir continuer à aller de l'avant, de vouloir continuer de vivre, en essayant d'intégrer à la vie l'expérience de la mort, de la fin, de la finitude. Le deuil n'est pas facile : aussi demande-t-il beaucoup de temps, beaucoup de peine, beaucoup de souffrance. » C'est par ces mots que Marie-Frédérique Bacqué et Michel Hanus ont introduit leur propos sur le deuil lors de la session annuelle de l'Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique (Anpec) qui s'est déroulée à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne) du 18 au 21 septembre 2007. Les psychologues ont souhaité cette réflexion en raison d'une demande grandissante : les jeunes doivent souvent affronter seuls les souffrances liées à un décès ou à une expérience morbide, les adultes préférant confier à des spécialistes le soin d'apporter des réponses. L'accompagnement des jeunes

comme de leurs enseignants est donc indispensable. La psychologue clinicienne Dana Castro était venue rappeler que « surmonter la peur de la mort, étape indispensable au développement et au progrès individuel, passe par l'édification d'une interprétation solide et cohérente du sens de l'existence ». Les psychologues sont donc invités à participer à l'interrogation nécessaire de chacun sur le sens de la mort et de la vie. Ils peuvent notamment aider à mettre des mots sur les perceptions et les représentations de la mort, faciliter l'acceptation par chacun de ses faiblesses et de ses fragilités, aider les enseignants à accueillir les questions sur la mort et à témoigner de leur humanité. « Nous avons sur ce sujet un véritable tabou à lever et un travail à effectuer dans la continuité avec les équipes éducatives », a souligné l'un des participants. Sans doute, cette question sera-t-elle à explorer, comme tant d'autres, dans les commissions des comités diocésains et académiques de l'enseignement catholique (Codicet et Caec) chargées de l'étude des besoins psychologiques de l'ensemble des personnes de la communauté éducative. **GDR**

Rendez-vous à Educ@tice

En deux éditions, le Salon Educ@tice¹ est devenu un événement important pour les enseignants et les responsables Tice des établissements scolaires. Son commissaire général, Stéphane Pic-Paris, nous présente l'édition 2007 qui se tiendra à Paris, du 21 au 23 novembre, dans le cadre du Salon de l'Éducation.

Quelles sont les caractéristiques et les nouveautés de cette nouvelle édition d'Educ@tice ?

Stéphane Pic-Paris : Depuis 2005, le Salon n'a cessé d'évoluer tant dans l'offre proposée par les exposants que dans la qualité des colloques et des conférences. Le 21 novembre, se tiendra un colloque sur le thème « Éducation et collectivités ». Cette journée, pour travailler sur l'implication des collectivités dans la mise en place des Tice, est organisée avec l'agence de presse AEF. Un autre colloque, le 23 novembre, sera consacré aux « Tice du scolaire au supérieur ». Le ministère de l'Éducation nationale traitera pour sa part des ENT² et des ressources numériques. Et, bien sûr, comme les années précédentes, la classe DémoTice présentera la mise en œuvre de projets concrets et innovants permettant de découvrir et de comprendre l'apport des Tice dans l'enseignement.

Qui sont les exposants ?

S. P.-P. : Ce sont des éditeurs de ressources pédagogiques, de logiciels, des spécialistes du *e-learning*, mais également des concepteurs d'espaces multimédias et de laboratoires de langues, des fabricants de périphériques, tels les tableaux blancs interactifs ou les produits d'acquisition automatique de données. Enfin, avec Apple, NEC ou encore HP, le Salon regroupe déjà les plus grands constructeurs internationaux.

Educ@tice est programmé en parallèle du salon Educatec. Quelles complémentarités entre les deux manifestations ?

S. P.-P. : Educatec fêtera ses 25 ans cette année. Traditionnellement, Educatec regroupe l'offre pour l'enseignement professionnel, technique et scientifique, mais également la technologie au collège. C'est l'unique salon professionnel qui rassemble les matériels, équipements, systèmes et services pour l'éducation et la

formation. La complémentarité est donc immédiate et elle se poursuit au travers des conférences et des colloques, notamment avec le colloque Educ' sciences, les conférences sur les nouveaux programmes et les premières assises des relations écoles/entreprises, organisées par le ministère de l'Éducation nationale. Je voudrais aussi signaler que nous planchons sur le développement d'un nouvel outil de travail pour nos exposants et visiteurs, il s'agit d'une plate-forme et d'une Web TV permettant de créer une synergie Salons/Web très utile.



Stéphane Pic-Paris
Commissaire général du Salon Educ@tice

Les premiers Trophées nationaux des usages des Tice seront remis durant le Salon. Quels sont les publics concernés ?

S. P.-P. : Ces trophées récompenseront les enseignants et les établissements du primaire et du secondaire engagés dans le développement des usages des Tic en classe. Cette première édition comprendra trois catégories de trophées : la maîtrise du langage et de la langue française en primaire, l'enseignement des arts plastiques et l'éducation musicale en collège, l'éducation à l'environnement pour un développement durable en lycée. Un trophée spécial sera décerné à une équipe éducative de collège pour son action en faveur de la mise en œuvre du B2i³. Les enseignants présenteront une activité utilisant les Tic et décrite dans les bases de scénarios pédagogiques en ligne Primitice⁴ ou Edu'bases⁵. Les trophées seront remis sur le Salon.

PROPOS RECUEILLIS PAR JOSÉ GUILLEMAIN

1. Salon professionnel des usages et application des technologies de l'information et de la communication (Tice) pour l'enseignement. Adresse : Paris-Expo, Porte de Versailles, 70015 Paris, Hall 6. Ouvert aux professionnels (enseignants, formateurs, responsables Tice des établissements scolaires...) de 9 h 30 à 18 heures. Site : www.educatice.com
2. Environnements numériques de travail.
3. Brevet informatique et internet.
4. Internet : <http://primitice.education.fr>
5. Internet : www2.educnet.education.fr/secondaire/usages/edubases



Solidarité Martinique

Toitures arrachées, mobilier scolaire détérioré, vitres brisées, arbres déracinés... Le cyclone Dean, qui a touché les Antilles, à la fin d'août dernier n'a pas épargné certains établissements de l'enseignement catholique. Trois d'entre eux ont subi de lourds dégâts : l'école Notre-Dame, Redoute, à Fort-de-France qui n'a pu effectuer sa rentrée scolaire que le 17 septembre ; l'école Notre-Dame-de-la-Délivrande, à Morne-Rouge, dont les élèves de maternelle sont logés dans la salle paroissiale pendant la remise en état des locaux ; l'ensemble scolaire Saint-Joseph-de-Cluny, à Fort-de-France, qui comprend un lycée général dirigé par Jeanne Valère – elle vient également de prendre la responsabilité de la direction diocésaine – et un lycée professionnel tertiaire (BEP, bac pro) dirigé par Ghyslaine de Quillacq.



« Pour les deux écoles primaires, le mobilier a été grandement endommagé et personne, en Martinique, n'est en mesure d'en fournir actuellement, nous dit Jeanne Valère. Nous avons donc dû bricoler et faire de la récupération pour que les élèves aient au moins une table et une chaise. » Côté lycée, si les classes professionnelles sont peu touchées, le bâtiment principal a subi d'importants dégâts de toiture. L'eau est descendue dans les trois niveaux. Quant aux espaces verts dotés de grands arbres, les travaux d'évacuation et la remise en état ont déjà coûté 30 000 €. À titre indicatif, les devis de réparation s'élèvent à 25 000 € pour la toiture et l'étanchéité, 25 000 € pour la grande salle polyvalente (sport, réunions, spectacles...). À cela s'ajoutent des travaux de menuiserie pour 6 800 € et d'autres frais de remplacement de matériel.



Dès l'annonce du cyclone, l'Union nationale de l'enseignement technique privé (UNETP) a réagi en faisant un appel direct à ses établissements adhérents pour un soutien financier. Nous le relayons auprès de tous nos établissements pour une plus grande solidarité pour cette île éclaboussée en outre, depuis quelques semaines, par le scandale de la chlordécone et autres pesticides qui va mettre à mal l'économie et l'agriculture. EDC

Vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre de « UNETP Compensation » à : Unetp, Solidarité Martinique, 11 rue Michelet, 75006 Paris. Tél. : 01 40 46 71 90.

Dessine ton « alter héros »

Pour défendre le commerce équitable, et pour impliquer les enfants de manière ludique, Alter Eco lance un concours de dessins ouvert aux enfants « de 1 à 99 ans » qui doivent « dessiner leur alter héros du commerce équitable ». Leurs créations seront ensuite envoyées aux familles de producteurs, et un échange de dessins du Nord et du Sud sera mis en place. Les plus originaux rapporteront à leurs auteurs du chocolat Alter Eco. N'oubliez pas qu'un



kit pédagogique sur le commerce équitable est disponible pour les classes du CP au CM2.

➤ Alter Eco, 36 boulevard de la Bastille, 75012 Paris. Internet : www.altereco.com

15 jours pour combattre l'autisme

Un enfant sur 150 naît atteint d'autisme, selon l'association « Léa pour Sammy ». Cette maladie neurologique qui toucherait 400 000 personnes en France, génère une hypersensibilité émotionnelle et des troubles du comportement. Elle n'est pas « guérissable » pour le moment. Mais avec un diagnostic précoce et une prise en charge éducative, un enfant progresse et s'insère socialement. Et c'est là que le bât blesse car selon cette même association, la France aurait en la matière 40 ans de retard : « La majorité des médecins français ignore encore tout de l'autisme et fait obstacle aux méthodes qui permettent à des millions de malades de progresser au Canada, aux États-Unis, en Belgique... » Résultat : des prises en charge en hôpital psychiatrique désastreuses, des enfants abusivement enfermés pour « psychose infantile »... Tel fut le



diagnostic erroné posé pendant plus de neuf ans sur Sammy qui était atteint d'autisme. Pour venir en aide aux enfants et aux parents en détresse, sa famille a créé « Léa pour Sammy ». Pour la troisième année consécutive, l'association, qui « revendique l'organisation des états généraux pour l'autisme », lance une campagne d'information grand public sur la maladie dans la France entière. *Autis-Act*, c'est 15 jours d'action pour combattre l'autisme. Du 6 au 20 octobre 2007 se succéderont (voir détails sur le site internet) : congrès, jour-

nées d'études, colloques à Lille et à Paris ainsi que des sessions de formation à l'ABA (*Applied Behavior Analysis*) – une approche qui permet à l'enfant autiste de progresser. Dernier rendez-vous, le 20 octobre (Journée de l'enfant autiste), pour une Marche de l'esérance, qui partira à 14 heures de l'Hôtel-de-Ville de Paris. **SH**

➤ Association Léa pour Sammy – La voix de l'Enfant autiste, 51 rue Léon-Frot, 75011 Paris. Tél. : 01 47 00 47 83. E-mail : leapoursamy@wanadoo.fr - Internet : www.leapoursamy.com

Le Cnam ouvre l'horizon de la formation

Comme chaque année en septembre, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a ouvert ses portes pour des forums de la formation. Et s'il est un lieu où reprendre confiance en l'existence professionnelle, c'est entre ses murs vénérables du troisième arrondissement parisien¹. On y parle non pas « taux de chômage » mais « métiers émergents », « formation tout au long de la vie », « validation des acquis »... Certes cette université de tous les métiers, qui propose des cours du soir, des cours en journée, ou des cours à distance, est centrée sur la production industrielle et les services. Mais les littéraires, après une formation adaptée, peuvent aussi y trouver chaussure à leur pied. Ainsi, la gestion de la relation avec le client (qu'il faut absolument fidéliser) est maintenant au cœur de la stratégie des banques et des sociétés d'assurances. Plus du tiers des effectifs du secteur bancaire devrait partir à la retraite d'ici à 2010, et il lui faut ouvrir les vannes du recrutement de profils à haute qualification (employés et techniciens sont embauchés pour 43 % au niveau bac + 4). L'immobilier, lui aussi, recrute, sans parler de l'informatique, du bâtiment, mais aussi du tourisme, de l'accueil social, des ressources humaines et de la sécurité. Le Cnam aide chacun à définir un projet de formation personnalisé et à trouver les financements correspondants. Il propose 400 certificats, titres ou diplômes homologués (de bac + 2 à bac + 8). On peut y faire valider ses acquis de l'expérience (VAE) ou ses études supérieures (VES). **MCJ**

1. Adresse : Cnam, 1 rue Montgolfier, 75003 Paris. Il existe 28 centres régionaux, 150 centres d'enseignement partout en France, 27 instituts spécialisés, avec 800 enseignants à disposition dont les deux tiers sont issus du monde de l'entreprise. Une plate-forme téléphonique renseigne pendant les forums de formation. Le prochain aura lieu en février 2008. Tél. : 01 40 27 23 30. Internet : www.cnam.fr

Un bon millésime

Un livre lourd de 59 000 noms communs, 28 000 noms propres (personnalités, régions, villes, événements), 5 000 illustrations (dessins, schémas, planches, photographies) et 321 cartes. De quoi rêver ! « En ouvrant le petit Larousse, on entre dans une forêt inexplorée, un univers à lui tout seul ! » confie Dominique Rolin, une romancière qui aime les mots, évidemment. Avec elle, 45 personnalités viennent d'intégrer la version 2008 du célèbre *Petit Larousse*, le seul dictionnaire à compter deux parties – l'une consacrée aux noms communs, l'autre aux noms propres – séparées par les célèbres pages roses. Parmi les petits nouveaux, on remarque Juliette Binoche (actrice), Jacques Higelin (chanteur et auteur-compositeur), René Frydman (médecin). Côté noms communs, citons « blo-



gueur » (*Auteur d'un blog*), « podcast » (*Émission de radio ou de télévision qu'un internaute peut télécharger et transférer sur un baladeur numérique ; fichier correspondant*) ou « pitch » (*1. Au golf, balle restant à l'endroit où elle est tombée. 2. Bref résumé accrocheur destiné à promouvoir un film, un livre, etc.*).

Le métier de lexicographe, tout de rigueur et de précision, ne cède pas à l'air du temps. Il y capte mots, expressions, gens, irréductiblement consacrés par l'usage. De quoi mieux comprendre la langue de tous les jours.

Autre nouveauté 2008 : un abonnement gratuit d'un an à l'*Encyclopédie Larousse* sur internet est offert à tout acheteur d'un dictionnaire. Il suffit de se rendre sur le site www.larousse.fr et d'y entrer le code d'accès inscrit sur la première page du livre. **MCJ**

Le temps du livret de compétences

S'engager dans une évaluation par les compétences suppose certes « une modification des pratiques d'évaluation », mais au-delà, cela implique aussi « un profond changement dans les représentations et les pratiques pédagogiques ». Aussi la mise en place du livret de compétences¹, doit-elle être « inscrite dans le temps », recommande l'Inspection générale dans un rapport au ministre de l'Éducation nationale² (Igen) : « On ne peut réussir une mutation aussi importante que celle que représente la mise en place d'une évaluation par les compétences sans s'en donner le temps. [...] C'est en s'engageant progressivement, en ciblant les expérimentations, en passant sans doute par des formes intermédiaires sans viser immédiatement une sorte de pureté conceptuelle, que l'évolution aura le plus de chance de se concrétiser. »

Cet appel à la prudence, l'Igen le fonde sur l'analyse des expériences engagées en Europe – Belgique, Suisse romande – ou encore au Québec. Elles nous montrent, soulignent les auteurs, que « les changements [induits par la mise en place de l'évaluation par les compétences] peuvent entraîner, s'ils ne sont pas correctement expliqués, élucidés, intégrés, une véritable déstabilisation des enseignants, des élèves et des parents, en leur don-

nant le sentiment de ne plus comprendre les objectifs de l'école ». Pas question toutefois de « remettre en cause la pertinence de l'entrée dans l'évaluation par les compétences et de sa transcription sous la forme de livrets [...] ». En effet, expliquent les inspecteurs généraux, la notion de compétences constitue « le point d'appui de toute rénovation des systèmes de formation ».

Reste, estiment-ils, que la mise en place d'une telle démarche « nécessite [...] une révision globale des programmes, une élucidation des compétences à évaluer, une clarification des évaluations à mettre à mettre en œuvre, une formation approfondie des enseignants pour leur permettre de changer leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation, une information précise des familles. »

VG

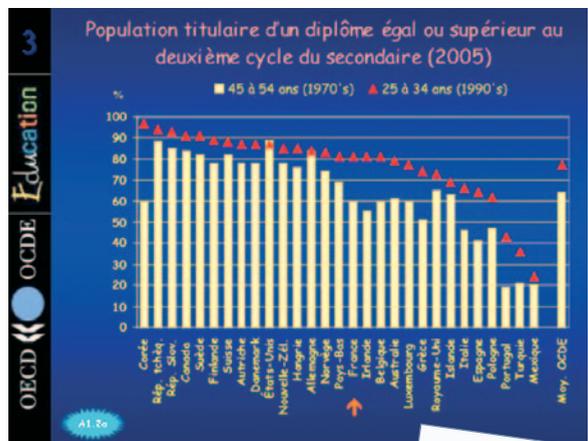
1. Prêvu par l'annexe au décret du 11 juillet 2007 définissant le socle commun de connaissances et de compétences – « L'exigence de contenu du socle commun est indissociable d'une exigence d'évaluation. [...] Un livret personnel permettra à l'élève, à sa famille et aux enseignants de suivre l'acquisition progressive des compétences » –, le livret de compétences est expérimenté depuis la rentrée 2007. Sur le livret de compétences, voir le décret et l'arrêté du 14 mai 2007 au BOEN 22 du 7 juin 2007.

2. Inspection générale de l'Éducation nationale, *Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis ?*, juin 2007. Rapport disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://media.education.gouv.fr/file/50/0/6500.pdf>

Systemes éducatifs comparés

L'OCDE¹ a comparé les systèmes éducatifs de 35 pays. Dans l'édition 2007 de *Regards sur l'éducation*², elle livre le résultat de ses observations. Ils peuvent, sur certains points, conforter les responsables du système éducatif français. Il en va ainsi de l'augmentation du nombre des diplômés du supérieur, essentiellement grâce aux filières courtes d'enseignement supérieur, tels les instituts universitaires de technologie ou les sections de techniciens supérieurs. Mais l'université demeure à la traîne.

Côté réformes, certaines de celles qui nous sont annoncées peuvent sembler rejoindre les observations des experts de l'OCDE. À propos du baccalauréat, par exemple, ces derniers semblent partager l'analyse du ministre de l'Éducation nationale français. Ils plaident en effet pour une individualisation des cursus scolaires et la mise en place d'un baccalauréat avec options plutôt que divisé en filières. Côté collège, en revanche, les avis divergent. Pour Xavier Darcos, « le collège unique n'est plus adapté aux difficultés que rencontre l'école aujourd'hui ». Un point de vue que l'OCDE ne partage pas : elle met en effet en garde contre les programmes scolaires de différenciation précoce. Ils n'ont pas souvent donné de bons résultats. VG



1. Organisation de coopération et de développement économiques.

2. *Regards sur l'éducation 2007 : les indicateurs de l'OCDE*. Document disponible sur le site de l'OCDE : www.oecd.org/home/0,3305,fr_2649_201185_1_1_1_1_1,00.html

En bref

MENTIONS COMPLÉMENTAIRES : MODESTE BILAN

Vingt-sept mentions complémentaires ont été attribuées à des lauréats aux différents Capes externes, indique une note de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) relative aux concours de recrutement des personnels enseignants de la session 2006. 6 419 candidats aux Capes et Capeps s'étaient inscrits pour obtenir cette mention, 443 ont été admis, 268 se sont finalement présentés, et seuls 27 l'ont obtenue. L'innovation que constituent les mentions complémentaires, et qui visait à favoriser la bivalence, peine à s'installer. (Source : Note d'information 07.34)

LES PARENTS ET LA SCOLARITÉ DE LEURS ENFANTS

Qu'il s'agisse du suivi des devoirs, du contrôle du travail scolaire, de la participation aux choix d'orientation, les parents seraient moins impliqués dans la scolarité des filles que dans celle des garçons. Explication avancée par l'Insee qui a conduit l'enquête : si les parents s'investissent davantage auprès des garçons, c'est parce qu'ils considèrent que ceux-ci sont moins autonomes que les filles.

CANNABIS ET PARCOURS SCOLAIRE

En 2005, la moitié des jeunes de 17 ans a déclaré avoir déjà fumé du cannabis et 10,8 % en consomment régulièrement, affirme un rapport de l'Office français des drogues et toxicomanies (OFDT). L'usage du cannabis est fortement lié à la situation scolaire : « [Il] est plus répandu parmi les jeunes qui sont orientés vers une filière courte ou professionnelle et davantage encore parmi les jeunes sortis du système scolaire. » Quant à la consommation régulière, elle est « plus fréquente parmi les jeunes en situation de relégation scolaire ».

DES OUTILS POUR LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

Organiser la rentrée des élèves, la prérentrée des enseignants ; préparer et mettre en place des rencontres parents-enseignants ; conduire un conseil de classe... Sur ces sujets, l'École supérieure de l'Éducation nationale (Esen) propose des fiches claires et efficaces. Elles sont disponibles sur le site de l'école : www.esen.education.fr

Échanges internationaux

Du 19 au 21 septembre dernier, une cinquantaine de jeunes Autrichiens, Français, Grecs, Italiens, Libanais et Québécois de l'association Échanges internationaux¹ se sont réunis à Paris pour une rencontre autour des thèmes de la paix, du développement durable et de l'avenir de la planète. Les interventions se sont succédé : avec notamment le père Pedro Meca, un compagnon de route de l'abbé Pierre, Christian Renoux de la Coordination française pour la décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix, ou encore Fulgence Koné, chargé des relations internationales au secrétariat général de l'enseignement catholique. Les jeunes, très réactifs, sont prêts à s'investir pour un monde meilleur au-delà de leurs études. Pour eux, ces rencontres, enrichissantes sur le plan personnel et culturel, permettent un véritable engagement. Ils découvrent aussi d'autres manières de penser dans d'autres contrées. Et cherchent à établir des relations entre l'Occident et le Moyen-Orient, *via* le Liban, pays qui entend préserver sa culture interreligieuse malgré les secousses qui l'agitent. Voilà 45 ans qu'existe l'association Échanges internationaux. Elle est née en 1963



Prêts à s'investir. Les membres de la délégation libanaise.

dans le but de favoriser l'évolution des mentalités marquées par les conflits franco-allemands et de permettre le rapprochement des jeunes de chaque côté du Rhin. Au fil des ans, elle a évolué et s'est ouverte à tous les jeunes et établissements francophones désireux de partager des idées, des expériences et des initiatives. Le prochain rassemblement aura lieu à Padoue du 25 avril au 2 mai 2008. EDC

➤ Site internet : www.echangesinternationaux.org

1. Monique Moussali, directrice du lycée Notre-Dame, à Castres (Tarn) en est la présidente pour la France.

Agis pour la Peace attitude

Pax Christi organise son quatrième concours lycéen européen. Thème choisi : « Agis pour la Peace attitude : branche-toi nature. » En équipes de quatre, les jeunes sont invités à créer un clip vidéo ou un PowerPoint pour faire évoluer les comportements : sensibiliser à la protection et au respect de la nature, à la solidarité, au partage des richesses pour une paix durable. Avec ce concours, Pax Christi demande dans un double message si quand on aura transformé la planète en poubelle, il sera encore temps de dire « Qu'as-tu fait de ton frère ? », et si quand on aura accaparé toutes les richesses, il sera encore temps de dire « Pourquoi la guerre frappe à ma porte ? ». À gagner : un voyage européen avec les autres pays participants à ce concours. EDC



➤ Inscriptions avant le 28 février 2008 (envoi du CD avant le 10 mars 2008). Adresse : Concours Branche-toi Nature 2008, Pax Christi France, Fleur Borgeat, 5 rue Morère, 75014. Internet : <http://paxchristi.cef.fr>



ATHÉNA

Une exigence de qualité dans le voyage culturel

Avec plus de 40 ans d'expérience des voyages culturels destinés aux scolaires et aux adultes à la découverte du monde méditerranéen, ATHÉNA vous propose des formules très diversifiées. Possibilité de formules personnalisées, sur demande. Bon voyage.

NOTRE BROCHURE EST À VOTRE DISPOSITION SUR SIMPLE DEMANDE.

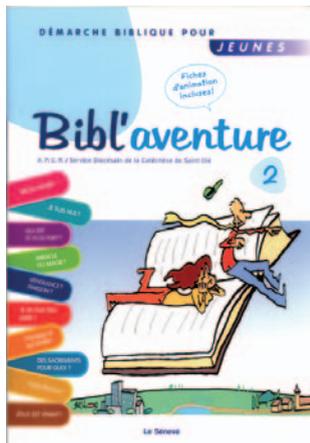
Grèce
Crète
Italie
Sicile
Chypre
Tunisie
Turquie
Libye

ASSOCIATION ATHÉNA • B.P. 100 – 74650 CHAVANOD
Tél. 04 50 10 93 10 • Fax 04 50 10 93 13
E-mail : com@athenavoyages.com

Tout ce que vous voulez savoir est sur notre site :
www.athenavoyages.com

Lire la Bible au collège

En regard de la question « *Je suis nul ?* », une citation d'Ésaïe : « *Tu as du prix à mes yeux et je t'aime.* » Nous voici dans un des dix dossiers proposés aux collégiens par *Bibl'aventure 2*. Suit une invitation à lire un extrait du Deutéronome (Dt 30,15-20) où Moïse rappelle à Israël qu'il s'est engagé dans l'Alliance avec Dieu. Une lecture qui sera accompagnée d'une partie de Memory pour réunir des mots qui vont ensemble (« Mort »/« Servir d'autres dieux »). « *Et si vous partagiez vos choix de vie ?* » peut-on lire dans la bouche d'une petite fille qui se tient le menton. L'occasion pour les adolescents d'échanger entre eux sur le thème abordé. D'autres passages bibliques sont aussi proposés aux élèves, mais toujours avec une approche ludique. Et à la fin du module, deux pages pour les animateurs indiquent comment passer de la réflexion à la méditation. Enfin, la rubrique « *Éclairages bibliques* » permet de situer les extraits dans leur contexte ou d'en expliciter le sens. Le service



diocésain de la catéchèse de Saint-Dié (Vosges) a élaboré différents documents, comme celui-ci, pour « *annoncer Jésus-Christ à ceux qui ne le connaissent pas* ». Avec la volonté de suivre le deuxième axe du texte national *Pour l'orientation de la catéchèse en France* qui préconise « *une organisation de la catéchèse par lieux et regroupements de vie [...]* ». Public visé ici : le collège donc, mais en partant des questions des élèves. D'où les titres accrocheurs des dossiers : « *Mon avenir ?* », « *Qui est le plus fort ?* » ou encore « *Pourquoi souffrir ?* ». Enfin, détails non négligeables pour les adolescents : les teintes acidulées des pages, les dessins humoristiques de Brunor... et une maquette inventive rendent le manuel très attrayant. SH

➤ Association pour la catéchèse en rural (APCR) / Service diocésain de la catéchèse de Saint-Dié, *Bibl'aventure 2*, Le Sénévé, 80 p., 12 €. (*Bibl'aventure 1* traite d'autres thèmes : « *Du temps pour quoi faire ?* », « *Coups pour coups ?* », « *Riche ou quoi ?* »...).

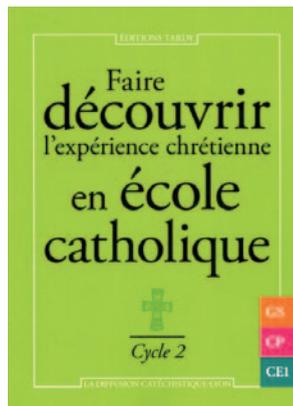
Annoncer Jésus-Christ pour la première fois

Comment trouver une manière originale, propre à l'école catholique, d'annoncer Jésus-Christ, dans le respect des consciences et des choix des élèves et des familles ? peut-on lire dans la préface de cet ouvrage, destiné aux enseignants du cycle 2. La réponse arrive aussitôt car *Faire découvrir l'expérience chrétienne en école catholique* se révèle un outil précieux pour « *aborder avec confiance cette démarche* ». Le cheminement proposé par les auteurs réunis au sein de « *La Diffusion Catéchistique-Lyon* » est simple : trouver une situation d'entrée (en lien avec la vie de la classe), prévoir un temps d'expression (Qu'est-ce que les élèves savent sur le sujet ?), le prolonger par un temps de découverte (Ce qu'ils savent est-il exact ?) puis d'approfondissement (Et pour les chrétiens, quel sens cela a-t-il ?). Dix thèmes ont été retenus parce qu'ils sont considérés comme essentiels « *à une première découverte de l'expérience chrétienne* ». Ainsi en est-il de la fiche sur « *Noël* » dont l'objectif final est de « *découvrir le sens et l'importance de*

cette fête pour les chrétiens » ; ou de celle sur « *L'eau* », qui permet de comprendre les signes liés à l'eau dans la Bible.

Les professeurs des écoles apprécieront tout particulièrement la rubrique « *Quelques repères* » qui leur fournit les informations utiles pour aborder chaque thème. Mais attention, cette première approche de l'expérience chrétienne ne doit pas être confondue « *avec la catéchèse qui demande une adhésion ou une démarche volontaire des enfants et des parents, ni avec la culture religieuse qui reste très descriptive et volontairement neutre* », nous précisent les auteurs. SH

➤ La Diffusion Catéchistique-Lyon, *Faire découvrir l'expérience chrétienne en école catholique - cycle 2*, Éditions Tardy, 92 p., 9 €.



SEMAINE MISSIONNAIRE MONDIALE

En France, toutes les paroisses et mouvements sont invités à se mobiliser pendant la Semaine missionnaire mondiale pour donner les moyens d'agir aux diocèses les plus démunis. Cette Semaine, du 14 au 21 octobre 2007, a pour thème « *Transmets la Parole que tu reçois* ». Elle est portée par les Œuvres pontificales missionnaires (OPM) qui favorisent l'annonce et la transmission de l'Évangile. Par leur intervention économique, les OPM apportent une aide à 1 200 diocèses dans le monde. Si en 2006, le montant des dons à travers le monde a progressé, un tiers des demandes n'ont pu être satisfaites.

Contact : Pascal Legrosse, pascal.legrosse@opm-cm.org

FORMATION ÉTUDIANTS

S'initier à la pensée sociale de l'Église et découvrir le trésor caché au cœur des Évangiles, tels sont les objectifs de la session « *Défi pour la société, défi pour l'Évangile* », des 20 et 21 octobre 2007. Proposée aux 20-30 ans par le service pour les questions familiales et sociales de la Conférence des évêques de France, elle se déroulera à l'Université catholique d'Angers. Une dizaine d'ateliers porteront sur le dialogue interreligieux, l'accueil de l'étranger, l'engagement politique des chrétiens... Internet : www.ccf.fr

ECCLÉSIA 2007

Le congrès *Ecclésia* aura lieu à Lourdes du 26 au 28 octobre prochain, en présence de M^{gr} Dufour, président de la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat (CECC). *Ecclésia*, c'est : un rassemblement d'Église unique depuis près de quarante ans ; 5 000 participants de tous les diocèses et horizons d'action pastorale ; un événement s'inscrivant dans l'élan du Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France. Pour s'inscrire, contacter la direction diocésaine (effectif limité). Internet : <http://sncc.ccf.fr>

OUTIL CATÉCHÉTIQUE

Vivre des rassemblements en communauté propose cinq temps forts intergénérationnels (Toussaint, Noël, Pâques...) et cinq propositions de catéchèses d'adultes. Ce hors-série, publié par les éditions CRER, a été conçu par les services diocésains de l'enseignement catholique et de pastorale catéchétique de Montpellier. Destiné aux animateurs en pastorale, il est accompagné d'un cd-rom sur lequel figurent illustrations et textes (à imprimer ou projeter selon les besoins). 176 p., 25 € (cd-rom offert). Internet : www.editions-crer.fr



Le redoublement et ses méfaits

Le dossier que *Sciences Humaines* consacre à l'école¹ s'ouvre par le rappel du constat établi par Christian Forestier dans son dernier ouvrage² : celui de la fracture scolaire française. « *Tout se passe, explique celui qui a présidé le Haut Conseil de l'évaluation de l'école et qui siège aujourd'hui au Haut Conseil de l'Éducation, comme si le système éducatif français obtenait des résultats excellents avec la moitié de ses élèves et très faibles avec l'autre moitié. Pour les uns, un des meilleurs systèmes au monde, pour les autres, un des plus mauvais des pays développés.* »

Parmi ces élèves dont les résultats sont médiocres, nombreux sont ceux qui ont été « victimes » d'un redoublement. Une pratique dont la France est familière alors même que, toutes les études l'attestent, elle constitue « *la méthode la plus inefficace qui soit pour surmonter les difficultés* ». Plus grave encore, rappelle *Sciences Humaines*, plus le redoublement est précoce, plus ses effets sont néfastes : les élèves qui redoublent au CP ou au CE1 ont près d'un risque sur deux de finir leur scolarité sans diplôme, alors que des élèves de même niveau admis dans la classe supérieure s'en sortent. « *Alors pourquoi, s'interroge Martine Fournier, l'école française s'entête-t-elle à faire redoubler les élèves, au point que la loi Fillon de 2005 vient de renforcer le pouvoir des enseignants dans ce domaine ?* » Au nombre des explications avancées, le fait que le redoublement permettrait aux enseignants de « *lutter contre une hétérogénéité des niveaux considérée comme ingérable* ».

Autre sujet abordé par *Sciences Humaines* : les limites de la démocratisation du système éducatif. Si le pourcentage d'une génération obtenant le baccalauréat est passé, entre 1985 et 1995, de 30 à 60 % – signe d'une incontestable démocratisation –, il stagne depuis, rappelle Martine Fournier. D'autre part, l'augmentation du taux d'accès au baccalauréat s'est faite *via* les baccalauréats technologiques et professionnels dont on sait qu'ils accueillent une part non négligeable de jeunes originaires de milieu modeste. « *Il en résulte, conclut*

Martine Fournier en empruntant à Christian Forestier, *que l'école française reste – malgré le mouvement de démocratisation – une école profondément injuste, qui continue de creuser les écarts entre les élèves des milieux pauvres et ceux des milieux aisés.* »

Le mensuel revient aussi sur le système éducatif finlandais. Un système, souligne Martine Fournier, performant en termes de niveaux d'acquisition et de réduction des inégalités sociales. Une scolarité obligatoire commune de 7 à 16 ans, sans rupture, sans sélection ni orientation précoces, sans redoublement ; un suivi individualisé des élèves et une aide ciblée à ceux qui rencontrent des difficultés ; des méthodes pédagogiques qui privilégient l'activité des élèves ; le refus de toute évaluation pénalisante ; une réelle autonomie aux établissements scolaires ; de grandes exigences en matière de formation des enseignants : autant d'éléments qui font que le système éducatif finlandais figure comme le plus performant ainsi que l'ont montré les résultats des enquêtes PISA³ menées sous l'égide de l'OCDE auprès des jeunes de 15 ans dans une soixantaine de pays.

VÉRONIQUE GLINEUR

Sciences Humaines, 38 rue Rantheaume, BP 256, 89004 Auxerre Cedex. Prix au numéro : 5,50 €.

1. N° 186 (octobre 2007), « *Que vaut l'école en France ?* ».
2. Christian Forestier, Claude Thélot, Jean-Claude Émin, *Que vaut l'enseignement en France ?*, Stock, 2007, 312 p., 18,50 €. Cf. ECA 314, p. 50.
3. Programme international de suivi des acquis des élèves.

Les trois lieux éducatifs

Peut-on toujours croire à l'éducation ? » interroge *Croire aujourd'hui*¹. Objectif du bimensuel catholique : « *proposer des pistes pour donner, à nouveaux frais, le goût à l'éducation dans un monde nouveau et aussi pour un monde nouveau* ».

Si l'éducation est avant tout l'affaire de la famille – les parents sont les premiers et les principaux éducateurs, et la famille le lieu où l'enfant construit ses repères –, elle est aussi le fait de l'école. Le jeune y fait l'apprentissage des savoirs, du savoir-faire et du savoir-vivre-ensemble. Reste, souligne le père Petitclerc, que « *famille et école ne sont pas suffisants* ». L'éducation, explique-t-il, requiert également « *un tiers lieu* ». Qu'il s'agisse d'un mouvement de jeunesse, d'un club sportif ou d'une association culturelle, le jeune y fera « *l'apprentissage de la citoyenneté* » et pourra « *être gui-*

dé dans l'exercice de la responsabilité ». Encore faut-il, poursuit le prêtre et éducateur salésien, qu'entre les acteurs de l'autorité que sont les parents, les enseignants et les éducateurs, il y ait cohérence et respect du champ d'intervention de chacun. Le pire pour un jeune serait d'être mis dans la situation où ces adultes se discréditent les uns les autres. Mais, rappelle Jean-Marie Petitclerc, « *cohérence ne signifie pas uniformité* » : « *L'enfant a besoin de se construire dans des lieux différents, afin d'expérimenter sa liberté de sujet, et il serait terrible pour lui que tout ce qui se passe dans un lieu soit aussitôt connu, de manière intégrale, des deux autres. On serait alors en pleine dérive totalitaire.* »

Paul Malartre revient sur la conviction qui a été au cœur de la démarche d'assises qu'il a initiée et conduite : « *L'enseignement catholique n'est catholique ni par le recrutement de ses élèves, ni par celui de ses enseignants, mais par son projet. [...] [Un projet qui] est fondé sur une appréhension de la personne éclairée par l'Évangile.* » C'est par sa manière d'accueillir, par ses choix pédagogiques et éducatifs, et au-delà, par le regard porté sur la personne de l'élève dans tous les actes de la vie scolaire – un regard fait de confiance et d'exigence – que l'enseignement catholique est catholique.

L'ancien secrétaire général met en garde contre les éventuelles dérives qui pourraient menacer l'identité de l'enseignement catholique : consumérisme et repli identitaire. L'enseignement catholique se doit en conséquence de réaffirmer « *la position originale et nécessaire [qu'il occupe] à la fois pour l'Éducation nationale et pour l'Église* ». Il se doit aussi de veiller à ne pas séparer « *l'acte d'enseigner, l'acte d'éduquer et la proposition du sens chrétien de l'homme, de la vie et de l'histoire* ».

À lire aussi dans ce numéro de *Croire aujourd'hui*, le témoignage du père Martin Pochon, s.j., qui dirige à Saint-Étienne le lycée professionnel Le Marais - Sainte-Thérèse. Il explicite les principes de la pédagogie jésuite : prendre en compte toutes les dimensions de la personne ; former des êtres en relation parce que c'est dans la relation, l'attention à l'autre que chacun peut grandir ; aider chaque jeune à faire l'expérience de l'intériorité... **VG**

Croire aujourd'hui, Bayard, 3-5 rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08. Prix au numéro : 4,50 €.

1. N° 233 (du 10 au 30 septembre 2007).



La Shoah dans la littérature jeunesse

Paris (75)
Jusqu'au 19 décembre 2007

Mémorial de la Shoah, 17 rue Geoffroy-l'Asnier, 75004

Cette série de rencontres est ouverte à tous. De nombreux auteurs et illustrateurs (Jean Molla, Yaël Hassan, Susie Morgenstern, Anne Herbauts...), des comédiens (Romain Apelbaum, Judith Chancel...), un réalisateur de films d'animation (Serge Avédikian) aborderont des thèmes comme « Raconter les génocides aux adolescents » ou « Entre textes, dessins et mémoire ».

Calendrier et programme détaillé sur le site internet : www.memorialdelashoah.org (rubrique « Pour les enfants »)

Mois du film documentaire

Partout en France
Novembre 2007

Bibliothèques, médiathèques, cinémas...

En novembre, le film documentaire est à notre porte, ou c'est tout comme. Bibliothèques, cinémas, médiathèques, salles municipales..., au total, ce sont près de 900 lieux à travers la France et une centaine dans le reste du monde (car la manifestation essaime à Doubaï et Jakarta notamment) qu'investissent des programmeurs passionnés. Leur but : « Montrer et faire aimer à un public toujours plus large la richesse et la force du documentaire de création. »

Programme (par régions et par réalisateurs) sur : www.moisdudoc.com

82^e Semaine sociale de France

Paris (75)
Du 16 au 18 novembre 2007

Cnit Paris-la Défense

En présentant le thème de l'édition 2007, « Vivre autrement - pour un développement durable et solidaire », Jérôme Vignon, le nou-

veau président des Semaines sociales de France, écrit notamment : « Comment [la tradition chrétienne] peut-elle aider à penser une évolution profonde de nos modes de vie, aux côtés de responsables politiques dont la tâche est de transformer un sentiment collectif d'urgence en une réelle capacité de changement ? » Elena Lasida, économiste, chargée de mission à Justice et Paix et maître de conférences à l'Institut catholique de Paris, s'emparera de cette « interrogation pour les chrétiens ». Parmi les autres personnalités invitées à s'exprimer durant ces trois journées, citons Denis Clerc, économiste et fondateur du magazine *Alternatives économiques*, et M^{sr} Emmanuel, métropolitain grec-orthodoxe de France.

Programme et bulletin d'inscription : www.ssf-fr.org

Colloque Le Livre de l'aveugle

Paris (75)
28 novembre 2007

Hôtel national des Invalides, 129 rue de Grenelle, 75007

Le Livre de l'aveugle édite des manuels scolaires en braille (cf. *ECA* 313, p. 9). Pour fêter ses 90 ans, cette association organise un colloque sur le thème « Texte et image : transcription-adaptation ». Un sujet délicat quand on sait les difficultés rencontrées par les transcrip-teurs pour rendre compte des images, croquis et schémas qui illustrent les livres de classe. Comment décrire, par exemple, un tableau de maître dans un livre d'histoire ? Ou même, comment indiquer tout simplement une couleur à un aveugle de naissance ? Cette problématique sera présentée par des intervenants de haut niveau : praticiens et chercheurs. Le Centre national de formation des enseignants pour déficients sensoriels (CNFEDS) de l'université de Savoie est partenaire de ce colloque, placé sous le haut patronage de l'Académie française. Enseignants et éducateurs y sont les bienvenus, mais attention, l'inscription est obligatoire et le nombre de places limité à 150 personnes.

Programme détaillé sur www.livredelaveugle.fr - Inscription auprès du Livre de l'aveugle. Tél. : 01 47 35 91 17. Fax : 01 47 35 79 76. E-mail : lila@tele2.fr

Sécurisation des parcours et compétitivité

Paris (75)
4 décembre 2007

Eurosites George-V

Ce colloque organisé par l'Association pour la formation professionnelle des adultes (Afp) se veut plate-forme d'échange mais aussi d'anticipation des nouveaux enjeux liés à la sécurisation des parcours professionnels. Les 350 participants (directeurs des ressources humaines, responsables de conseils régionaux et collectivités locales, institutionnels...) s'interrogeront sur quatre grands thèmes (dont « Performance économique et perspective professionnelle : un investissement partagé ») et pourront suivre six ateliers (« Réussir l'orientation tout au long de la vie », « Favoriser les mutations sur le territoire », « S'engager en formation, un autre rapport au travail »...).

Renseignements et inscriptions : Média Premier. Tél. : 01 40 19 92 55. E-mail : media1er@wanadoo.fr

Colloque Astep 2007

Nantes (44)
5 et 6 décembre 2007

École des Mines

L'Astep, c'est l'« Accompagnement scientifique et technique à l'école primaire », l'une des nombreuses initiatives issues de La main à la pâte. Pour promouvoir cette forme d'accompagnement, le ministère de l'Éducation nationale, l'Académie de sciences, l'Académie des technologies et l'École des mines de Nantes organisent un colloque intitulé « L'élève, le maître et le scientifique : science et technologie en partage ».

Présentation, programme et bulletin d'inscription sur internet : http://astep2007.emn.fr/IMG/pdf/Plaquette_ASTEP2007_V3.pdf

Salon de l'éducation

**Du jeudi 22 novembre
au dimanche 25 novembre 2007,
à Paris-Expo - Hall 7,
Porte de Versailles,
de 9 heures 30 à 18 heures.**



**L'enseignement catholique,
les facultés catholiques,
les grandes écoles
et les parents d'élèves
vous attendent
Hall 7/3 / Stand ADM8**

Invitation à télécharger sur
www.salon-education.org

Des épargnes à mesurer

au regard des spécificités des établissements catholiques d'enseignement



Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'épargne salariale n'est pas réservée aux seules entreprises cotées en Bourse. Elle trouve également toute sa pertinence dans les PME et les associations. Si elle ne doit pas se substituer à la rémunération des personnels, elle peut cependant participer réellement à la dynamique sociale. Comme l'indique Yannick Dubois¹ : « *Même si l'on sait que, dans le secteur associatif, le montant de la rémunération n'est pas la seule motivation, les outils d'intéressement, de participation et d'épargne salariale participent du geste managérial.* »

Cependant, comme l'ont souligné lors de l'entretien avec le CIC, Michel Quesnot (Fnogec²), Philippe Poussin (Snceel³) et Laurence Roger (Snec-Cftc⁴), les associations gestionnaires des établissements catholiques d'enseignement ont dans ce domaine plusieurs interrogations qu'il conviendra d'étudier avant toute mise en place à grande échelle (constitution de réserve pour abonder les versements volontaires, accords de branches, situation des contractuels de droit public, des bénévoles, des religieux et des religieuses des congrégations, avantages pour les associations non fiscalisées, etc.).

Pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants des dispositifs d'épargne d'entreprise, nous avons donc demandé aux représentants du CIC, et plus particulièrement à Jocelyn Le Dimet, directeur de clientèle au CIC Épargne Salariale de nous éclairer.



Dans le cadre des actions du club des partenaires du secrétariat général de l'enseignement catholique, la banque CIC, opérateur majeur de la banque assurance, deuxième banque de détail en France, quatrième groupe bancaire français, et acteur actif du monde associatif, a souhaité s'entretenir avec des acteurs de l'enseignement catholique sur les divers services qu'elle propose pour accompagner notamment les personnels dans des plans d'épargne comme le « Plan d'épargne d'entreprise » et le « Plan d'épargne pour la retraite collectif ».

Qu'est-ce qu'un Plan d'épargne d'entreprise (PEE) ?

Le PEE est un système collectif d'épargne très souple qui ouvre à l'ensemble des salariés, avec l'aide de leur entreprise ou de leur association, la possibilité de constituer un portefeuille de valeurs mobilières défiscalisé.

Quelles sont les personnes concernées par le PEE ?

Il peut être mis en place dans toutes les entreprises, quels que soient leur forme juridique ou le nombre de leurs salariés. Tous les salariés de l'entreprise peuvent participer au Plan d'épargne d'entreprise. Un minimum d'ancienneté dans l'entreprise peut être exigé dans la

limite maximale de trois mois. Les anciens salariés de l'entreprise, partis en retraite ou en préretraite, en conformité avec le règlement du PEE, peuvent continuer à faire des versements volontaires.

Quelles sont les règles de mise en place d'un PEE ?

Le PEE est mis en œuvre dans le cadre d'une négociation entre le conseil d'administration de l'association et le comité d'entreprise, ou le cas échéant, ses délégués du personnel. Dans le cas où il n'y aurait pas d'accord, une décision unilatérale de mise en œuvre peut être prise. Mais le conseil d'administration de l'association doit alors formellement consulter son comité d'entreprise, ou le cas échéant, ses délégués du personnel, sur le projet de règlement du PEE au moins 15 jours avant le dépôt obligatoire à la Direction départementale du travail.

Comment un PEE est-il alimenté ?

Par des versements volontaires des salariés ; par les sommes versées au titre de l'intéressement (celles-ci sont alors exonérées de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans la limite de la moitié du plafond annuel moyen de la Sécurité sociale). Ces deux catégories de versements ne doivent pas dépasser, sur l'ensemble des plans d'épargne d'un individu (PEE, PEI⁵, PERCO) un quart de la rémunération annuelle ou du revenu professionnel imposé à l'impôt sur le

« L'innovation dans le pilotage des filières BTS est à l'ordre du jour. »

revenu au titre de l'année précédente ; par les sommes attribuées au titre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise ; par les sommes provenant d'un Plan d'épargne ou de la participation constitués chez un précédent employeur ; par les sommes provenant d'un PEL ; par une aide de l'entreprise obligatoire. Cette dernière peut consister dans des versements complémentaires (abondements). Elle est alors versée en numéraire à hauteur au maximum de 8 % du PASS⁶ par salarié et par an. Cet abondement ne peut excéder le triple du versement volontaire du salarié. L'aide de l'entreprise peut aussi consister dans la prise en charge des frais de fonctionnement du PEE.

Que deviennent les sommes collectées ?

Les sommes recueillies par le PEE sont placées dans des Fonds communs de placement d'entreprise (FCPE). Les avoirs peuvent être répartis librement entre les différents FCPE et transférés d'un fonds vers un autre, en conformité avec le règlement du PEE.

Pourquoi un plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) ?

En France, la retraite repose sur le système par répartition. Les experts s'accordent aujourd'hui sur le constat d'une baisse inéluctable du taux de remplacement. L'écart entre le niveau de la pension à la retraite et le niveau du dernier revenu d'activité est amené à s'accroître. Il apparaît donc nécessaire pour chaque salarié de se constituer un revenu complémentaire pour la retraite. Cet effort d'épargne peut être réalisé à titre individuel ou, de préférence, dans le cadre de l'entreprise ou de l'association employeur.

Conscients de l'urgence d'agir pour tous les salariés, les pouvoirs publics, trois ans après la loi Fillon, ont prévu, dans la nouvelle loi sur l'épargne salariale, la nécessité pour les entreprises et les associa-

tions de négocier sur le Perco dès lors qu'elles ont mis en place un PEE depuis plus de cinq ans. L'objectif pour vos associations est de faire du Perco l'outil le plus efficace possible pour dynamiser l'épargne individuelle de vos collaborateurs et réduire ainsi la chute de revenus au moment de la retraite.

Comment fonctionne ce plan ?

La mise en place d'une solution « épargne retraite » efficace nécessite la maîtrise et la coordination de l'ensemble des étapes depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la gestion actuarielle des rentes, en passant par la gestion administrative et financière. C'est un système d'épargne, collectif et facultatif, ouvrant aux salariés d'une entreprise ou d'une association la possibilité de constituer, avec l'aide de celle-ci, un portefeuille de valeurs mobilières. Il est assorti d'avantages fiscaux en contrepartie d'un blocage de l'épargne jusqu'à la retraite. Dans le cadre de ce plan, chacun peut épargner à son rythme et selon ses moyens. L'épargne est bloquée jusqu'au départ à la retraite (sauf cas de déblocage anticipé), elle est récupérable en capital ou en rente viagère. Elle est acquise aux salariés quoi qu'il arrive. À la sortie de leur vie active, les titulaires d'un Perco ont la possibilité de récupérer leur capital en une ou plusieurs fois ou de le convertir en rente. Il peuvent aussi le lier à une assurance-vie.

Comment les PERCO sont-ils alimentés ?

Les salariés peuvent alimenter les PERCO par leur participation, leur intéressement, des versements volontaires éventuels ou le transfert d'actifs d'autres dispositifs. L'association peut, si elle le souhaite, accompagner les versements individuels d'un abondement constitué à partir d'une réserve spéciale dont les modalités de fonctionnement sont prévues par un accord entre les partenaires sociaux.

Comment les salariés peuvent-ils gérer leur PERCO ?

Les salariés se voient proposer deux modes de gestion :

– La gestion pilotée : le salarié délègue la gestion de son PERCO à des spécialistes en épargne salariale et se repose sur leur savoir-faire. À ceux-ci d'offrir le meilleur couple de rentabilité/risque. L'épargne est investie automatiquement dans des FCPE. Progressivement et jusqu'au départ en retraite, la gestion pilotée transfère automatiquement les avoirs de l'épargnant vers des fonds plus réguliers en performance (moins exposés au risque actions). Ce mode d'investissement permet de lisser les cycles de la Bourse sans limiter l'espérance de valorisation. Les placements peuvent s'établir en fonction de champs éthiques (priorité de financement d'entreprises solidaires, interdiction d'investissement dans des entreprises d'armement, par exemple).

– La gestion libre : Si le salarié souhaite conserver une complète autonomie, il peut opter pour un mode de gestion libre. Il gère alors lui-même et à sa convenance son épargne à partir des FCPE composant le PERCO.

Pour le salarié, le choix d'un mode de gestion n'est pas définitif, le passage de la gestion libre à une gestion pilotée est possible à tout moment.

PROPOS RECUEILLIS PAR CHRISTIAN NOUZILLAC

1. Juriste, consultant d'associations, cabinet Kogito.
2. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
3. Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre.
4. Syndicat national de l'enseignement chrétien-Confédération française des travailleurs chrétiens.
5. Plan d'épargne interentreprises.
6. Plafond annuel de la Sécurité sociale.

Savoir +

Retrouvez l'ensemble des prestations bancaires destinées aux établissements sur le site : www.cic.fr
Contact : votre agence CIC, ou Denis Dehestre, 4 rue Gaillon, 75107 Paris Cedex 02. Tél. : 01 42 66 74 16. Fax : 01 42 66 78 18. E-mail : conseil-ogec@cic.fr



Un document élaboré par Renasup (Réseau National d'Enseignement Supérieur privé)

Bon de commande

STRATÉGIE BTS-LMD

L'exemplaire : 1,50 € - 1 € à partir de 100 ex.

Nom / Établissement :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Code postal / Ville :

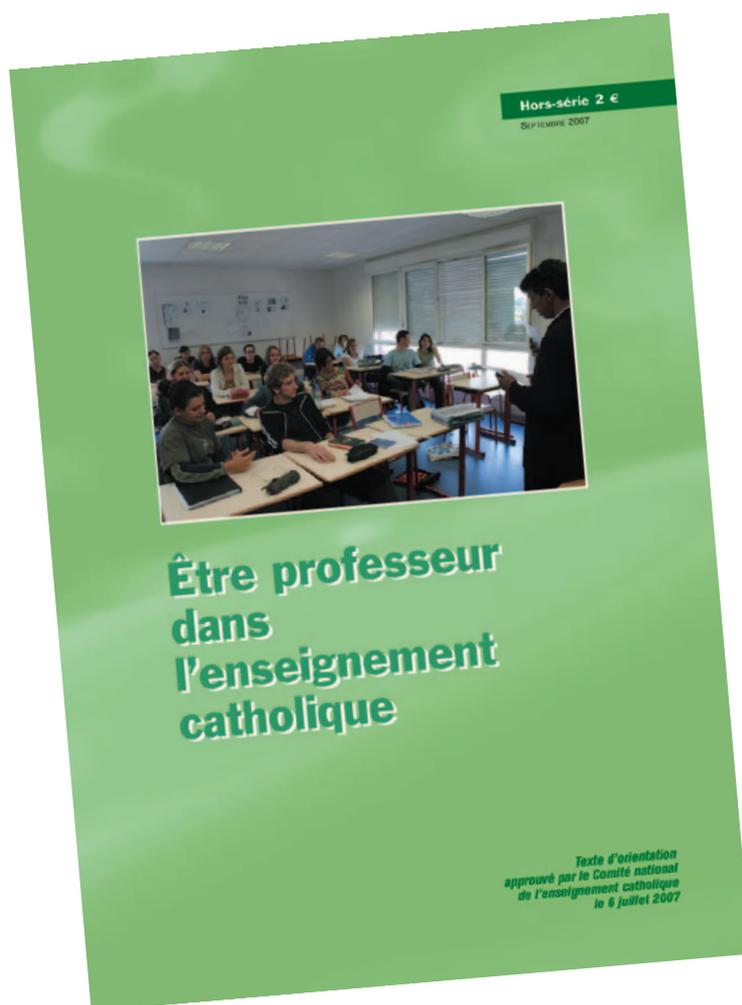
.....
.....

Souhaite recevoir : ex.

À renvoyer accompagné de votre règlement à : AGICEC

277 rue Saint-Jacques
75240 Paris Cedex 05

« Un message de reconnaissance et de confiance aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »



*Texte
d'orientation
approuvé
par le Comité
national de
l'enseignement
catholique
le 6 juillet
2007.*

ÊTRE PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'exemplaire : 2,00 €

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

En quête d'autorité

Tout n'est pas négociable à l'école ! Oui, mais comment le faire comprendre à des élèves parfois tout-puissants à la maison ? Quand l'autorité naturelle ne suffit plus, quand l'autoritarisme ne passe plus, il faut repenser la relation éducative. Individuellement et collectivement, car la remise en cause

personnelle pour trouver la bonne posture – un mélange de confiance et de fermeté – ne suffit pas. C'est la communauté éducative dans son ensemble qui doit veiller au respect des personnes et des règles. Avec une priorité : une écoute qui peut désamorcer bien des comportements violents.

Des professeurs dépassés et des jeunes allergiques à la discipline qui ne se rejoindraient que dans un mal-être scolaire commun ? Depuis une décennie, au rythme des faits divers de la violence à l'école, cette image dégradée est passée dans l'inconscient collectif. Comme un signal d'alarme. Du coup, au rayon des ouvrages de réflexion pédagogique, une pléthore d'essais rouvre le débat sur l'autorité. Une notion que l'élan de Mai 68 avait remise dans un placard poussiéreux, à côté des martinets et autres bonnets d'âne. Mais, privée de son ancienne légitimité, incontestable et incontestée, l'autorité ouvre un abîme de questions. Quel seuil de tolérance avoir ? Quand la discipline devient-elle abusive ? Le système est-il conçu pour faire face au défi de la scolarisation de masse ? Il semble que nous plongeons bel et bien dans la crise de la culture annoncée par la philosophe Hannah Arendt : « [...] l'éducation ne peut faire fi de l'autorité, ni de la tradition, et [...] elle doit cependant s'exercer dans un monde qui n'est pas structuré par l'autorité ni retenu par la tradition¹. »

Mais une crise ne débouche pas forcément sur une impasse. Les doutes, les réflexions, puis les recherches et les expériences menées sans cesse dans les établissements construisent les bases d'une légitimité recouvrée de l'autorité. L'enjeu sous-jacent : redéfinir une nouvelle relation élèves-enseignants, puisque l'autorité ne se construit que dans le rapport à autrui.

« Il s'agit de faire accepter que l'enseignement implique une asymétrie qui est nécessaire au nom du bien commun, tant pour garantir la sécurité que de bonnes conditions d'apprentissage. Les élèves ne seront jamais les égaux des professeurs, même en démocratie. Il faut retrouver une juste distan-



Définition. « L'autorité nous est conférée par ceux qui nous écoutent. » (Jean-Marie Petitclerc)

ce avec eux, sans pour autant revenir à des systèmes rigides qui ne reconnaissent pas l'enfant comme personne », analyse Yves Mariani, membre de l'observatoire national de pédagogie de l'enseignement catholique.

Pas évident

Une fois le principe posé, il s'agit de le faire partager par les élèves. Car l'autorité implique un minimum d'adhésion. Sinon, elle cède le pas à la force. Dénoncés dès le XVII^e siècle par Jean Baptiste de La Salle, les châtiments corporels n'apparaissent plus aujourd'hui que comme des échecs de l'autorité. À bannir absolument. Pour restaurer une « crédibilité » admissible par tous, Jean-Marie Petitclerc² s'appuie au contraire sur trois principes délimitant « une pédagogie de la confiance » : attitude bienveillante, souci de justice et nécessité de cohérence.

Cette démarche permet de redonner tout son sens à l'acte de transmission. Comme le pointe le sociologue Hugues Lagrange³, cette réhabilitation passe aussi par la valorisation du savoir pour lui-même et non plus seulement

comme un moyen de réussite. Encore une fois, l'éducateur devrait donc résister aux modélisations actuelles prônant les vertus d'une saine compétition au service du fonctionnalisme à tout prix.

Pour Brigitte Plaidy, directrice de l'école Jeanne-d'Arc⁴ de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), ce sont bel et bien les évolutions problématiques de la société que traduisent certains comportements inadaptés des enfants, même en zone rurale et dans une toute petite structure de 180 élèves. « La modernité et son monde d'écrans nous déshumanisent. La violence est banalisée partout. À la rentrée, un élève m'a sidérée en me prévenant : "Vous savez, dans l'école

où j'étais avant, c'était la baston tout le temps, il y avait des points de suture à chaque récré, alors vos règles de ne pas bousculer, ça va être difficile à tenir pour moi !" »

Effectivement, pas évident dans ces conditions de partir sur de bonnes bases. D'autant plus que la crise de la famille et les familles en crise finissent de brouiller les derniers repères des enfants. Pour Brigitte Plaidy, tout cela contribue à déséquilibrer le développement des jeunes : « Ils sont adultisés dans le dire et infantilisés dans le faire. Ils deviennent matures plus tôt, portent parfois les problèmes de leurs parents et peuvent avoir des comportements de préado dès le CMI-CM2. D'un autre côté, ils ont du mal à gérer les questions méthodologiques, on doit les aider à faire leur cartable, et surtout, ils ne savent pas respecter les consignes. »

Fil rouge

Pour rétablir le cadre dont manquent toujours davantage d'enfants, de nombreux projets d'établissement se sont penchés sur la notion de contrat. De plus en plus d'élèves participent à l'instauration des règles de vie

Le cercle des poètes disparus / D. R.

et apprennent ainsi à se responsabiliser. À l'école Notre-Dame⁵ de Marcy-l'Étoile (Rhône), un passeport « Frimousse », remis en grande pompe à chacun en début d'année, permet depuis dix ans aux élèves de comprendre et d'adopter un code de bonne conduite. Trois transgressions aboutissent à un retrait du passeport qui ne peut être récupéré qu'après s'être engagé solennellement devant les adultes et les camarades à se conformer à l'avenir à la règle enfreinte. En effet, les règles de vie ont été établies par les élèves eux-mêmes à la rentrée : « *La sanction n'est plus le fait de la maîtresse qui s'est énervée. Elle est indiscutable. C'est la loi. Le but est de faire cheminer les élèves vers l'autodiscipline. Cette année, je sais déjà que ce travail sera plus long avec ma classe, plus turbulente que la moyenne. Il va falloir s'adapter : relever un peu le seuil de tolérance pour ne pas faire que du rappel à l'ordre. Et d'un autre côté, donner moins de liberté aux élèves, être davantage derrière eux* », explique Catherine Doppler, l'une des enseignantes. Tout serait affaire de dosage, donc. Et d'aucuns s'accordent à dire que dans les classes plus difficiles, solliciter et motiver les élèves par des projets pédagogiques particulièrement ambitieux s'avère aussi très fructueux.

L'autorité n'est pas un monstre sacré univoque, mais une alchimie subtile, polyphonique.

L'ambition de l'autonomie, celle par laquelle l'élève grandit et devient capable de se fixer ses propres règles, peut en effet être un bon fil rouge pédagogique. D'ailleurs, l'étymologie de l'autorité, « *augere* », ne signifie-t-elle pas croître, développer ?

Permettre à l'élève de s'affirmer implique aussi de favoriser au maximum son expression personnelle. Sous forme de débats pour les plus âgés, de récits pour les plus jeunes, voire en recourant à l'auto-évaluation. De plus en plus, des conseils d'élèves ou d'établissement ouvrent également le débat sur le cadre de vie scolaire, le règlement intérieur ou la pédagogie. Mais attention, ces espaces de réflexion critique doivent rester bien circonscrits. Un des apports fondamentaux des grands pédagogues du début du XX^e siècle⁶, souvent trop vite taxés de « libertaires », est d'avoir souligné l'importance pour les éducateurs d'être à l'écoute. Ainsi, la relation d'autorité gagne à être individualisée. Ne serait-ce que pour ne pas enfermer dans une spirale d'échec un enfant plus turbulent que la moyenne. En cas de difficulté, le soutien

Les élèves prennent plus de liberté avec les règles

► En 2006, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale a publié une étude* sur les conceptions de la vie en société chez des élèves en fin de primaire et en fin de collège en 2005 et sur leurs évolutions en une décennie. Globalement plus tolérants et solidaires, les élèves de 2005 affichent une plus grande distanciation par rapport aux règles et à leur respect. L'indicateur de leur propension à respecter la loi a baissé de 66 à 65 %. Ainsi, 33 % des collégiens considèrent pouvoir transgresser s'ils ne se font pas prendre. En 6^e, ils ne sont plus que 38 % à contester l'affirmation : « Il faut obéir aux lois seulement si on est d'accord avec elles », contre 51 % en 1994. La loi et la hiérarchie de la gravité des délits, mal intégrées en CM2, semblent bien mieux comprises au collège. Paradoxalement, les règles sont moins bien respectées, 57 % des élèves trouvant inacceptables de copier sur leur voisin contre 73 % en 1994. Les élèves font aussi preuve de davantage d'esprit critique. Ainsi, 99 % des collégiens comprennent la fonction du règlement intérieur – préciser ce qui est interdit, les droits et les devoirs –, mais 68 % d'entre eux considèrent qu'il est toujours favorable aux adultes et 18 % n'acceptent pas de toujours le respecter. Pire 13 % des élèves pensent que le règlement ne sert à rien ! **VL**

* « Les attitudes à l'égard de la vie en société des élèves de fin d'école et de fin de collège », Note évaluation 06.02 (août 2006). Document téléchargeable à l'adresse : <http://media.education.gouv.fr/file/25/7/2257.pdf>

d'un(e) psychologue est souvent précieux (cf. encadré p. 27).

À la direction diocésaine de Rennes (Ille-et-Vilaine)⁷, trois personnes d'un service d'accompagnement et de médiation interviennent à la demande des chefs d'établissement lors de situations de crise éducative. « *Cela englobe les conduites à risque, les problèmes d'absentéisme, tout ce qui place le jeune en position de rupture et en danger de décrocher. Le but est de refaire du lien lorsque le dialogue semble rompu* », explique le directeur diocésain Jean-Loup Leber. État des lieux, écoute des enseignants, remise du jeune dans une dynamique de projet, en concertation avec les familles. Le suivi est sur mesure, avec entretien psychologique si besoin : « Il

faut s'adapter, jouer sur le degré de tolérance des professeurs : parfois, il faut céder sur certaines choses, dispenser de certains cours, aménager l'emploi du temps pour au contraire poser des exigences fermes sur d'autres points comme la ponctualité ou le fait d'avoir ses affaires. » Le service de médiation effectue 100 à 200 accompagnements par an et intervient sur les cas de signalement d'enfants en danger.

Pierre angulaire

Au quotidien, pour prévenir les dérives, les adultes peuvent aussi entretenir une certaine proximité avec les élèves. Un lien affectif qui les aide à rester à l'écoute. Dans ce domaine, tutorat et ateliers extrascolaires ont leur rôle à jouer. Ils constituent en effet un terrain idéal pour nouer des relations interpersonnelles en dehors des cours, comme le préconise Jean-Marie Petitclerc. La directrice du lycée agricole de Massabielle⁸, Patricia McDwyer, « *ose même le mot "amour"* ». Sans pour autant céder au laxisme : « *Il faut cultiver une rigueur extrême mais en évitant l'écueil de la rigidité. Car c'est seulement une extrême rigueur qui nous permet d'avoir la grande souplesse indispensable pour réconcilier nos élèves avec l'école.* »

Ainsi, à Massabielle, où règne un climat de convivialité entre professeurs et élèves, de nombreux rituels d'autorité rappellent au quotidien la référence symbolique à la règle : se lever, en début de cours, faire silence, se mettre en rang ou se laver les mains avant et après le déjeuner... À la moindre transgression, la sanction tombe, sans surprise. Car des limites bien établies ont un double intérêt : tout d'abord, les contraintes extérieures reposent le jeune de la pression intérieure qui le pousse à s'affirmer – un répit appréciable dans une société où, dès le plus jeune âge, les enfants choisissent par exemple eux-mêmes leurs activités extrascolaires. Autre avantage, et non des moindres : elles permettent l'expérience de la transgression et évitent l'escalade⁹.

Voilà qui nous conduit à la pierre angulaire de l'autorité : la sanction. Systématique sous peine de déstabiliser le consensus établi sur les règles, elle doit aussi, pour être efficace, être comprise, proportionnée et réparatrice. Au contraire de la punition qui s'applique de manière souvent humiliante à quelqu'un – aller au coin, recopier des lignes... –, la sanction réagit à un acte répréhensible et doit donc faire sens par rapport à lui.

Christiane Durand, elle aussi membre de l'observatoire national de pédagogie de l'enseignement catholique, donne un

exemple de bonne pratique : « Des professeurs ont découvert un réseau de tricherie, organisé par un élève qui communiquait ses réponses aux autres. Plutôt que d'exiger de lui des excuses publiques, ils l'ont astreint à faire du soutien scolaire auprès de ses camarades. »

Bien sanctionner nécessite donc réflexion, concertation et prise de recul. À l'externat Saint-Joseph - La Cordeille¹⁰, à Ollioules (Var), les enseignants recourent systématiquement à la médiation du cadre éducatif du niveau concerné pour arrêter les mesures disciplinaires à prendre : « C'était le rôle joué par les pères maristes quand ils travaillaient encore dans les établissements. Cela permet d'éviter un face-à-face prof-élève, ou de prendre des décisions trop hâtives dans le feu de l'action. Et puis le cadre éducatif a une vision plus globale de l'élève qu'il voit tout au long de la journée. Il peut adapter la sanction au contexte et servir de soupape de décompression », explique le directeur Yves Ruellan.

À Saint-Joseph¹¹, à Fontenay-le-Comte (Vendée), puis, depuis cette rentrée, au collège Saint-Nicolas¹² de Tiffauges (toujours en Vendée), Yves-Marie Marquis a utilisé la note de vie scolaire comme un outil pour harmoniser l'évaluation des comportements des élèves. Son barème se fonde sur des critères empruntés, d'une part, au règlement intérieur, et, d'autre part, aux chartes que les élèves de chaque niveau définissent en début d'année.

« Le règlement intérieur, est souvent touffu, et il est difficile de se l'approprier. Mettre un coup de projecteur sur un aspect – respect du réfectoire, langage correct – aide les élèves à se concentrer sur des objectifs précis. Quant aux chartes, elles doivent donner les moyens de remplir les objectifs de l'année – gérer l'organisation en 6^e, s'investir dans son projet d'orientation en 3^e... – et de créer une bonne ambiance de classe – participation à des projets humanitaires », détaille le chef d'établissement. Autre avantage, les critères changent à chaque période, une modularité qui permet de s'adapter aux circonstances, en contrôlant la légèreté des tenues estivales au dernier trimestre, par exemple. Une dose d'auto-évaluation parachève ce dispositif qui fournit un référentiel clair pour tous, professeurs comme élèves.

Car en matière d'autorité, la cohérence des équipes pédagogiques apparaît fondamentale. Les adultes doivent impérativement s'accorder sur quoi sanctionner et comment sanctionner. Sans déroger à la règle et en agissant en concertation pour les cas délicats. Ainsi, Yves Ruellan remarque que « les difficultés existent surtout aux abords de l'école, avec les groupes extérieurs à l'établissement ; ou au lycée professionnel où élèves et adultes en formation continue cohabitent et où l'hétérogénéité des



La valeur ajoutée d'une psy à l'école

Depuis deux ans, la psychologue* Françoise Grenier intervient à l'école Jeanne-d'Arc de Forcalquier où elle a été surprise de découvrir un public hétéroclite : difficultés légères et cas lourds se côtoient. Au sein de la permanence hebdomadaire financée par l'Ogec**, plusieurs prises en charge se sont donc développées. L'an dernier, elles ont concerné 25 enfants sur un effectif de 185. « La plupart ont bénéficié d'un seul entretien destiné à aborder un problème ponctuel, comme un décès ou tout autre événement pouvant entraîner des troubles réactionnels. Un suivi régulier à raison d'une séance tous les quinze jours a concerné six enfants sur des difficultés plus anciennes et moins réversibles. Pour ceux qui ont subi des maltraitances, par exemple, la thérapie vise à leur apprendre à gérer leurs séquelles, à vivre avec leur histoire sans chercher à se replacer dans des situations de violence, de manière inconsciente, en transgressant et provoquant le professeur. » Cet accompagnement au long cours est réservé aux familles démunies (ne pouvant engager une prise en charge en libéral) et conditionné à l'accord des parents auxquels Françoise Grenier peut aussi proposer un soutien concernant leur déficit d'autorité : « Les causes sont multiples, liées au profil de l'enfant, à une pathologie du parent, dues à des carences affectives ou à une réaction de rejet par rapport à une éducation trop rigide dont il a lui-même souffert dans son enfance. J'explique toujours qu'éduquer, c'est donner de l'amour, mais aussi des limites qui vont sécuriser les enfants. » Françoise Grenier apporte enfin une aide précieuse aux enseignants devant faire face à des troubles du comportement graves. Elle peut par exemple leur éviter des mises en situation qui rappellent à l'enfant un traumatisme antérieur : « Leur dire qu'il est normal que les solutions pédagogiques restent inopérantes dans certains cas allège aussi leur sentiment de culpabilité. » Forte de son expérience, Françoise Grenier considère désormais indispensable la présence d'une psychologue à l'école, « ne serait-ce que dans une optique préventive ». **VL**

* Au contraire du public qui recourt à des psychologues scolaires, en général des enseignants ayant suivi une formation de psychotechnicien, l'enseignement catholique préfère faire appel à des psychologues diplômés qui posent des diagnostics cliniques.

** Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

publics nous met parfois en porte-à-faux ». Autre facteur pouvant mettre en danger la cohérence : lorsque les parents ne partici-

pent pas à la « clôture éducative » préconisée par le sociologue Hugues Lagrange. Carnets de liaison, appels téléphoniques et rencontres, voire conférences sur des thèmes d'éducation..., tout est bon pour persuader les familles de collaborer avec l'école.

Petits riens

L'autorité n'est donc pas un monstre sacré univoque mais une alchimie subtile, polyphonique, mêlant l'autorité de compétence de professeurs conscients de leur devoir d'exemplarité et l'autorité expliquée et comprise comme la garantie du bien commun. Le charisme et la faculté d'empathie de chacun ajoutent une touche personnelle à la relation d'autorité. Elle peut aussi se nourrir de petits riens : une architecture ouverte, l'introduction de la mixité qui en assagit certains, la valorisation des efforts et la vigilance aux moindres incartades. Elle est fondamentale en ce quelle dessine une posture pédagogique idéale dans l'écoute et le dialogue.

Et parce qu'elle éduque à l'altérité : « Indissociable d'un exercice de la patience, la relation d'autorité suppose le désir de rejoindre l'autre dans ce qui fait qu'il est autre¹³. »

VIRGINIE LERAY

1. Hannah Arendt, *La crise de la culture*, Gallimard, coll. « Folio essais », 380 p., 7,20 €.
2. Jean-Marie Petitclerc, *Lettre ouverte à ceux qui veulent changer l'école*, Bayard, 2007, 170 p., 15 €. Cf interview et extraits pp. 28-29.
3. « Les jeunes face aux ruptures migratoires et familiales », dans le dossier « Faire autorité », *Esprit*, n° 313.
4. Adresse : Avenue Sainte-Promasse, 04300 Forcalquier. Tél. : 04 92 75 00 04.
5. Adresse : 32 route de Sainte-Consorte, 69280 Marcy-l'Étoile. Tél. : 04 78 87 04 54.
6. Célestin Freinet, Maria Montessori, Ovide Decroly, Fernand Deligny...
7. Adresse : 45 rue de Brest, CS 34210 - 35042 Rennes Cedex. Tél. : 02 99 54 20 20.
8. Adresse : 63580 Vernet-la-Varenne. Tél. : 04 73 71 31 25. Internet : www.massabielleleap.com
9. Philippe Jeammet, professeur en pédopsychiatrie à l'Institut mutualiste Montsouris (Paris), « Le monde adulte en mal de transmission », *Esprit*, n° 313.
10. Adresse : 2229 route de Faveyrolles 83190 Ollioules. Tél. : 04 94 24 43 49. Internet : www.esj-lacordeille.com
11. Adresse : 7 rue Barnabé-Brisson, BP 259 - 85205 Fontenay-le-Comte Cedex. Tél. : 02 51 69 14 85. Internet : <http://st-jo-fontenay.com>
12. Adresse : 7 rue des Douves 85130 Tiffauges. Tél. : 02 51 65 72 34.
13. Michaël Foessel, « Pluralisation des autorités et faiblesse de la transmission », *Esprit*, n° 313 (mars-avril 2005).

Savoir +

Deux livres à lire :
 – Rachel Gasparini, *Ordres et désordres scolaires – la discipline à l'école primaire*, Grasset/Le Monde, coll. « Partage du savoir », 2000, 286 p., 21,30 €.
 – Bernard Defrance, *Sanctions et discipline à l'école*, La Découverte, 2003, 212 p., 15 €.

Rien n'est jamais acquis...



D.R.

Face à des difficultés croissantes d'ordre disciplinaire, l'équipe éducative du lycée agricole Bonne-Terre à Pézenas (Hérault) vient de suivre une formation axée sur l'autorité.

C'est un constat et une prise de conscience pour l'équipe du lycée agricole Bonne-Terre à Pézenas (Hérault). Un constat de difficultés croissantes avec les jeunes, notamment les plus grands de terminale. « Ces derniers temps, ils faisaient autant de chahut que les petits de quatrième – jets de papiers, conversations, chewing-gums mâchés en cours... », commente Bernadette Foucras, professeur principale des premières STAV¹ et enseignante de physique-chimie. Cela a déclenché notre réflexion. Nous nous sommes demandé s'il s'agissait d'un défaut d'autorité de notre part. » « Sous prétexte d'autonomie, nous avons laissé passer trop de choses, insiste un peu amère Géraldine Bos, professeur principale de quatrième, enseignant les maths et la physique. Il y a eu des dérives, au point que l'an dernier, je n'avais plus aucun plaisir à me rendre dans les grandes classes. Maintenant, il va falloir à nouveau serrer les boulons, réimposer un cadre rigoureux aux plus âgés alors que l'on pensait certaines choses acquises. »

Portables qui sonnent trop facilement, piercings, tenues vestimentaires négligées, « dreadlocks² » (véritables nids à poux), cigarettes, drogue et photos pornographiques qui circulent parfois dans l'internat, insultes, violences physiques ou verbales, chahuts... Autant de dérives suffisamment répétées pour alarmer l'équipe éducative de ce lycée qui a vu son public se diversifier, il y a neuf ans, lors de la

fusion avec un autre établissement de la petite cité médiévale. « Nous sommes de plus en plus confrontés à la génération "enfants rois" à qui l'on n'a jamais dit "non" », fait remarquer le directeur, Jean-Denis Vidal. « Beaucoup arrivent en 4^e-3^e par défaut, concède Jacques Decor, CPE³ et responsable de l'internat depuis vingt ans. Ils ont cumulé les échecs personnels et scolaires. Ils portent parfois trop de responsabilités sur leurs épaules et refusent toute contrainte. Ils se heurtent vite aux rappels des règles de vie qui pour eux relèvent de la prison. »

Au fil des ans, l'équipe s'est, elle aussi, renouvelée. Des piliers sont partis. Des jeunes sont arrivés. La cohésion a peut-être été un peu moins forte. Le cadre et les limites n'ont plus été posés de façon systématique. « À un moment donné, un certain assouplissement a été bénéfique, précise Françoise Carrère, surnommée « la mémoire de l'école », dans l'établissement depuis vingt ans et à quelques jours de la retraite. Cela

a permis de la créativité, un peu plus de fantaisie. Petit à petit, l'assouplissement est devenu relâchement. On s'est laissé emporter. Je crains un retour de bâton. Sur certaines choses, nous ne pourrions plus négocier. »

À la quasi-unanimité, l'équipe éducative a donc souhaité faire une pause et s'interroger sur l'autorité. Une formation sur ce thème a eu lieu en juin dernier, sous la houlette de François Faure de l'Ifeap⁴. « Nous ressentions le besoin de nous ressouder, de redire collectivement les choses pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, d'harmoniser nos pratiques, de rediscuter des seuils de tolérance en posant les mêmes limites, d'avoir un discours commun et cohérent, de mieux comprendre notre rapport personnel à l'autorité, de redire les valeurs que nous voulons défendre », disent d'une même voix les enseignants rencontrés. « J'ai compris aussi que je m'investissais parfois trop, reconnaît Géraldine Bos. Il est sage de garder la bonne distance. Trouver la voie du milieu ne peut se faire

qu'avec l'aide des collègues. C'est en équipe que l'on apprend à gérer nos propres fragilités. »

Avec les plus jeunes, le cadre est posé d'office, les règles strictes, les limites non négociables. « Depuis des années, nous avons instauré des outils d'accompagnement pour éviter les débordements : feuille de route, agenda scolaire, carnet de liaison..., commente Paul Cauvel, professeur principal de quatrième. On vérifie durant l'heure de vie de classe que tout cela fonctionne. Les parents savent ainsi ce que font leurs enfants à l'école. Et cela nous a aidés à mettre en place une discipline personnelle de l'élève. »

Points concrets

Sans compter les petits rituels du quotidien qui, loin d'être anodins, favorisent le calme et le respect mutuel : se mettre en rang avant d'entrer en classe, dire bonjour, se lever quand quelqu'un entre, vouvoyer si possible les jeunes. « On le fait non pas parce que cela se pratiquait avant, mais parce que cela apporte vraiment quelque chose », commente Jean-Denis Vidal qui reconnaît bénéficier d'une autorité naturelle, de par sa simple fonction, contrairement aux enseignants qui doivent sans cesse la conquérir et apporter la preuve de leur légitimité. « J'impose dès le premier jour dans mes classes le respect et une attitude de travail. Et j'en discute avec les jeunes pour aboutir à un règlement qui sera celui de leur classe », confie Bernadette Foucras. Pour cette enseignante, l'autorité passe aussi par la manière dont elle saura capter l'attention de ses élèves : « J'essaie d'introduire le maximum de participation active dans mes cours. Parfois, quand la tension monte, mieux vaut un break plutôt que de poursuivre un cours envers et contre tout. Nous avons sans cesse à gérer la Cocotte-minute toujours prête à exploser. »



© E. du Closel

Enseignants. De gauche à droite : Géraldine Bos, Paul Cauvel et Françoise Carrère.

Pour faciliter l'accès aux règles, des points concrets existent : élèves-délégués véritables porte-parole, surveillants-élèves, gestion de l'internat par les jeunes eux-mêmes... Mais l'équipe est consciente de la nécessité passagère d'imposer sans discussion possible des règles élémentaires.

L'équipe est consciente de la nécessité passagère d'imposer sans discussion possible des règles élémentaires.

L'enthousiasme est là, et l'équipe soudée est bien décidée. Une cohésion qu'il va cependant falloir entretenir. Par des journées pédagogiques régulières en « intra » qui seront autant de relais pour créer une véritable dynamique de groupe capable de s'inscrire dans le temps.

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.
2. Coiffure en longues mèches de cheveux emmêlés des rastas.
3. Conseiller principal d'éducation.
4. Institut de formation de l'enseignement agricole privé

Contrat de confiance

À Notre-Dame-de-France, à Marseille, qui n'accueille certes pas des enfants difficiles, l'autorité n'est guère battue en brèche. Grâce à une forte cohésion de l'équipe et à un respect des règles élémentaires.



D.R. maternelle à la terminale. Un établissement où l'autorité semble bien vécue. « Fermeté » et « souplesse » sont deux termes employés par les familles pour caractériser cette autorité. Fermeté car on ne discute pas une sanction qui est toujours justifiée et

Surplombant le Vieux-Port et à l'abri de la « Bonne Mère¹ », Notre-Dame-de-France est un établissement où l'on sent régner une certaine paix. Un établissement imprégné de culture chrétienne ; où l'on prône la non-mixité pour que les jeunes filles puissent grandir sereinement en étant elles-mêmes ; où la continuité éducative est assurée de la

accompagnée ; souplesse car on cultive le respect, le dialogue et l'échange. « Chacun est à sa place, la hiérarchie existe, elle est reconnue et respectée, commente la directrice Alette de Fromentel. Avoir de l'autorité, c'est accepter des responsabilités. L'autorité n'est donc pas un but, mais un moyen. Chez nous, cela se vit, c'est implicite. Il y a une manière d'asseoir son autorité par sa compétence et une confiance en soi et en l'autre. Nous avons quelque chose à transmettre aux jeunes. S'ils sentent que l'on y croit, que l'on sait où l'on va les mener, ils suivront. Un contrat de confiance naît de la connaissance que l'on a d'eux, de la vision chrétienne que l'on porte sur eux. L'autorité est une juste relation. »

rellement, c'est la cohésion très forte de l'équipe éducative et la cohérence entre le dire et le faire. « Chez nous, rien n'est cloisonné, l'information circule, et nous sommes solidaires les uns des autres », reconnaît la CPE Mireille Jaumain. Quant aux infractions, même légères, elles ne restent pas impunies. Mais les sanctions sont graduées et justes, souvent sous forme de travaux d'intérêt général.

« Les élèves signent le règlement, poursuit la CPE. Elles savent donc ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. On pose vraiment les limites. On ne laisse rien déraiper. Une autorité ferme avec une touche d'humour passe toujours. » « L'autorité n'est bien vécue que si elle a un sens et qu'elle en donne, assure de son côté Geneviève Pouliquen, professeur d'histoire qui n'hésite pas à faire de ses cours une forme de jeu. L'humour et la bienveillance sont essentiels dans l'autorité. La bienveillance ? Faire confiance, a priori. Mais l'autorité n'est jamais acquise une fois pour toutes. »

EDC

1. La basilique Notre-Dame-de-la-Garde.

Distance et nuance

▶ À Notre-Dame-de-France, Sébastien Dey, professeur de sciences de la vie et de la Terre (SVT) est également professeur-conseiller pédagogique (PCP). « Pour beaucoup de stagiaires, l'autorité, c'est avant tout l'absence de chahut pendant leur cours. Je leur fais comprendre que l'autorité, c'est aussi de savoir garder un climat de confiance pour que les élèves puissent grandir. Ils ont parfois tendance à croire qu'en étant prof-copain, tout ira bien. Ils apprennent parfois douloureusement la nécessité de mettre de la distance. »

Tout y contribue : la tenue vestimentaire, le positionnement dans la classe, le registre de la voix, la manière dont on se présente aux jeunes... « Ils peuvent confondre autorité, autoritarisme, pouvoir. J'insiste beaucoup sur la nécessité d'être juste avec un élève dans la sanction ou la remarque. Les jeunes sont hypersensibles sur les questions de justice. Les stagiaires finissent par percevoir que tout est dans la nuance. Les conflits avec les élèves les aident à grandir. Ils apprennent aussi que les actes qu'ils posent ont des conséquences. » Au fil des mois, chacun finit par se positionner plus clairement et asseoir ainsi son autorité. **EDC**

Cohésion et cohérence

Il y a certes dans cet établissement des traditions qui fondent l'autorité : se lever quand un enseignant entre, un temps de silence en début de journée dans toutes les classes, et les cinq attitudes qui sont des engagements des assises – « bonjour, merci, s'il te plaît, au revoir, pardon ». « Nous tenons au pardon, c'est une attitude d'humilité et de vérité. » Mais ce qui permet vraiment à l'autorité de fonctionner natu-



Directrice. Alette de Fromentel.

En avoir ou pas

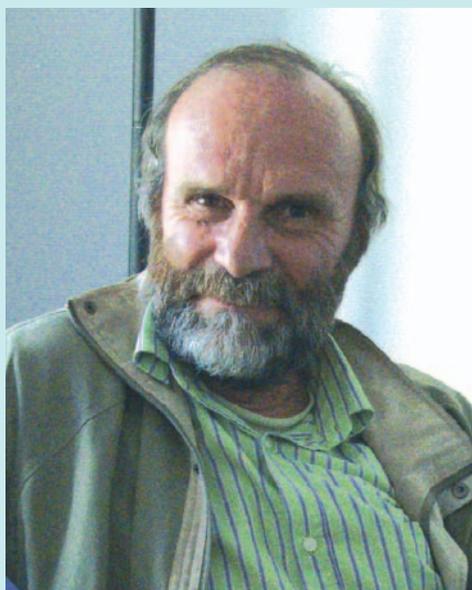
Polytechnicien, salésien, éducateur spécialisé, Jean-Marie Petitclerc est chargé de mission au cabinet de Christine Boutin, ministre du Logement et de la Ville. Selon lui, l'autorité est le premier chantier à ouvrir pour construire une école qui assure la réussite de tous.

Vous venez de publier un livre : Lettre ouverte à ceux qui veulent changer l'école¹. Comment construire une relation « de bienveillance, de justice et de crédibilité » qui est, dites-vous, le fondement de l'autorité, dans une école taxée d'effectuer du tri social ?

Jean-Marie Petitclerc : En effet, l'autorité n'est pas quelque chose qu'on « a » ou qu'on « n'a pas ». Certains enseignants me disent « *Moi, j'en ai !* » Et je leur réponds : « *Venez dans un groupe de jeunes du Valdocco², et vous verrez !* » On fait, ou on ne fait pas, autorité. Et celle-ci nous est conférée par ceux qui nous écoutent. C'est une relation qui est appelée à rendre les jeunes auteurs de leur vie. Je ne dirais pas que le but de l'école est de faire du tri social mais que ce tri est une conséquence de ses dysfonctionnements. Très visible, il est vrai, dans les statistiques. Quand j'ai fait l'X³, en 1971, cette grande école accueillait encore des enfants d'ouvriers, d'employés et d'agriculteurs : ils étaient 25 % dans les années 1960, et seulement 2 % en 2005. L'école de la République, qui avait pour mission la promotion sociale de tous, est malheureusement devenue une école où les élites permettent à leurs enfants d'accéder à des postes d'élite. L'erreur est d'avoir réduit la notion d'égalité des chances à une caricature : enseigner la même chose, partout, à tout le monde, quelles que soient les différences, au lieu de développer des pédagogies différenciées. Mais je continue de croire que l'école est faite pour la progression de chacun, même si aujourd'hui elle perd de sa crédibilité aux yeux des jeunes et des parents, cause première de la remise en question de son autorité.

Les plaintes des parents contre l'école ont, en effet, ces dernières années, beaucoup augmenté...

J.-M. P. : Le lien de confiance entre parents et enseignants s'est lui aussi rompu. Nombre d'enseignants sont jugés non crédibles par les enfants, ce qui est grandement dommageable pour ces derniers, puisqu'ils ont besoin d'une cohérence vivante entre les différents adultes



© M.-C. Jeanniot

« L'art d'exercer l'autorité, c'est l'art de se positionner. »

qui les entourent. « *Absents* », disent les parents des enseignants. « *Démissionnaires* », rétorquent ces derniers. En parlant de la sorte, les uns et les autres sabordent mutuellement leur autorité. Toutes les études que j'ai faites sur la violence permettent d'établir un lien entre le degré de violence des jeunes et l'incohérence des adultes à qui ils ont affaire. C'est un vrai problème.

Pour changer l'école, la première mesure, dites-vous, est de restaurer l'autorité...

J.-M. P. : Une autorité fondée est liée à la qualité de la présence des adultes dans l'école. Quels qu'ils soient : professeurs, administratifs, agents de service, membres de la direction, éducateurs, travailleurs sociaux... Une véritable relation d'autorité nécessite d'établir à la fois une bonne proximité et une bonne distance avec les jeunes. L'art d'exercer l'autorité, c'est en effet l'art de se positionner. Ainsi les jeunes sentent-ils qu'assez proche, on s'intéresse à eux, mais que suffisamment distant, on se pose en tant qu'adulte, différent d'eux. Aujourd'hui, je crains que la distance ne soit

devenue trop grande entre élèves et enseignants. Souvenez-vous du fameux questionnaire dit « *Balladur* » qui avait été adressé aux jeunes à la suite des manifestations anti-CIP⁴. Les jeunes demandaient aux enseignants de s'intéresser à eux, et réclamaient notamment de leur part un peu de coordination, de concertation par rapport aux travaux à faire à la maison – trop un jour, pas assez le lendemain. On peut toujours faire un lien entre le degré d'écoute qui règne dans une institution et la violence qui s'y manifeste : moins il y a d'écoute, plus il y a de violence.

Pour revenir au changement souhaité de l'école, je ne crois pas à une grande réforme venue d'en haut. Il faudrait accorder plus d'autonomie aux chefs d'établissement, pour trouver et établir des liens entre leur école et le monde de la cité. Il s'agit en fait de redonner du sens à cette institution dont les centres d'intérêt paraissent décalés par rapport au monde des adolescents. La mission d'un professeur d'histoire n'est pas d'abord de transmettre un contenu, mais le sens qui réside dans la connaissance de l'histoire pour vivre sa vie de citoyen du XXI^e siècle. C'est la même chose pour le professeur de mathématiques ou d'anglais. Les jeunes ont besoin de rencontrer des adultes porteurs de sens. Ils reconnaissent de l'autorité aux adultes qui les aident à croître dans ce monde marqué par le zapping et le « tout, tout de suite ». Des adultes capables de leur livrer les clefs de l'investissement dans le temps, dans un projet... Il faut sortir de l'idée d'une école qui serait un lieu de consommation de cours, où l'on arrive le plus souvent possible cinq minutes en retard pour en repartir très vite. Comment demander aux jeunes d'investir l'école si les adultes la fuient ?

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

1. Bayard Éditions, 170 p., 15 €.
2. Association de prévention créée dans une cité sensible d'Argenteuil, habilitée par le conseil général du Val-d'Oise.
3. Surnom de l'École polytechnique.
4. En mars 1994, le projet de contrat d'insertion professionnelle du gouvernement Balladur (payer à 80 % du Smic des jeunes de niveau bac + 2 et plus) avait conduit plus de 200 000 lycéens et étudiants dans la rue. Un questionnaire avait ensuite été envoyé aux 15-28 ans et un comité des sages avait élaboré des mesures pour les jeunes.



Bienveillance, justice et crédibilité

« S'il est un objectif principal assigné par les politiques, de droite comme de gauche, à ce qui devrait être une grande réforme de l'Éducation nationale, c'est bien celui de la restauration de l'autorité. Mais, le plus souvent, leur discours reste de nature plus incantatoire que porteur de vraies propositions. Il est vrai que la relation d'autorité enseignant/élève fonctionne beaucoup moins bien que par le passé. Et nombreux sont les enseignants débordés par les adolescents qu'ils qualifient de « difficiles ». D'autant que le système a tendance à placer les néophytes dans les lieux où il est le plus délicat d'enseigner.

« Y a plus d'autorité ! » C'est par ce constat que bon nombre d'enseignants expriment les difficultés ressenties à l'égard des jeunes. Manière de signifier que, pour eux, la relation éducative ne va plus de soi. Et leur propos est fortement teinté de désenchantement !

Les jeunes dits "difficiles"

Mais qui sont donc ces jeunes qualifiés de « difficiles » qui remettent en cause l'autorité ? Permettez-moi un exemple.

Des éducateurs viennent me trouver pour me parler d'un garçon difficile, Alexandre. Ils ne savent plus comment faire avec lui, et se posent sérieusement la question : ne vaudrait-il pas mieux l'orienter sur un secteur plus spécialisé ? Mais, lorsque je discute avec l'agent qui assure l'entretien du centre, et qui a noué une relation différente avec Alexandre, il le juge plutôt agréable. Que se passe-t-il en fait ? Lorsqu'un éducateur, qui se croit bon éducateur – et je n'en veux surtout pas aux éducateurs qui travaillent avec moi de se croire bons, car il le faut pour tenir dans ce difficile métier, et je n'irai pas personnelle-

ment embaucher quelqu'un qui se croirait mauvais –, est en difficulté relationnelle avec un jeune, il a tendance à considérer ce jeune comme difficile. Le qualifier ainsi, c'est une manière de sauvegarder son identité de « bon ».

De même, un enseignant, qui se croit bon enseignant – et là encore, je ne lui en veux surtout pas de se considérer ainsi –, s'il est en difficulté relationnelle avec un jeune, aura tendance à le considérer comme « mauvais élève ». Le qualifier ainsi lui permet de sauvegarder son identité de « bon » !

En fait, ce qui est difficile, ce n'est pas le jeune... mais c'est la relation que l'on arrive ou pas à nouer avec lui. Chaque fois que j'interviens en qualité d'éducateur spécialisé dans une famille, et que des parents me parlent d'un enfant difficile, ils me parlent du membre de la fratrie avec lequel ils éprouvent le plus de difficultés à établir une relation empreinte d'affection et de confiance telle qu'ils rêveraient de pouvoir la nouer.

Mais si je parle avec l'adolescent, et si, malgré tout, il continue d'avoir une suffisamment bonne image de lui-même – élément important pour son développement personnel, car on ne soulignera jamais assez les conséquences dramatiques de la mésestime de soi –, il fait le même raisonnement, mais à l'envers, considérant ses parents comme difficiles : « Tu sais, mes parents, ils ne comprennent rien à rien ! » De même, le jugement que les adolescents considérés comme difficiles portent sur leurs enseignants, leurs éducateurs n'est pas triste !

Ayons bien conscience que ce ne sont pas les jeunes en soi qui sont difficiles, mais la relation nouée avec eux. [...]

Pour une pédagogie de la confiance

N'oublions jamais que si le pouvoir peut être fondé sur la menace, l'autorité, quant à elle, ne peut se fonder que sur la confiance. « *Sans confiance, pas d'éducation* », aimait à répéter Jean Bosco à ses disciples. Il est indispensable, pour que la relation d'autorité adulte/jeune puisse fonctionner, que la confiance soit partagée. Comment instaurer cette confiance ? Jean Bosco ne délivre pas des recettes pédagogiques, des techniques éducatives. Il répond par un mot, que l'on a sans doute trop oublié dans ce monde scolaire trop institutionnalisé : « l'affection ». « Sans affection, pas de confiance ; sans confiance, pas d'éducation », tel est le fil rouge de la pédagogie salésienne, initiée par ce grand édu-

cateur du XIX^e siècle. L'enfant, l'adolescent n'accepteront l'autorité que de celui dont ils sentent la bienveillance à leur égard. Ce regard de bienveillance doit s'accompagner d'une intense pratique de la justice. Car s'il est bien un domaine sur lequel les enfants et les adolescents sont particulièrement sensibles, c'est celui de la justice. Toute parole et toute attitude qu'ils percevront comme terriblement injustes, voire discriminatoires, sont très douloureusement ressenties et peuvent miner pour longtemps la crédibilité de leur auteur.

La pratique de l'autorité nécessite bienveillance et justice.

Considérer le plus faible

Ce sont les jeunes, et peut-être plus particulièrement encore ceux qui rencontrent le plus de difficultés sur leur parcours, ont le plus besoin, c'est de considération.

Il fait bon réentendre ce que disaient les membres de la commission présidée par Claude Thélot : « Une école juste ne peut se borner à construire une compétition juste. Elle doit aussi offrir une éducation morale à tous, indépendante des performances des élèves et les protégeant à la fois de "l'orgueil des vainqueurs" et de "l'humiliation des vaincus". Le but de l'éducation à l'école devrait être de trouver un équilibre entre l'exigence de reconnaissance de l'individu et les impératifs de la vie en commun. »

La qualité d'une école se mesure, à mes yeux, à l'attention portée aux élèves rencontrant le plus de difficultés. D'ailleurs, comme j'aime à le dire à tous les enseignants, lors d'animations de journées pédagogiques, si on réfléchit bien, c'est toujours l'élève en difficulté qui nous fait progresser dans notre art pédagogique : il nous oblige à nous poser des questions, à nous remettre en cause.

[...] Bienveillance, justice, crédibilité, trois exigences sur lesquelles doit se fonder l'exercice de l'autorité par l'éducateur.

L'autorité ne fonctionne pas auprès des jeunes, lorsque le porteur ne paraît ni bienveillant, ni juste, ni crédible. Et si le succès d'une vraie réforme de l'école passait moins par le déploiement de crédits supplémentaires que par la formation humaine et pédagogique des enseignants ?

Extraits du chapitre « Restaurer l'autorité » (Lettre ouverte à ceux qui veulent changer l'école, Bayard Éditions, 2007, 170 p., 15€).

Se former, c'est possible !

Jeux de rôle, groupes d'analyse de pratiques, observation de classes... sont autant de moyens d'aborder le problème de l'autorité. Les enseignants ont besoin d'échanger entre eux, voire d'être accompagnés quand la gestion de la classe leur échappe.

Qui a dit que l'autorité était naturelle ? Dans les centres de formation de l'enseignement catholique, on sait bien qu'elle s'apprend et même qu'elle se cultive, quel que soit le charisme de départ d'un enseignant. Tout est affaire de posture, direz-vous, et c'est bien là que le bât blesse ; car ce qui « marche » avec une classe peut « échouer » avec une autre, et un prof se retrouver brusquement en échec.

Au CFP¹ Saint-Yves, à Arradon, près de Vannes (Morbihan), on prend le problème au sérieux, après avoir constaté, lors de visites pédagogiques, que des professeurs stagiaires étaient plus facilement en difficulté face aux écoliers. C'est pourquoi ce centre de formation propose depuis deux ans un module de deux jours aux futurs professeurs des

écoles. Intitulé « La relation éducative », il mêle différentes approches. Tout d'abord une conférence-débat avec un psychologue, Jean-Luc Emeraud, qui travaille dans un institut médico-éducatif. Sa conviction : la relation se construit par ce qu'on est, mais elle est aussi dépendante de la qualité du travail pédagogique qu'on propose. Suit, l'après-midi, la projection d'un film réalisé dans une classe à trois niveaux (CE2, CM1 et CM2).

Les nouvelles promotions ont-elles plus de mal à faire face ? Non.

« La relation y est facile, les enfants sont sereins et autonomes, la péda-

gogie très différenciée », commente Bernard Mercier, directeur du CFP. « Les étudiants sont éblouis par l'organisation de la classe mais ne voient pas toujours la qualité de la relation », a remarqué le directeur. Le lendemain, les stagiaires sont mis en situation, par le biais de jeux de rôle. Un parent fait des reproches à un professeur. Un écolier n'a pas fait ses devoirs... « Je suis épaté par le réalisme des stagiaires quand ils jouent les élèves », constate Bernard Mercier. Ceux qui observent pointent du doigt « l'acteur » qui a donné une sanction trop rapide et pas adaptée. Un exercice très formateur ! Un travail repris avec les tuteurs, car depuis cette rentrée, chaque étudiant bénéficie d'un suivi individualisé. Enfin, dernier temps fort : un échange avec des enseignants chevronnés qui viennent raconter comment

ils s'en sont sortis avec des classes « difficiles ». « Il ressort du discours des "anciens" qu'ils gardent toujours confiance dans la possibilité de progrès des enfants. C'est cela qui les fait tenir. Les assises ne sont pas que des mots ! » ajoute Bernard Mercier.

Représentations du métier

À Paris, l'Institut supérieur de pédagogie (ISP) aborde de la même manière ce thème avec les futurs professeurs du second degré. Ici aussi, un apport théorique s'impose : ainsi le psychologue clinicien Dominique Ginot, interviendra, le 8 novembre 2007, sur le thème « Le retour à l'autorité : régression ou nécessité ? », puis Patricia Vallet, formatrice en travail social, le 18 février 2008, sur « Le risque de



Rentrée 2007. Les étudiants du CFP d'Arradon se forment à la relation éducative.

l'emprise et la question de l'éthique dans la relation pédagogique² ». D'autre part, des ateliers sont programmés sur « l'animation du groupe classe », « le corps, les gestes, la voix, l'occupation de l'espace », « la gestion des conflits ». « *Des techniques qui se révèlent vides si on ne sait pas les habiter* », précise Nicole Priou, directrice de l'ISP. C'est pourquoi, un travail sur les représentations du métier, débuté à la rentrée, se poursuit dans des groupes d'analyse de pratiques qui ont lieu quatre fois par an. On y choisit deux situations-problèmes qui traitent souvent de discipline, de motivation des élèves ou de règle du jeu dans la classe. Mais attention, note Nicole Priou, « *il faut savoir tenir compte des contextes différents, car telle piste adaptée à tel public n'est pas transposable. On est dans l'analyse fine !* ».

Historique et cas concrets

Les nouvelles promotions ont-elles plus de mal à faire face ? « Non, constate la directrice, les jeunes s'en tirent aussi bien que les anciens. » Celle-ci se dit, en revanche, « *frappée par les enseignants qui n'avaient jamais eu de problèmes d'autorité et en rencontrent brusquement* ». Jusqu'aux professeurs-conseillers pédagogiques (PCP) qui ont du mal à se faire entendre... des stagiaires qu'ils suivent ! « *J'ai beau lui dire tout le temps..., elle continue à faire les mêmes bêtises* », confie-t-on à Pierre Robitaille qui accompagne depuis cinq ans les PCP, toujours à l'ISP. « *Les PCP réagissent parfois vis-à-vis des stagiaires, comme ils reprochent aux stagiaires de réagir par rapport aux élèves !* » note le formateur. En imposant, par exemple, un modèle de professeur qui ne correspond pas à la personnalité du jeune... À la direction diocésaine de Rennes, on se soucie plus particulièrement des enseignants qui perdent pied, avec un dispositif d'accompagnement d'ensei-

Un travail sur soi



© S. Horguelin

Christian Philibert, formateur à l'IFD.

« L'ère du "C'est comme ça !" est révolue, explique Christian Philibert, *les enfants négocient tout avec leurs parents. Du coup, il leur semble naturel de faire de même avec leurs professeurs qui sont déstabilisés.* » Au catalogue de l'IFD de Grenoble, où intervient ce formateur, on trouve cette année trois stages qui abordent le problème de l'autorité*. Ils s'adressent à des enseignants et des cadres éducatifs souhaitant acquérir des compétences relationnelles adaptées aux nouveaux comportements des élèves. Christian Philibert entend les faire réfléchir sur trois points : leur positionnement comme éducateur, leur respect du règlement de l'école et leur participation au projet de l'institution. Le tout, en partant de situations vécues en classe. « *Tant qu'ils ne sont pas au clair sur leur rôle, les enseignants risquent d'avoir des attitudes injustes, comme de passer de la passivité à l'explosion. Ces faiblesses sont vite repérées par les élèves* », note le formateur. Mais se resituer dans une éthique d'éducateur suppose un travail sur soi : « *Il faut revoir son rapport personnel à l'autorité, qui s'est construit dans l'enfance.* » Autre axe de travail : mener une réflexion sur la sanction. « *Elle n'est pas un lieu de pouvoir, mais le rappel de la limite* », précise Christian Philibert. Une limite nécessaire pour grandir. Selon lui, « *un gros travail doit être fait avec les enseignants pour leur apprendre à se réapproprier le règlement intérieur avec les élèves* ». Comment ? En les conduisant, par exemple, à distinguer les « normes » qui s'expliquent, des « règles » qui sont négociables et des « lois » qui s'imposent. Car tout n'est pas négociable dans l'école ! Il ne s'agit pas moins que de « *refonder un contrat social dont le règlement intérieur est l'expression* », conclut le formateur. **SH**

* « Gérer les groupes d'élèves en termes d'autorité et de sanction » à Grenoble, les 13 et 14 décembre 2007, à Clermont-Ferrand, les 10 et 11 décembre 2007 ; « Acquérir des compétences relationnelles et éducatives » à Grenoble, le 28 novembre 2007 et le 12 mars 2008, à Lyon, le 17 octobre 2007 et le 6 février 2008 ; « Les nouveaux comportements scolaires » à Lyon, le 14 novembre 2007. Contact : Institut Formation et Développement, 8 rue Beccaria, 38000 Grenoble. Tél. : 04 76 17 15 15. Internet : www.ifd-formation.org

gnants et d'équipes dans la gestion des difficultés scolaires ». Comment procède-t-on ? « *Il y a d'abord une étape d'écoute, explique Anne Pois, professeur-accompagnateur. Je vais ensuite proposer un accompagnement qui peut prendre différents aspects : visites de classe avec analyse de pra-*

tiques, échanges avec d'autres collègues du même établissement ou d'un établissement différent, stages sur la gestion du groupe classe ou même expression théâtrale, lecture d'un ouvrage traitant de la gestion des classes difficiles. » Parmi les accompagnés, des débutants, des enseignants en fin de carrière,

voire en milieu de carrière : « *Tous peuvent être fragilisés professionnellement par des difficultés personnelles ou familiales qui stigmatisent encore les problèmes de relation avec le groupe classe ou un élève* », relève Anne Pois.

Ces situations d'urgence restent heureusement rares. À l'opposé de ce suivi personnalisé, se situent les interventions de Véronique Guérin³. Cette dernière n'hésite pas à parler devant trois cents enseignants, lors de « conférences interactives ». L'occasion de faire un historique de l'autorité, illustré de cas concrets, qu'elle prolonge par des mises en situation pour développer les compétences relationnelles (comment confisquer un ballon sans agressivité, par exemple). Véronique Guérin intervient avec deux ou trois comédiens et s'appuie sur l'approche du théâtre forum : jouer des situations types qui se terminent mal et voir avec le public ce qui est en jeu et comment agir autrement. Son constat, partagé par ses collègues des autres organismes : « *Les enseignants n'ont pas été formés à la dimension relationnelle de leur travail. Face à des élèves qui ne veulent pas apprendre, ils se sentent très seuls. Il faut les aider !* »

SYLVIE HORGUELIN

1. Centre de formation pédagogique.
2. Lieu de la conférence : 21 rue d'Assas, 75006 Paris (de 18 h à 20 h). Dans le cadre des soirées-débats de l'ISP. Renseignements : 01 44 39 60 00.
3. Auteur de *À quoi sert l'autorité ?*, Chronique sociale, 2001 (2^e édition 2003), 218 p., 16 €. Formatrice à l'Association Etincelle, 24 avenue des Pins, 34570 Montarnaud. Tél. : 04 67 02 14 28. Internet : <http://asso.etincelle.free.fr>

Savoir +

➤

La Coordination française pour la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010) organise chaque année le forum « La non-violence à l'école ». Il aura lieu les 23 et 24 novembre 2007 à Paris sur le thème « La formation des enseignants à la relation, à la gestion des conflits et à la médiation ». Parmi les intervenants, Véronique Guérin. Contact : 148 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. : 01 46 33 41 56. Internet : www.decennie.org

Benoît Oszustowicz

L'homme de la mêlée

Fou du ballon ovale, Benoît Oszustowicz a travaillé avec des enfants en grande difficulté avant d'entrer à la Fédération française de rugby. Une de ses missions est de promouvoir dans les établissements scolaires un sport porteur de valeurs. En ces temps de coupe du monde, nous ne pouvions rester hors du pack.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Comment fait-on pour effectuer une passe arrière quand on progresse vers l'avant, afin de plaquer le ballon dans l'en-but ? Pour progresser sur un terrain de rugby, il faut en effet lancer le ballon vers l'arrière. Et tout porteur de balle sait qu'il sera soutenu par l'arrière. Métaphore de la solidarité ? Qui sait ? Drôle de règle malgré tout qui fait que les joueurs courent dans un sens – vers l'avant –, et le ballon dans l'autre – vers l'arrière !

Tous les amoureux du rugby vous le diront. Le ballon ovale n'est pas un sport tout à fait comme les autres. Un jeu des contraires et des contrastes, un mélange de tendresse et de violence, de fureur et d'amitié, de discipline et d'abnégation. Il y a les « piliers » qui travaillent au ras du sol et les « deuxième ligne » qui assurent la conquête des airs. On dit des joueurs que ce sont des lutteurs, des guerriers, des bulldozers, des gladiateurs. Mais on évoque aussi leurs allures de gamins, leurs sensibilités. Derrière ces masses de muscles, se cacheraient donc de grandes fragilités. Est-ce pour cela que l'on porte cet étrange ballon – à l'origine de sa forme, une vessie de porc que l'on donnait aux enfants pour qu'ils s'en servent de balle – sur le cœur ?

Tous ces qualificatifs posés sur le rugby et ses hommes, Benoît Oszustowicz les admet : « Vous connaissez l'adage qui traîne dans les vestiaires ? "Au rugby, il y a ceux qui déménagent les pianos et ceux qui en jouent". » Autrement dit, les lourdauds et les virtuoses, le poids et la grâce ! Lui qui a découvert, tout gosse, le ballon ovale sur la plage de Dunkerque – on parle de *beach rugby* – n'a rien perdu de son enthousiasme d'enfant. Aujourd'hui, il est conseiller technique à la direction générale de la Jeunesse et des Sports et mis à la disposition du comité des Flandres de rugby, pour notamment diffuser ce sport auprès des enfants. Au seul mot de « rugby », son visage s'éclaire. Der-



© E. du Closel

rière sa carrure d'athlète et sa moustache à la José Bové, la jovialité est là, dans sa manière de parler, de vous attendre les pieds solidement plantés, les bras le long du corps. Homme d'une grande simplicité, il ne fait aucune fioriture pour se mettre à son avantage. Il ne disserte pas. Il agit.

Benoît Oszustowicz vit comme on joue au rugby : il avance selon les opportunités.

Sous son côté « nounours », la générosité. Benoît transpire l'esprit collectif du rugby : un jeu de don de soi, d'esprit de groupe. Un jeu qui nécessite de la détermination, de l'humilité, du respect, de l'entraide, du partage. « *Le rugby est un sport de combat collectif. C'est aussi un sport marqué par le signe du lien, lien physique et affectif. On se touche beaucoup, par le plaquage notamment.* » Cet « esprit rugby », on voudrait le voir perdurer au-delà de la médiatisation, coupe du monde oblige, et des inévitables enjeux financiers. Car cela n'a échappé à personne, la fièvre du ballon ovale a gagné la France entière. Le rugby a envahi les rues, saturé l'espace public. Des livres, des expositions le consacrent. À Paris et alentour, métro et RER se sont même parés des couleurs bleues de l'Ovalie.

Partout où il est passé, Benoît Oszustowicz a posé ses marques par le rugby. Drôle de parcours que le sien. Benoît n'a jamais pu rester figé dans un lieu ou dans un poste. Sans doute craignait-il de se statuer. L'expérience nouvelle le séduit. La vie comme une aventure non programmée. Avancer selon les opportunités. Bouger, comme sur un terrain de rugby. Primaire, collègue, lycée : il fait des matchs, des tournois avec son club. Il passe son bac, s'oriente vers les Staps² à Lille. Il arrête après son Deug³ et change de filière pour devenir instituteur. « *J'ai toujours voulu apporter quelque chose aux enfants via le sport, et surtout le rugby.* » Le voilà dans des classes de perfectionnement avec des élèves en grande difficulté. « *Avec ces enfants, il faut y aller, se donner à plein pour voir qui l'on a en face de soi. Dans ces classes de perfectionnement, j'ai vraiment côtoyé une concentration de situations dramatiques et malheureuses. Cela laisse des traces. Et un questionnement sans réponse sur l'avenir de ces gamins. Je les ai mis au rugby et à l'EPS⁴ quotidiennement, ce qui leur permettait de sortir de leur classe où ils exploaient.* » Puis il est nommé dans une école de sourds près de Lille. Il s'occupe de jeunes de 15 à 20 ans qui doivent intégrer une filière CAP⁵, des jeunes quelque peu déficients. « *Ce fut une expérience très riche au niveau des*

Le Stade de France en récompense

La fête ! le dimanche 9 septembre 2007, huit élèves de CM1 de l'école des Saints-Anges, dans le XV^e arrondissement de Paris, étaient invités au Stade de France pour assister au match Afrique du Sud-Samoa et soutenir ces géants s'affrontant sur la pelouse. Ils étaient les invités de la Fédération française de rugby qui a donné à l'Ugsl 2 100 places destinées aux vainqueurs des tournois organisés dans le cadre de « Graine d'Ovalie » et de « Terre d'Ovalie »*. Classée deuxième de la finale régionale qui s'est déroulée au stade Jean-Bouin, à Paris, la petite équipe de filles et de garçons s'est retrouvée dans la mêlée des spectateurs. Au deuxième rang, au ras de la pelouse, derrière les poteaux, ils ont tout vu. Les filles se sont maquillées aux couleurs de leur équipe favorite. Les garçons ont hurlé. Ils ont fait la « ola », debout dans les tribunes, agitant leurs petits drapeaux. Ils ont essayé de comprendre les règles abscondes de ce sport qu'ils pratiquent dans leur établissement sous la houlette de leurs enseignantes et du prof d'EPS, François Piprel. « *Un jeu plutôt qu'un sport, à leur niveau, assure ce dernier. On apprend vraiment à placer le ballon, à courir avec, à faire des passes en arrière, à marquer l'essai. Mais*



Photos : Ugsl

le jeu au pied est interdit, ainsi que la mêlée, ou le plaquage. On bloque simplement. » Le sport avec ses véritables règles viendra plus tard. En attendant, ils ont adoré le match, et ils redemandent de ces tournois entre écoles qui les valorisent. **EDC**

* Quelque 65 000 enfants ont participé à ces opérations.

relations humaines. La réussite de l'un d'eux au CAP était toujours un bonheur ! » Il retourne ensuite sur les bancs de la fac pour passer sa licence. Et par le hasard des rencontres, on lui propose un poste au ministère de la Jeunesse et des Sports, à la direction régionale à Lille, comme conseiller technique et sportif en rugby. Il accepte. Promouvoir cette activité auprès de différents milieux, s'occuper de l'équipe de France féminine, travailler avec les élus, s'investir dans des missions internationales le rapproche de sa passion.

« Graine et Terre d'Ovalie »

À cette époque, Benoît Oszustowicz joue encore. À Arras en première division de groupe B. Exilé, perdu dans les brumes du Nord, loin du Sud-Ouest, terre du rugby. Il a été à tous les postes : ailier, troisième ligne, demi d'ouverture, ouvrier, pilier. Il a poussé dans les mêlées jusqu'à s'en meurtrir les épaules. Il a mangé de la boue. Il a pris des coups. Il a eu la gueule abîmée. Il a fini talonneur. Et puis, faute de temps pour l'entraînement, il a arrêté, est passé de l'autre côté de la barrière. La Fédération française de rugby (FFR) lui prend du temps. Et puis, sa femme et lui

viennent d'acheter une maison à retaper entièrement...

Promouvoir le rugby en milieu scolaire, Benoît le fait dans l'enseignement catholique depuis 1996. Avec les responsables de l'Ugsl⁶, des outils pédagogiques ont été créés. D'abord modestes, ils ont gonflé avec le temps. Un document spécial « coupe du monde » a vu le jour lors de l'édition 2003 qui s'est déroulée en Australie. Il y a deux ans, deux nouvelles opérations ont été lancées grâce à un fort appui de la FFR et à une nouvelle commission mixte FFR/Ugsl : « Graine d'Ovalie » – pour les primaires – et « Terre d'Ovalie » – pour les secondaires, avec notamment des stages de formation pour les enseignants d'EPS. Tout cela en vue de la coupe du monde 2007. L'idée est bien sûr de faire pratiquer le rugby là où il n'existait pas et de pérenniser des projets dans le but, peut-être, de faire plus d'adeptes. ♦

1. L'en-but est la partie du terrain où les joueurs de l'une des équipes peuvent faire un touché à terre.
 2. Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
 3. Diplôme d'études universitaires générales.
 4. Éducation physique et sportive.
 5. Certificat d'aptitude professionnelle.
 6. Union générale sportive de l'enseignement libre.
- Tél. : 01 44 41 48 50. Internet : www.ugsl.org

Un après-midi chez Ados

L'Association pour le dialogue et l'orientation scolaire¹ (Ados), installée dans le quartier de la Guillotière, à Lyon, offre un exemple de collaboration réussie entre une association et un collège. Visite dans ce lieu d'écoute et d'aide situé au carrefour de l'école et de la famille.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

L'été commence à flancher mais la douceur est encore de mise sur les bords du Rhône. 19 septembre 2007, 17 heures : aucun stress post-scolaire n'envahit ni, semble-t-il, n'envahira jamais les locaux clairs et spacieux d'Ados, rue Duguesclin, dans le troisième arrondissement de Lyon, à deux pas du collège public Raoul-Dufy. Alors que l'Association pour le dialogue et l'orientation scolaire n'a rouvert ses portes que depuis deux semaines, ils sont déjà soixante-dix élèves à s'être inscrits pour un soutien gratuit, épisodique ou régulier : au choix. « Notre mot d'ordre, c'est d'être à la disposition des jeunes ! » explique clairement Catherine Westphal, directrice de la structure depuis un an. L'an dernier, pour 250 inscrits, elle comptait en moyenne 55 jeunes visiteurs chaque jour. 70 % viennent du collège voisin, les autres des huit établissements environnants (privé compris). Le flux ne ralentit pas cette rentrée, au contraire. Catherine Westphal est d'ailleurs passée dans les classes du collège Raoul-Dufy pour y expliquer le fonctionnement de l'association et renseigner les élèves intéressés. Mais même si les nouveaux emplois du temps du collège voisin concentrent toutes les sorties sur les fins d'après-midi, les quarante-cinq bénévoles et les quatre salariés – dont Catherine – attachés à la qualité de l'accueil, n'ont pas l'intention de se laisser déborder. À Ados, on vit d'abord une relation de qualité avec un ou des adultes. Et tant pis si l'on repart avec un travail inachevé : au moins aura-t-on pris le temps de comprendre avec l'accompagnant la démarche exigée par le professeur.



Photos : M.-C. Jeanniot

découvert l'association par hasard, en se promenant dans le quartier avec son père. Cette année, la moitié de sa classe s'est inscrite.

Un peu plus loin, Élise Guilbert, 21 ans, étudiante en troisième année de psychologie, attend en lisant. Son travail de bénévole à Ados s'inscrit dans le cadre de son stage. Elle a déjà réussi à faire comprendre les nombres négatifs à une jeune fille et contribué à une étude de documents historiques, fort réussie au dire du demandeur... « Accueillir deux ou trois enfants en même temps, ce n'est pas toujours simple : ils sont de niveaux dif-



« C'est génial, ce qui se fait ici ! »

14 h 30 : Aurélien, en 5^e, se présente à l'accueil où Laurent Cordier, animateur multimédia, mais aussi accompagnant scolaire, tire sa fiche d'un classeur – tout passage d'un élève est enregistré sur une fiche de suivi avec le nom de l'animateur qu'il a choisi et la matière travaillée.

À l'origine...

Aujourd'hui, ce sera anglais. « On les laisse se diriger selon leur demande, explique frère Marc. L'important, c'est l'écoute, l'accompagnement, le dialogue. » Il y a vingt-deux ans, il était déjà là, avec trois autres



Instant 1. En haut : dans la salle qui s'est remplie, on travaille en silence. Ci-contre : Nadia, qui vient d'obtenir un 15 en maths au bac, et frère Michel qui l'a aidée à progresser dans cette matière. Ci-dessus : Selim (à gauche), Ahmed, avec Élise, bénévole à Ados.

Frères des écoles chrétiennes : « J'ai été à l'origine d'Ados avec le frère René Bonnetain². Comme j'étais enseignant d'anglais, j'ai pu dégager du temps et j'ai pris le train en marche. Ce qui se passe ici est plus fort que ce qu'on peut vivre dans une classe... » Aurélien passe environ dix heures par semaine rue Duguesclin et se sent bien avec frère Marc. Sans pouvoir vraiment l'exprimer : « Ados ? ça aide bien pour faire ses devoirs. J'ai eu de bonnes notes ! » Il a

férents. On fait le maximum et cela les pousse à être autonomes. Le plus difficile est de trouver l'équilibre entre ce qu'il faut dire et laisser dire... »

15 h 20 : Fatima s'est dirigée vers Marie, une enseignante de sciences physiques à la retraite. « Que veux-tu faire ? » demande Marie. « Des maths. » Et les voici lancées dans des problèmes de fractions. Marie suggère : « Tu écris ce que tu as trouvé en réfléchissant pour arriver au résultat. Comme ça, quand tu repren-



Photos : M.-C. Jeannot

Instants 2. De gauche à droite : Emmanuelle et trois élèves de 3^e ; Laurent, Catherine, Élise, frère Marc et Marie, une partie de l'équipe d'Ados ; un repas avec les familles.

dras l'exercice tu te souviendras de ta démarche ».

17 heures : une jeune fille brune, Nadia, 18 ans, s'avance tout sourire vers la table de frère Michel, ancien enseignant de mathématiques chez les Frères des écoles chrétiennes. Elle rayonne : « Je voulais vous dire merci ! J'ai eu mon bac avec mention et 15 en maths. Je rentre à la fac après-demain en LEA³ et, à la fin de l'année, je passe un concours pour faire du commerce international. » Et la jeune fille, d'origine marocaine, ajoute : « Je viens ici depuis que je suis en cinquième, et de tous les animateurs, c'est Michel qui savait direct où m'emmener. » À Dounia, toute jeune, qui la regarde avec de grands yeux, elle prodigue ses conseils enthousiastes... Bonheur. Et recueillement un peu plus loin : Zakaria, élève de 3^e, révisé son contrôle d'électricité. Il vient ici depuis deux ans et a choisi de travailler auprès du bouquet de fleurs et de la photo de Louis, l'accompagnateur disparu pendant l'été, qui s'occupait particulièrement des enfants primo-arrivants. Halam aussi, en terminale cette année, arrivée d'Algérie il y a cinq ans, a choisi la fidélité à cette image adulte structurante, le temps que s'apaise sa peine.

Personne encore ne s'est installé devant l'un des huit ordinateurs répartis dans les deux salles du haut. Mais Laurent, 40 ans, peut y animer des ateliers informatiques tous les après-midi, à la demande : « On peut faire des exercices de mathématiques grâce à des programmes en ligne, utiliser un cédérom anglais-français pour les enfants étrangers fraîchement arrivés, ou tout simplement se lancer dans des recherches sur

internet. J'essaie de leur faire trier les informations : une fois, un garçon qui cherchait des documents sur le peintre Van Gogh est revenu avec la photo d'un paquebot baptisé "Van Gogh". Il ne voyait pas le problème... C'est en fait une éducation à l'image : il faut être patient pour trouver la bonne info. Les jeunes pensent qu'il est plus facile de la trouver sur ordinateur plutôt qu'à la bibliothèque. Mais non ! Pour certains, c'est un outil difficile. Je leur en explique le fonctionnement car ils mélangent beaucoup de choses : Windows et Word, par exemple⁴. » Attentif, lui aussi, Laurent explique : « Nous n'avons pas d'objectif en terme de rentabilité scolaire. Nous nous servons du travail pour établir une relation avec des jeunes qui viennent depuis des années. Parfois, ils arrêtent car ils n'en ont plus besoin ou que quelqu'un d'autre a pris le relais. Cela nous oblige à être humbles. »

Apprendre aux jeunes à se concentrer, à persévérer, à s'ouvrir l'esprit et à découvrir le monde : c'est aussi ce que cherche à faire Emmanuelle Gérard, 29 ans. Nantie d'une maîtrise d'allemand, la jeune femme a préféré ce type de structure à « l'enfermement » dans une classe. Ses spécialités, outre l'accompagnement scolaire, ce sont l'animation des ateliers jeux, le vendredi après-midi, et l'organisation des mercredis après-midi, dont les jeunes nouvellement arrivés en France sont de fidèles adeptes. Le programme est alléchant : le 3 octobre, ce sera un jeu-découverte de la ville de Lyon. Le 10, ils feront connaissance avec les métiers de la restauration en visitant un restaurant bio installé depuis peu

dans le quartier. Pour les inciter à la mobilité, Emmanuelle rêve d'organiser avec eux de petites vacances. Tout passe par des contacts personnels, des rencontres, des envies : de quoi mobiliser et ranimer celles des adolescents et compléter les renseignements donnés, par ailleurs, au centre d'information et d'orientation du collège. Il est prévu, pour aider la responsable – mal voyante – de la classe de découverte professionnelle au collège, qu'Emmanuelle et Laurent mettent occasionnellement leurs compétences, dans sa classe, au service d'une meilleure connaissance des métiers.

Tout est dit

« C'est génial ce qui se fait ici ! » lâche Catherine Westphal, fort modeste, mais enthousiaste. Certes, il faudrait plus d'un après-midi pour en rendre toute la richesse. Et notamment le travail réalisé en lien avec les parents. Ces derniers, très présents lors des soirées festives, peuvent aussi évoquer librement tout ce qui les préoccupe au sein d'un groupe mensuel animé par le médiateur familial, Mostafa Abba : scolarité, bien sûr, mais aussi intégration en France, différences culturelles, retour au pays, tout est dit.

En un an, tout droit venu d'Algérie avec ses parents, Ahmed, présent cet après-midi-là auprès d'Élise, a appris le français et se débrouille bien en cinquième. Les conversations de sa mère avec Catherine et les autres n'y sont sans doute pas pour rien ! ♦

1. Adresse : 254 rue Duguesclin, 69003 Lyon. Tél. : 04 78 62 81 07. E-mail : ados.lyon@free.fr L'association est ouverte le matin aux parents

et l'après-midi aux collégiens et lycéens. Une seule condition est requise pour pouvoir s'inscrire : être domicilié ou scolarisé dans le troisième arrondissement lyonnais. Les locaux sont symboliquement loués à la Fondation de La Salle, propriétaire. L'association reçoit des subventions de la Caisse d'allocations familiales, de la Ville de Lyon, du département du Rhône et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

2. Installés dans un quartier défavorisé à la demande de leur congrégation, en septembre 1984, ils ont vite été repérés par les familles dont les mères sont venues leur demander de l'aide pour leurs enfants. L'accompagnement à la scolarité mené par Ados s'inscrit aujourd'hui dans le cadre des contrats éducatifs locaux (CEL) et du Parcours de réussite éducative (PRE).

3. Langues étrangères appliquées.

4. Le premier est un système d'exploitation et le second un logiciel.

Dans le respect

▶ Ados a signé deux conventions avec le collège Raoul-Dufy : l'une pour le suivi du travail scolaire des « Enaf » (élèves nouvellement arrivés en France) qui sont environ 26 à être accueillis au collège ; l'autre pour l'accueil des élèves décrocheurs. « Quand un jeune est exclu, je suis prévenue par la principale, explique Catherine Westphal. Je prends contact avec sa famille, et nous nous accordons sur les plages horaires durant lesquelles il fera le travail donné par ses enseignants. » Les relations qu'ont su établir entre eux principale du collège, équipe d'Ados, responsable du Contrat de ville, professionnels et habitants du quartier permettent aux jeunes d'être accueillis du mieux possible sans se sentir rejetés par une institution qui, par ses lenteurs administratives, les condamnerait parfois à traîner dans la rue (en cas d'exclusion par exemple, en attendant le conseil de discipline) « Si on collabore dans le respect, explique Catherine Westphal, tout se passe bien ! »

MCJ

Donner des ailes aux bacheliers

Une prépa post-bac pour élaborer un projet professionnel ? C'est la très bonne idée du lycée Notre-Dame, à Paris. Pour aider les jeunes détenteurs d'un bac Sciences et technologies de la santé et du social (ex-SMS) à s'orienter, on y a ouvert une classe baptisée « Envol ».

VIRGINIE LERAY

Prendre le temps de déployer ses ailes de bachelier pour se lancer dans la filière d'études la mieux appropriée.

C'est ce que propose la classe Envol du lycée Notre-Dame¹, à Paris (XIII^e arrondissement). Elle accueille sa deuxième promotion en cette rentrée. Toute l'équipe est parée au décollage, portée par le bilan très positif d'une année d'expérimentation.

La clef du succès de cette prépa post-bac dédiée à l'élaboration d'un projet professionnel ? Sans doute la réflexion

de longue haleine menée par des professeurs des disciplines techniques et générales, réunis en comité de pilotage et tous animés du désir d'innover.

Les interrogations ont commencé voilà six ans, autour de la filière médico-sociale et plus précisément du devenir des bacheliers SMS².

« Certains de nos élèves venant de SMS avaient du mal à suivre en école d'infirmières ou en faculté. Nous avons écho de difficultés de parcours aux réunions d'anciens élèves. Nous avons donc décidé d'améliorer encore notre accompagnement », se souvient la directrice, Brigitte Chibani-Mandeville. Faute de places suffisantes dans les formations professionnalisantes courtes³ spécialisées dans le domaine social, les élèves s'inscrivaient à l'université par défaut, au petit bonheur. Manque de culture générale, de méthodologie et d'habitude du travail personnel : c'était « l'explosion en vol » assurée.

Cause sous-jacente de ce gâchis : un déficit de projet. Voilà comment est née l'idée d'une classe de type propédeutique, pour apprendre à apprendre et définir une feuille de rou-



Echanges. De gauche à droite : Catherine Breton, chargée de communication ; Catherine Ducatez, responsable du lycée technique et professeur de français ; Clotilde Bacqué, professeur de communication ; et deux élèves, Fanny et Nadège.

te vers un avenir professionnel réaliste, répondant aux aspirations de chacun. En 2006, un partenariat avec la mission académique « innovation et expérimentation » va transformer les réflexions du groupe de pilotage de Notre-Dame (sur les référentiels des cursus sanitaire et social et les besoins des professionnels du secteur) en réalisation concrète (cf. encadré).

Les notes ont cédé la place à des conseils de progrès qui reposent sur des appréciations détaillées, élaborées en laissant une large part à l'auto-évaluation.

Au final, le dispositif Envol, ambitieux, propose une remédiation à la carte pour un public hétéroclite, venu pour moitié de terminale SMS, pour un quart de la filière technique et pour un autre quart d'autres baccalauréats généraux. Le mot d'ordre qui pré-

vaut est la souplesse. Ainsi, le tiers des effectifs arrive en cours d'année, et les départs anticipés vers d'autres formations, comme une prépa aux concours infirmiers, par exemple, sont aussi possibles. Enfin, le recours à l'alternance, via un stage plaçant le jeune sur le terrain deux jours par semaine, permet de le remotiver et d'éclairer ses choix.

« Tout était à inventer, ça a été passionnant. Nous avons dû adapter nos objectifs aux centres d'intérêt des élèves, à ce qu'ils découvraient en stage. Nous avons aussi pris conscience qu'il fallait assouplir le cadre institutionnel pour réconcilier avec les études ces

jeunes fragilisés par l'échec », explique Bernard Patary, professeur principal d'Envol.

Du bon pied

La meilleure preuve que cet effort a payé : ce sont les élèves de l'an dernier qui énumèrent pêle-mêle l'arsenal pédagogique d'Envol dont ils gardent un bon souvenir évident : « En anglais, nous avons travaillé sur des nouvelles, des articles. Du coup, plus vivant, le cours était aussi plus facile à suivre », se souvient Fanny. Sa camarade Nadège a particulièrement apprécié « les revues de presse que nous faisons en cours de droit et d'économie. Ça nous a ouverts sur l'actualité. Nous avons aussi fait d'énormes progrès à l'oral, grâce aux nombreux exposés », ajoute Kristell qui assure être capable d'improviser devant un auditoire, une situation totalement paralysante pour elle auparavant.

Autre exemple de cette « co-construction du programme », selon les mots de Clotilde Bacqué, professeur de communication : l'exploitation de sorties de classe attrayantes aux Archives nationales, au théâtre, ou encore, l'investisse-



Lise et Bernard Patary, professeur principal d'Envol.

ment collectif dans un projet solidaire à destination d'une école sénégalaise, avec voyage à la def.

Dernière innovation, et non des moindres : les notes ont cédé la place à des conseils de progrès qui reposent sur des appréciations détaillées, fixant des objectifs concrets et élaborées en laissant une large part à l'auto-évaluation. Une petite révolution qui, de l'avis des professeurs, a eu « un effet émancipateur » sur les élèves. Ainsi responsabilisés, les jeunes se sont progressivement investis dans la recherche de leur voie, devenant tous acteurs à part entière de leur projet.

Cette année, tous repartent du bon pied. Ainsi, Fanny s'engage dans un BTS économie sociale et familiale à Cachan, en confiance : « Je suis arrivée en classe Envol après avoir été recalée à l'oral du concours d'éducateur spécialisé. On m'avait reproché un manque de maturité et d'expérience professionnelle, et l'année dernière m'a permis de beaucoup progresser sur ces deux plans. » Florian, lui, a rejoint l'IUT carrières sociales de la faculté de Sénart, et deux des trois candidates au concours d'entrée en école d'infirmières ont été reçues.

Enfin, cinq anciens de la classe Envol vont étrenner le tout nouveau BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S), comme Kristell : « Mon stage auprès de la classe UPI⁴ de Saint-Vincent a été décisif : je sais maintenant que je veux travailler sur l'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail. Et ce BTS est une formation idéale pour m'y mener. »

Une chance pour elle que Notre-Dame soit l'un des huit premiers établissements, dans toute la France, à préparer à ce brevet de technicien supérieur. Une suite logique pour l'équipe pédagogique : « Dans la continuité de la classe Envol, nous pratiquons une pédagogie de l'action, en prise avec les expériences professionnelles menées par les jeunes et dont la confrontation en classe apporte beaucoup », relève Catherine Ducatez, responsable du lycée technique et professeur de français. Seule différence, « une grille de contenus plus nombreux », mais que les

élèves venant d'Envol sont désormais armés pour affronter.

Tremplin vers l'emploi

Dans la droite ligne des recherches conduites par le groupe de pilotage, ce cursus, pratiqué en formation continue et en alternance⁵, a pour vocation de « former des cadres intermédiaires maîtrisant les spécificités du secteur sanitaire et social. Capables de suivre un dossier, d'effectuer des demandes de subventions, de réaliser des budgets, de promouvoir une structure et d'assurer la communication interne de différents services, ils sont des super-assistants polyvalents, dont le profil colle aux besoins de structures comme la CAF⁶, la CPAM⁷ ou des services d'aide aux personnes », détaille Alice de La Croix, responsable du CFC⁸ Saint-Vincent-de-Paul. En lien avec un réseau d'environ 120 structures, elle épaula les élèves dans leur recherche d'un contrat de professionnalisation, faisant du BTS SP3S un véritable tremplin vers l'emploi. Sans fermer la porte de la poursuite d'études, comme l'explique pour conclure Catherine Breton, chargée de communication et de développement, et responsable du BTS : « Envol a été un point de départ, un galop d'essai perfectible mais fondateur : il nous permet d'approfondir notre rôle d'accompagnant. Grâce aux partenariats noués avec les universités Paris-X et Paris-XII, nous pourrions aussi proposer aux élèves de continuer en licence à l'issue du BTS. » Preuve que la cité scolaire Saint-Vincent-de-Paul a à cœur de suivre et de mener ses jeunes le plus loin possible. ◆

1. Adresse : Groupe scolaire Saint-Vincent-de-Paul – Lycée Notre-Dame, 49 rue Bobillot, 75013 Paris. Tél. : 01 45 80 77 90. Internet : www.gs-svp.com

2. Le bac sciences médico-sociale (SMS) s'est transformé en bac sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) en octobre 2006. Pour en savoir plus, consulter le BO en ligne : www.education.gouv.fr/bo/2006/hs2/default.htm

3. Instituts universitaires de technologie (IUT) et sections de techniciens supérieurs (STS).

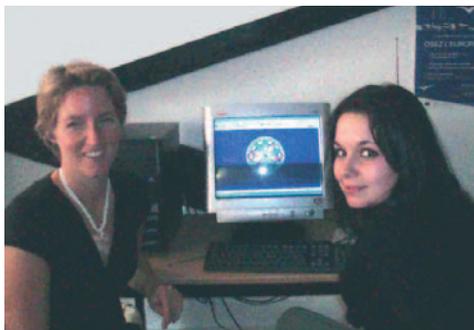
4. Unité pédagogique d'intégration.

5. Au contraire des autres établissements publics qui ont ouvert ce BTS en formation initiale.

6. Caisse d'allocations familiales.

7. Caisse primaire d'assurance maladie.

8. Centre de formation continue.



Alice de La Croix, responsable du centre de formation continue, et Kristell.

Innovalo, un cadre d'expérimentation idéal

▶ Le droit à l'expérimentation pédagogique apparaît dans l'article 34 de la loi Fillon*. « Il s'agit d'adapter les formes pédagogiques à un public ou un besoin précis, voire à en inventer de nouvelles, quitte à déroger au règlement », explique François Muller. Ce dernier travaille à la mission « expérimentation et innovation » de l'inspection académique de Paris** où il est chargé du suivi des expériences dont les propositions ont été acceptées par l'inspection académique.

Sur les 400 « laboratoires » lancés en France, la classe Envol de Notre-Dame, à Paris (lire notre article), fait partie des pionnières, et de surcroît, des rares expériences menées dans l'enseignement catholique (la seule pour Paris, sur une dizaine).

Pour qu'un projet soit éligible au statut d'expérimentation, il doit s'avérer « pertinent dans le contexte de l'académie et bénéficier d'une assise collective au sein de l'établissement. Il faut enfin témoigner des compétences nécessaires pour entreprendre le chantier envisagé et s'engager à dresser un bilan*** », détaille François Muller.

Des exigences qui assurent en retour « un soutien institutionnel et le regard accompagnant du service expérimentation », via des rencontres régulières et des partages d'expériences. L'équipe de Notre-Dame a ainsi bénéficié, dans un moment de doute, de l'expertise du lycée public Jean-Lurçat (également situé dans le XIII^e arrondissement de Paris), en pointe pour l'accompagnement des décrocheurs et les modes d'évaluation originaux.

Pour Brigitte Chibani-Mandeville, la directrice de Notre-Dame, « la richesse de ces échanges entre public et privé rejoint notre démarche de toujours valoriser les différences, comme lorsque nos professeurs de disciplines générales et techniques se réunissent autour de buts communs ou lorsque nos élèves d'Envol confrontent leurs expériences professionnelles vécues en entreprise ou dans une association ». VL

* La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, n° 2005-380 du 23 avril 2005, sur internet : www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENX0400282L.htm

** Sur internet : <http://innovalo.scola.ac-paris.fr> Tél. : 01 44 62 40 52. E-mail. : francois.muller@ac-paris.fr N.B. : Innovalo donne un cycle de conférences mensuelles débutant le 16 octobre par un séminaire sur les décrocheurs.

*** Quelques heures sont financées par l'inspection d'académie pour la rédaction du document en ligne : pour lire le bilan de Notre-Dame : <http://innovalo.scola.ac-paris.fr/2006/notredameenvol.htm>

Se former en théologie par internet

Depuis un an déjà, l'université catholique de Lyon a ouvert « Théo en ligne ». Une proposition originale pour approfondir un aspect de la foi chrétienne ou préparer une licence de théologie. 120 étudiants ont déjà tenté l'aventure... à domicile !

SYLVIE HORGUELIN

Luc est chef d'établissement à Tahiti ; Maryse vit en Floride où elle voudrait enseigner les sciences religieuses ; Éric est ingénieur à Grenoble. Mais qu'ont-ils en commun ? Tous se sont inscrits l'année dernière à « Théo en ligne » (cf. *Le Point*, p. 41), la toute nouvelle formation de la faculté de théologie de Lyon. Depuis la rentrée 2006, il est en effet possible d'y suivre des cours par internet et même de valider sa licence à distance ! On peut y être auditeur libre (aucun niveau requis) ou étudiant (bac exigé). Car les motivations des personnes qui s'inscrivent sont variées : être capable de transmettre la foi, comprendre, pouvoir répondre aux questions de ses proches... Et puis il y a ceux qui sont en quête d'autre chose, ceux dont l'existence a été bousculée par un événement heureux ou malheureux. Avec un point commun entre tous cependant : il s'agit toujours d'une exigence intérieure, à prendre en compte d'urgence. Les cursus, eux, vont être variés : l'un s'inscrira au cours d'« Intelligence des Écritures » pour le plaisir, tandis que l'autre débutera une licence de théologie¹ dans un but professionnalisant.

Quant aux cours mis en ligne, il faut savoir que ce ne sont pas des « copier/coller » de ceux donnés à la fac. Ils ont été entièrement revus pour le Web. Il suffit, pour s'en convaincre, de surfer sur le site² où plans de cours et extraits choisis sont accessibles pour mettre en appétit. La marche à suivre est des plus simples. Chaque semaine, l'étudiant reçoit une séquence (12 séquences par semestre) qui s'achève par deux ou trois questions auxquelles il doit répondre dans la semaine. Son travail est corrigé par un tuteur, chargé aussi de le conseiller. Les questions ont pour but de favoriser la bonne compréhension et de vérifier l'assimilation de la séquence étudiée (compter entre 5 heures et 8 heures de travail personnel hebdomadaire).

En outre, plusieurs moyens sont mis à la dis-

position des étudiants pour introduire à la dimension communautaire, indispensable à la théologie : chaque cours comporte ainsi un forum de discussion, d'une durée d'un mois, autour d'un sujet choisi par l'enseignant. Par ce biais, les échanges entre étudiants sont possibles. De plus, deux matinées (facultatives) par semestre permettent de se rencontrer à Lyon. Enfin, des personnes ressources (nommées par les diocèses qui ont accepté d'être partenaires de « Théo en ligne ») suivent personnellement les étudiants qui le souhaitent.

Pour bien des étudiants, ces études en ligne sont la seule possibilité de suivre des cours de théologie.

Chaque cours est validé par les réponses apportées à l'ensemble des questions et un examen final. Certains choisiront de passer ce dernier à la faculté, d'autres à distance. À la rentrée dernière, six cours étaient en ligne ; à présent, on en compte seize. Ce chiffre ira croissant, avec comme objectif la licence complète en ligne. Quant aux étudiants, ils peuvent suivre le premier ou le deuxième semestre, ou les deux, en s'inscrivant en septembre ou en janvier.

Plus d'excuse !

Sœur Mireille est directrice des études et coordonnatrice de « Théo en ligne ». Au moment de l'inscription, elle s'entretient avec chaque étudiant pour le guider dans le choix de ses modules en fonction de ses centres d'intérêt. Aux médecins (la profession qui arrive en tête), elle recommande la théologie de la santé. « Je les aide à construire un parcours cohérent qui associe Bible, histoire, philosophie..., mais en partant des questions qu'ils se posent. Pour les médecins, elles

seront d'ordre éthique, alors qu'une animatrice en pastorale scolaire sera plus attirée par un module sur *Vatican II* », précise-t-elle.

La formule a de quoi séduire, mais elle présente un inconvénient : ne pas avoir de vis-à-vis enseignants et étudiants. La médiation humaine étant diminuée, ces études peuvent en effet se révéler austères. Mais pour bien des étudiants, elles sont la seule possibilité de suivre des cours de théologie : moines et moniales cloîtrés bien sûr, mais aussi toute personne éloignée géographiquement d'une université ou encore (et c'est la majorité) ayant une vie professionnelle intense. « La plupart d'entre eux ont entre 30 et 50 ans et l'on compte autant d'hommes que de femmes, ce qui est assez exceptionnel dans les lieux d'Église », précise la responsable.

Enfin, « nul besoin d'être un as en informatique pour s'en sortir », conclut malicieusement sœur Mireille, un ordinateur suffit, de préférence avec une connexion ADSL ». Plus d'excuse donc pour en rester au caté de son enfance ! Grâce à « Théo en ligne », quiconque peut se frotter à cette discipline qui fait peur de prime abord puis passionne dès qu'on y a goûté. ♦

1. La « licence de théologie » équivaut au « baccalauréat canonique », délivré par Rome, qui nécessite quatre à cinq années d'études à temps plein (compter sept ans pour les personnes qui travaillent). Suit la licence canonique qui se prépare en deux ans et correspond au master 2. Une particularité toutefois : du fait du régime concordataire, la licence de théologie délivrée par la faculté de Strasbourg est une licence d'État. Elle s'obtient en trois ans et ne correspond pas au baccalauréat canonique.

2. Adresse : www.theoenligne.fr

Qu'est-ce que la théologie ?

➤ La théologie, du grec *theos* (Dieu) et *logos* (parole), est littéralement le « discours sur Dieu ». Dans la tradition chrétienne, elle rend compte de la Révélation dans le Christ. Pour ce faire, elle organise diverses approches : étude de la Bible, formulation de la foi, réflexion éthique, histoire de l'Église, rapport aux autres religions... Sans cesse appelée à se renouveler, la réflexion théologique, acte de foi et de raison, est un processus d'approfondissement de la vie chrétienne confrontée à la réalité. Elle constitue un chemin de croissance, à la fois personnel et communautaire.



D.R.

Jean-François Bothera, professeur de collègue

Jean-François Bothera, 33 ans, aime à citer Valéry : « *Nous entrons dans l'avenir à reculons.* » Et selon lui, pour savoir où nous allons, il nous faut avancer sur nos deux jambes... qui ne sont autres que la pensée gréco-latine et la pensée chrétienne. Pour la première, pas de problème car Jean-François est professeur de lettres classiques. Il enseigne en collège, après avoir réussi le Cafep puis l'agrégation interne. Mais pour la deuxième, c'est une autre affaire ! « *J'ai fait toute ma scolarité dans l'enseignement catholique où j'ai suivi des cours de culture religieuse ainsi que le catéchisme, mais cela ne suffit pas...* », confie-t-il.

En septembre 2006, sa décision est prise, il prendra des cours de théologie. Oui, mais voilà, son collège se trouve « *dans un petit village de Lozère* ». C'est alors qu'il découvre les formations en ligne : le Cetad, Domini et... « *Théo en ligne* » (cf. *Le Point*, ci-contre). Il choisit cette dernière, sachant qu'il sera muté non loin de Lyon pour rapprochement de conjoints. Un peu perplexe de-

vant tous les intitulés de modules, il demande conseil puis s'inscrit à deux cours : « *Intelligence des Écritures* » et « *Vatican II* ». Toutes les semaines, il reçoit alors un cours, des conseils de lecture et des questions auxquelles il répond. « *Il faut tenir le rythme, mais ce cadre rigoureux est d'une grande aide* », explique-t-il.

Satisfait de la qualité de l'enseignement, il participe aux forums avec intérêt : « *Ils portaient sur deux questions passionnantes : "La Bible est-elle un livre historique ?" et "Comment actualiser Vatican II"* ».

Ayant validé ses deux modules, Jean-François continue cette année, avec en ligne de mire, très lointaine, la licence de théologie. Il avoue suivre ces études « *pour se cultiver* », mais reconnaît aussi qu'elles enrichiront ses activités pastorales. De sa première année, il conclut avec sagesse : « *L'apport théologique est comparable à une couleur nouvelle qui s'ajoute à notre spectre et reconfigure l'ensemble, un peu comme un arc-en-ciel enfin complet* ».

SH

La Toile théologique

« *Théo en ligne* »

● *Cours proposés en 2007/2008*

1^{er} semestre (du 29/09/07 au 1/02/08) : Initiation à la théologie ; Ecclésiologie ; Théologie des sacrements ; Genèse-Exode ; Théologie morale A ; Patrologie ; Histoire et textes du concile Vatican II ; Méthodologie (proposé aussi au 2^e semestre).

2^e semestre (du 2/02/08 au 3/06/08) : Théologie des médiations ; Question de Dieu ; Intelligence des Écritures ; Anthropologie et morale de la santé ; Théologie morale B ; Théologie de l'image ; Initiation à la philosophie ; Raison et foi dans la philosophie moderne.

● *Inscriptions*

Les inscriptions ont lieu en septembre et en janvier. Le cursus peut être commencé dès le premier semestre ou à partir du deuxième semestre. Examens à distance possible.

● *Contact*

Théo en ligne, 25 rue du Plat, 69288 Lyon Cedex 02.

E-mail : theoenligne@univ-catholyon.fr - Tél. : 04 72 32 50 23.

Internet : www.theoenligne.fr

Autres formations théologiques en ligne

● *La faculté de théologie catholique de Strasbourg*

Depuis 2006, elle propose une formation en ligne complète pour : préparer la licence de théologie, un diplôme sur le christianisme ou encore (depuis la rentrée) la licence de droit canonique.

Soit 125 cours avec un dispositif d'accompagnement par les enseignants et de travail entre étudiants. Examens à Strasbourg.

Internet : <http://theocatho.u-strasbg.fr/formation-en-ligne>

● *L'Institut catholique de Toulouse*

Depuis 2002, il offre une formation théologique ouverte à distance (FTOAD) destinée aux étudiants des 18 diocèses du Grand Sud-Ouest. Elle permet de suivre le cycle d'habilitation à la licence et des cours du certificat d'études théologiques.

Internet : www.ict-toulouse.asso.fr/site/207.html

● *Domuni, l'université dominicaine en ligne*

Créée en 1999, elle propose des cours d'initiation mais aussi des parcours universitaires (licence, master, délivrés par Domuni et non encore reconnus par Rome) dans cinq filières : théologie, sciences bibliques, philosophie et éthique, histoire et sciences humaines, science des religions. Examens dans un centre proche du domicile.

Internet : www.domuni.org

● *Le Centre d'enseignement théologique à distance (Cetad), en lien avec l'Institut catholique de Paris*

Fondé en 1973, il propose des formations en ligne : Biblenet (découvrir la Bible), Théonet (découvrir la foi chrétienne), Théopratinet (découvrir la théologie pratique), Théofacnet (cinq cours du cursus de licence de théologie).

Internet : www.cetadnet.cef.fr

Indices d'alerte

Augmentation des contributions des familles, maîtrise des coûts de personnel, réduction des frais généraux sont les leviers pour rééquilibrer la gestion d'un établissement scolaire. Mais seules la mise en réseau et la solidarité financière peuvent sauver l'immobilier de l'enseignement catholique.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

L'alerte n'est pas nouvelle, mais elle se fait plus insistante : « *L'enseignement catholique n'est toujours pas prêt pour le défi immobilier de demain* », avertit Claude Bauquis. Le responsable du service de gestion de la Fnogec¹ s'appuie sur les derniers résultats de sa base Indices, observatoire financier né il y a cinq ans, et qui collecte les grands indicateurs de gestion des établissements. Pour 2005-2006, ce sont plus du tiers des Ogec² qui l'ont alimentée³, faisant déjà apparaître un premier particularisme de l'enseignement catholique : plus des trois quarts des Ogec « bénéficient », en comodat, d'une mise à disposition gracieuse de locaux. Pour le quart restant, des loyers très modérés ne permettent pas aux propriétaires de faire des travaux. Avec cette mise en garde de Claude Bauquis : « *La capacité d'autofinancement nette devrait être de moitié supérieure à ce qu'elle est actuellement, soit 15 % du budget au lieu de 10 %.* »

Le tissu associatif même de l'enseignement catholique révèle une autre faiblesse : 30 % des associations gèrent exclusivement des établissements du 1^{er} degré ; 20 %, des établissements du seul 2^d degré ; 50 % prenant en charge des établissements des deux niveaux. L'enjeu de la sécurisation des économies des 30 % d'associations gérant uniquement des établissements du 1^{er} degré – aux ressources structurellement plus faibles – implique une « *impérieuse nécessité de fonctionnement en réseau solidaire, et la poursuite de la recherche des opportunités de rapprochements* ».

À condition, bien sûr, d'ajouter alors les forces et non les charges. Or, la base Indices décèle plutôt « *la faible efficacité économique des ensembles scolaires école-collège-lycée* », avec des structures de fonctionnement souvent en « *surcharge pondérale* », d'une part, et « *manquant de vitalité* », d'autre part. En témoigne le fait que les ratios de capacité d'auto-

financement (CAF) courante, qui devraient être proches de 15 %, tutoient à peine les 10 %, « *malgré des niveaux de contributions des familles les plus élevés* ». La recommandation est dès lors de bon sens : « *Il n'est pas souhaitable de préconiser des regroupements, trop souvent pour des motifs économiques, lorsque l'on ne se donne pas les moyens et le courage d'améliorer les finances par les optimisations liées au regroupement.* »

Assurer l'avenir

Plus précisément, et cela pour l'ensemble des établissements dont la gestion a été passée au « scanner » de la base Indices et de ses indicateurs (cf. encadré), le ratio « personnel Ogec », autrement dit le poids financier des richesses humaines toutes activités confondues (externat, restauration...) est stable, notamment grâce au maintien des contrats aidés en école et collège. Il reste toutefois trop élevé : « *Nous réaffirmons que le poids optimal des coûts de personnel, pour tout Ogec, quelle que soit sa taille, ne doit pas dépasser 45 à 46 %.* Seule cette rigueur

permet la qualité d'accueil des jeunes en termes de locaux, d'équipements et de dépenses pédagogiques suffisantes. À condition qu'en même temps les contributions des familles soient elles-mêmes suffisantes, et que les forfaits soient mis à jour régulièrement. »

Cette nécessaire « *consolidation des ressources des familles* » est même précisément estimée par le bilan d'Indices. Le retard moyen serait de 30 euros pour les écoles, de 70 euros pour les collèges, et de 50 euros pour les lycées. Ce qui, potentiellement, représenterait tout de même pour l'ensemble de l'enseignement catholique 90 millions d'euros, dont il a absolument besoin aujourd'hui pour accroître ses soldes financiers annuels afin d'assurer son avenir.

Le manque à gagner global, au regard d'une gestion optimale, est en fait de 180 millions d'euros par an⁴. Outre l'augmentation des contributions des familles, quatre autres actions sont dès lors à mettre en œuvre :

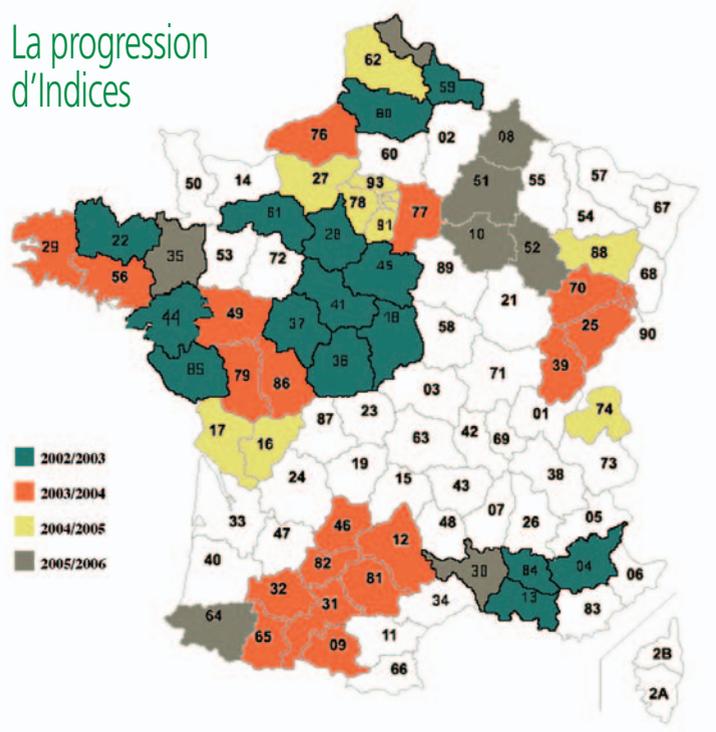
- une compression des coûts de personnel de 2 % des produits actuels, permettrait d'augmenter le solde disponible pour l'investissement de 70 millions d'euros ;

- une meilleure maîtrise des frais généraux (hors achats affectés à la pédagogie) et des services extérieurs (frais de gestion, maintenance...) produirait 50 millions d'euros ;

- à l'inverse, le recours à plus d'emprunt, en complément d'un renforcement de la solidarité financière interne à l'institution, signifierait un passage du ratio charges financières de 1 à 2 % des produits, entraînant une surcharge, nécessaire, de 35 millions d'euros ;

- sachant bien sûr que l'action en cours (pour faire évoluer les forfaits communaux pour le 1^{er} degré et les forfaits des collectivités territoriales pour le 2^d degré) doit impérativement servir à améliorer le fonctionnement pédagogique, dans le strict respect de la loi scolaire et à renforcer encore la qualité de la prestation

La progression d'Indices



La base Indices

▶ Indices permet, après avoir retraité la comptabilité des établissements sous la forme d'un « *plan comptable normé de l'enseignement catholique* », d'éditer des tableaux de bord homogènes. Cela les rend comparables entre établissements de même nature ou d'une même région, c'est-à-dire connaissant des conditions d'exploitation similaires... mais aussi aisément compréhensibles. D'une part, en présentant en regard des bilans de chaque établissement ce qui apparaît souhaitable pour chaque poste, sous la forme de fourchettes nationales établies à l'issue d'études préalables sur le terrain (cf. tableau). D'autre part, en extrayant cinq indicateurs centraux : frais de personnel, maintien en l'état des locaux et des équipements, fonds de roulement, amortissement du long terme (remboursements d'emprunts), capacité d'autofinancement nette en pourcentage.

Le manque à gagner global, au regard d'une gestion optimale, est en fait de 180 millions d'euros par an.

pédagogique et éducative. Par conséquent, cette action n'aurait pas de conséquence sur la CAF.

Ce constat, inquiétant et parfois alarmant, doit vraiment être pris au sérieux par l'enseignement catholique. Il l'est d'ailleurs dans nombre de diocèses qui mettent en œuvre par exemple d'efficaces systèmes de solidarité, immobilière notamment, dont rend compte régulièrement *Enseignement catholique actualités*. Parce que là est le talon d'Achille de l'institution. « *Le taux de vétusté de l'immobilier, c'est-*

Indicateurs de fonctionnement - Produits courants (exercice 2005-2006)*

Indicateurs	Références ou fourchettes recommandées	FNOGEC					
		Écoles 1 381 établissements 228 664 élèves		Collèges 199 établissements 81 101 élèves		Lycées 72 établissements 47 589 élèves	
Structure charges/produits		%	/ élève	%	/ élève	%	/ élève
Ratio Coût de personnel	46 % max	47 %	527 €	47 %	942 €	49 %	1 284 €
Ratio Énergie	4 % max	5 %	52 €	4 %	75 €	4 %	100 €
Ratio Pédagogie	8 % max	9 %	98 €	8 %	154 €	5 %	141 €
Ratio Maintien locaux/Équipements	24 % min	19 %	207 €	22 %	438 €	28 %	728 €
Ratio Frais de gestion	6 % max	7 %	73 €	7 %	149 €	7 %	189 €
Ratio Charges financières	2 % max	1 %	13 €	1 %	25 €	1 %	36 €
Ratio Achats restaur/Hébergement	7 % max	7 %	73 €	8 %	157 €	6 %	164 €
Ratio Charges courantes diverses	4 % max	4 %	45 €	4 %	86 €	4 %	109 €
Total Charges courantes		98 %	1 088 €	100 %	2 024 €	105 %	2 750 €
Résultat Courant		2 %	22 €	0 %	- 3 €	- 5 %	- 128 €
PRODUITS COURANTS**		183 665 €	1 109 €	823 859 €	2 022 €	1 733 250 €	2 622 €
CAF*** courante/Produits courants**	12 % - 15 %	10 %	109 €	10 %	208 €	9 %	235 €

* Les écoles-collèges, les collèges-lycées et les écoles-collèges-lycées ne sont pas pris en compte dans ce tableau.
** Hors équivalent loyer. *** Capacité d'autofinancement.

à-dire le ratio amortissements cumulés divisé par la valeur brute des immobilisations, explicite Claude Bauquis, est en moyenne de 55 %, voire de 60 %, alors qu'il devrait être de 30 à 40 % en bonne marche de renouvellement. » Signe que la gestion de nombre d'Ogec, si elle paraît de « bon père de famille », se révèle cependant à courte vue, ne se préoccupant pas assez des générations à venir. Un effort pédagogique intense a d'ailleurs été lancé par la Fnogec auprès des milliers de bénévoles Ogec, qui donnent tant de leur temps à l'enseignement catholique et qui ne pourront, assurément qu'apprécier cette précieuse aide à la gestion que leur fournit la base Indices.

Avec pour objectif à terme – pas trop lointain... –, espère Claude Bauquis, d'établir dans chaque diocèse des schémas prospectifs à cinq ans, projetant redéveloppements, déplacements, fermetures, mais aussi créa-

tions d'établissements ou de filières. Des schémas qui seraient dès lors pensés et concertés, et non, parce que envisagés trop tardivement, subis. ♦

1. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
2. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
3. Soit 2 080 Ogec. « *Les chefs d'établissement sont de plus en plus férus de tableaux de bord de gestion* », observe Claude Bauquis qui met en place peu à peu les observatoires économiques permettant de collecter les données, et escompte aussi que la base Indices soit toujours plus promue par les diocèses.
4. Rapportés à environ 3,5 milliards d'euros de budget de fonctionnement consolidé des 5 500 Ogec de France qui dégagent actuellement une CAF de 350 millions d'euros, qu'il faudrait porter à 530 millions d'euros.

➤ Pour consulter la base Indices sur le site internet de la Fnogec : www.fnogec.org (Rubrique « Gestion » / « Comptabilité »)

Dans les établissements...

▶ Bruno Lecoin, chef d'établissement de Saint-Michel, Annecy (Haute-Savoie)
« *Nous venons de découvrir nos résultats Indices, base à laquelle nous participions pour la première fois. Nous avons noté des décalages sur certains indicateurs – frais financiers et frais d'entretien de bâtiments. Cela s'explique puisque nous avons récemment reconstruit une large part de notre établissement (école-collège-lycée de 1 500 élèves), notamment les locaux affectés à l'enseignement scientifique, à la cuisine, etc. En revanche, notre ratio de coût de personnel est de 36 %. Au final, le grand intérêt est la comparaison avec d'autres*

établissements similaires. Et de nous amener à être plus attentifs à certains postes. »

▶ Nicolas Rochette, responsable financier de l'institut Notre-Dame, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)
« *J'apprécie le fait qu'alimenter la base Indices n'est pas trop lourd pour un établissement. Et ses indicateurs nous donnent une situation précise de notre gestion, tout en permettant de nous comparer à d'autres établissements similaires. Pour nous (école-collège-lycée de 2 350 élèves), qui nous en servons dans nos réunions Ogec, elle n'a pas révélé de mauvaises surprises et a plutôt conforté nos axes de gestion. »*

▶ Anne Valetoux, chef d'établissement de Saint-André, Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne)

« *C'est la première année que notre établissement (école-collège de 650 élèves) participe à la base Indices. Ce qui est un vrai plus, c'est de se comparer à des établissements similaires. Et puis de découvrir les fourchettes recommandées. Cela nous a confortés dans le fait que nous étions bien – même avec un ratio de coût de personnel de 51 % – dans les fourchettes recommandées, tout en tenant compte de nos spécificités. Les écarts ne sont pas toujours significatifs d'un mauvais fonctionnement. »*

Dans le CP-CE1 de Christel Pellegrino, à l'école Notre-Dame de l'Espérance d'Ivry, dix-huit écoliers de cours préparatoire ont vécu cette année leur première rentrée à la « grande école ». Leurs premières impressions avec leurs mots...

Notre-Dame-de-l'Espérance¹, à Ivry (Val-de-Marne). Une petite école tranquille au bord du périphérique. À quelques encablures de Paris, puisqu'il suffirait de traverser la Seine pour se retrouver sur le macadam de la capitale. 258 élèves, dont une classe et demie de cours préparatoire, des « CP » qui ont fait leur rentrée dès le 29 août. L'école frôle la semaine de quatre jours, en travaillant seulement un samedi par mois (« *Jamais d'absentéisme ce samedi-là, qui constitue une bonne occasion de voir les parents* », explique la directrice Véronique Devaux) et en laissant les enfants à leurs familles le mercredi. Il y a trois semaines seulement que les « petits-grands » de Christel Pellegrino (30 ans, enseignante depuis seulement deux ans) ont pris le chemin de la grande école. Pour la plupart, ils viennent des quartiers avoisinants. Une bonne partie des quarante-cinq élèves de cours préparatoire – dont dix-huit sont dans la classe à double niveau de Christel – étaient déjà en maternelle à Notre-Dame-de-l'Espérance. Il n'empêche : le « plongeon » dans la grande école donne toujours des frissons. Aux parents, surtout : « *Je vois bien à travers leurs questions qu'ils sontangoissés par l'apprentissage de la lecture* », déclare Christel Pellegrino. Samedi, aura justement lieu la réunion destinée à les informer. Il faudra expliquer : les horaires, par exemple. Une quasi-moitié de l'emploi du temps est en fait consacrée à la langue française (dix heures) ; cinq heures à cinq heures et demie aux mathématiques ; trois heures à trois heures et demie à la découverte du monde ; une à deux heures à l'initiation à l'anglais (avec l'enseignante habilitée) ; trois heures à l'éducation physique et autant à l'éducation artistique. « *Il est vrai que cette classe de CP semble magique, explique la directrice de l'école. Ils ne savent pas grand-chose au début, et voilà qu'à la Toussaint ou à Noël, ils sont capables de lire trois ou quatre phrases d'un texte ! Déjà, en début d'année, certains enfants ont compris le mécanisme combinatoire [b + a = ba] de la lecture. Attendre les autres va être long pour eux... Car certains enfants ne savent pas encore répéter le son d'un mot. La maîtresse doit jongler avec toutes ces disparités. Les parents sont polarisés par cette aventure de la lecture, mais il se passe bien d'autres choses dans cette classe...* »

Première

Vous savez déjà écrire votre nom ?

Simon (il réfléchit et compte sur ses doigts) :

Oui, depuis la moyenne section !

Wael : Moi, depuis que je suis à la maternelle !

Rentrer au cours préparatoire, c'est difficile ?

Camille : Pour moi, la rentrée, c'est un petit peu dur, mais j'aimais bien. C'est un petit peu fatigant parce qu'on travaille toute la journée. L'année dernière, on faisait des ateliers chacun notre tour, c'était moins fatigant que rester tout le temps avec toute la classe.

Gregory : Moi, c'est la première fois que je vous vois et en plus je sais pas qu'est-ce que ça fait d'aller dans les journaux... Mais, vraiment, je suis heureux ! La maîtresse est très sympathique, cette école est géniale. Je voudrais dire que, pour moi, la rentrée a commencé bien. Ma maman était très heureuse de moi, et ça m'a rendu content.

Anahita : Le matin, je me réveille toujours très tôt, le soir, j'ai plein d'activités, sauf le lundi et le vendredi, alors je suis déjà fatiguée !

Wael : Bon, moi, l'école, ça me fait plaisir !

Inès : J'ai bien aimé la rentrée parce qu'on s'est bien amusés avec Arthur, Angela et Camille, on a joué à colin-maillard.

Qu'est-ce qui n'est pas pareil entre la grande section et le CP ?

Gregory : Si on a créé l'école, c'est pas pour rien ! C'est pour apprendre à lire et à écrire et à chanter pour aller dans l'église. Brigitte [son institutrice de l'an passé, dans la même école] avait dit qu'elle avait fait exprès de me mettre en double [niveau] et elle avait raison, c'est très pratique.

Olivier : Dans la grande section, on fait des trucs de grand, et au CP, on fait pas le même travail.

Lucie : On travaille facile en grande section, et c'est au CP qu'on travaille un peu plus dur.

Olivier : Le CP, ça sert à faire plein de choses. Au début, on fait des exercices et c'est facile. Je sais déjà un petit peu lire parce que j'ai un peu appris en maternelle.

Jassir : Moi, j'arrive pas encore à lire !

Pauline : Le CP, c'est pour apprendre à lire et pour travailler.

À quoi ça sert de savoir lire ?

Grace : À écouter...

Olivier : On peut lire des histoires sans sa maman. On peut lire les pays qui sont sur la carte [il regarde le planisphère plastifié qui leur sert de sous-main]. Tout ça, c'est l'Afrique, et là, c'est la France !

Wael : On peut lire pour notre petit frère !



Photos : M.-C. Jeannot

rentrée

Alexandre : Moi, comme j'ai une petite sœur, je voudrais apprendre à lire pour lui lire un livre quand je serai un peu plus grand... Et aussi, ça sert à lire les panneaux sur la route et à s'arrêter en voiture, sinon, on s'arrête pas.

Inès : Ça sert à lire des histoires aux petits cousins ; à expliquer des mots ou à réciter une poésie, ou à lire des choses pour la maîtresse, les prénoms des autres pour leur donner les cahiers.

Anahita : Lire, ça sert à lire si le train c'est le nôtre ; sinon, on prend pas le bon train, et on va n'importe où, où on connaît pas.

Camille : Ça sert aussi que quand on sera maman, on pourra lire des histoires à nos enfants.

Gregory : Ma maman est enceinte, alors ça sert à lire des histoires à mon frère. Si on me demande "C'est quoi les syllabes ?", je réponds "C'est A". Et "Qu'est-ce qui est écrit ici ?" "C'est écrit : une phrase !"

Samuel : Quand je saurai lire, je pourrai lire des histoires tout seul dans ma tête.

Anahita : Moi, je sais lire depuis que j'ai six ans. Des fois, je m'enferme dans ma chambre et je lis. Même quand ma mère me dit qu'il est tard, je lis.

Et les copains, c'est important dans l'école ?

Inès : Moi, je m'amuse bien avec Arthur.

Je trouve qu'il est gentil. C'est amusant de jouer avec les copains.

Jassir : Je joue aux billes avec ma sœur [elle est en maternelle dans la même école].

Olivier : En fait, quand je vois un copain qui est triste, je vais jouer avec lui et on s'amuse. On joue à plein de choses, et voilà !

Lania : Moi, j'aime bien jouer avec mes copines, et si je joue pas avec elles c'est ennuyant.

Gregory : J'ai un ami. Je suis très attaché à lui. Il veut que je le lâche, mais pour moi c'est comme un bijou précieux.

Samuel : Avec mon copain Simon, on joue à chat perché et après on recommence.

Camille : Avec Fabio, on s'amuse. On joue aussi avec Inès, Angela et une autre fille de CP.

Grace : Pauline et moi, on avait joué à cache-cache, et c'était très amusant.

Ella : Moi ma copine, c'est ma voisine Salma.

Salma : ... Et moi, c'est Ella.

Anahita : Des fois, je me retrouve toute seule pendant la récréation. Mes copines ne veulent pas jouer avec moi. Elles disent : « Tu dois d'abord demander pardon ! » Et moi, je comprends pas ce que j'ai fait. Heureusement, j'ai une voisine et je vais la voir le soir.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**



Jassir



Salma

Pas de problème pour Christel qui au CFP², où elle était encore il y a trois ans, a appris à faire travailler ses élèves en ateliers. Et à jongler avec les différences. Elle balance allégrement entre une autonomie plus large accordée aux six élèves de CE1 et un suivi plus cadré destiné aux dix-huit CP (ils ont six ans). « Ce sont, dit-elle, des enfants heureux de vivre et contents d'être en classe, même s'ils ont du mal à l'exprimer. » Encore que... ces enfants-là se soient montrés fort diserts et tout à fait à l'aise (lire leurs propos ci-contre).

« C'est une bonne classe, reprend « la maîtresse ». Ils sont motivés et enthousiastes. » Car c'est en effet à peu près à cette période de l'année, explique-t-elle, qu'une enseignante « sent » son groupe d'élèves, commence à les connaître, discerne points forts et faiblesses, comprend comment fonctionnera le groupe classe, bien différent de la simple juxtaposition d'une somme de petits individus. « Cette impression va encore s'affiner dans les jours qui viennent, souligne-t-elle. Au niveau des ateliers en mathématiques et en français – langue orale, production d'écrits –, cela va bien marcher. C'était déjà le cas pour eux en grande section, ils sont habitués. »

Les livres de la bibliothèque sont classés par catégories et repérables grâce à des gommettes aux formes et aux couleurs différentes : une symbolique utile jusqu'au mois de décembre. Après quoi, les enfants sauront prendre et ranger un documentaire ou un roman en se fiant à sa catégorie écrite. Les mots seront devenus les instruments de leurs plus belles découvertes. Dans ce travail de premier tri et rangement des livres, les CE1 se sont montrés les alliés de l'enseignante qui précise qu'elle « les amène souvent à être les soutiens du groupe ». Ce sont eux qui ont réalisés les premières piles de livres : histoires vraies ? inventées ? albums ? journaux quotidiens ? revues ?

Et la méthode d'apprentissage de la lecture ? Mixte, évidemment ! Mais, précise Christel, « à 80 % syllabique et 20 % globale. Certains mots sont impossibles à expliquer par la juxtaposition de syllabes : "avec", "un", par exemple. » Deux de ses élèves sont arrivés en sachant lire. Ceux de CE1 « commencent à accéder au sens des mots de manière plus fine et consolident leurs acquis ».

Relâche chaque vendredi après-midi, pour tenir compte de la fatigue accumulée : Christel en profite pour finir la semaine calmement, en faisant place aux arts plastiques. « J'essaie d'adapter mon emploi du temps à la chronobiologie en évitant de placer des leçons importantes, l'acquisition de notions nouvelles vers onze heures du matin, alors que le creux de midi commence à se faire sentir. »

Comme dit Grégory : « Elle est géniale cette école ! »

MCJ

1. Adresse : 13 rue Paul-Bert, 94200 Ivry-sur-Seine.

Tél. : 01 46 72 45 93.

2. Centre de formation pédagogique.

L'école catholique en Autriche

L'Église a joué un rôle essentiel dans le développement de l'enseignement en Autriche. Aujourd'hui, l'école catholique, qui continue d'innover dans sa pédagogie et dans la formation des enseignants, accueille 4,5 % des élèves.

ÉTIENNE VERHACK¹



La République d'Autriche, qui se compose de neuf États autonomes (*Bundesländer*), est dotée d'une constitution fédérale. Elle est membre des Nations Unies depuis 1955 et de l'Union européenne depuis 1995. Elle compte 8 308 906 habitants pour une superficie de 83 871 km². Si la langue officielle est l'allemand, le croate, le slovène ou le hongrois sont parlés dans certaines régions.

L'Église et l'État

Basé sur la séparation de l'Église et de l'État, le cadre juridique assure un système d'intégration pluraliste des religions et du *Weltanschauung*². L'Église catholique est de loin le partenaire le plus important de l'État, de par sa situation historique et son énorme portée dans le domaine de l'éducation. Dans les écoles publiques et les écoles privées de droit public, l'enseignement de la religion est obligatoire pour tous les élèves qui appartiennent à une Église ou à une communauté religieuse reconnue. Une dispense est toutefois possible, en accord avec la liberté de religion.

Un peu d'histoire

En Autriche, les débuts et les développements essentiels de l'école sont liés à l'Église catholique. La Réforme n'a pratiquement pas eu d'impact sur sa position dominante. Au temps de l'impératrice Marie-Thérèse (1772-1807), les diocèses avaient la responsabilité de l'enseignement primaire ; l'enseignement secondaire et l'enseignement universitaire étant principalement assurés par les Jésuites. Avec la réforme scolaire de Marie-Thérèse, qui visait à une standardisation et à un élargisse-

ment, l'influence de l'État sur le système scolaire s'est accrue considérablement. En 1848, le ministère de l'Enseignement fut établi. Une loi scolaire libérale (1867) et les efforts des sociaux-démocrates pour séculariser totalement l'école mirent fin au système scolaire confessionnel. L'État coopératif (1934-1938) entraîna un éclaircissement important des rangs des écoles catholiques, avant qu'elles ne soient tout à fait éliminées par le national-socialisme (1938-1945). Bien que la reconstruction ait débuté dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les relations entre l'État, l'Église et les écoles catholiques demeurèrent compliquées. Une loi scolaire substantielle vint finalement apaiser les tensions en 1962.

Organisation

Le cardinal Christophe Schönborn (*pour tous les noms cités, voir l'encadré « Contacts »*), o. p., archevêque de Vienne et docteur en théologie,



L'ensemble scolaire St. Raphael, à Vienne.

est responsable de l'enseignement catholique autrichien.

Christine Mann dirige l'*Erzbischöfliches Amt für Unterricht und Erziehung*³ (Bureau de l'archevêché pour l'enseignement et l'éducation). Au sein de ce même organisme, Romana Mandl-Stöger est en charge des relations internationales (Europe incluse).

Les parents sont représentés par l'*Hauptverband Katholischer Elternvereine Österreichs*⁴ (Fédération des associations catholiques d'Autriche). Son président est Stefan Mandahus.

La loi

Depuis 2005, la loi scolaire fédérale, pour être modifiée par le Conseil national, n'exige plus que la majorité simple, sauf pour l'enseignement privé où la majorité des deux tiers est toujours requise. Dans le cadre des Directives de Bologne⁵, les académies pédagogiques autrichiennes se sont transformées en collèges pédagogiques (*Pädagogische Hochschulen*, l'équivalent de nos IUFM) en septembre 2007. Le financement par l'Église de quatre de ces sites garantit la formation des enseignants des écoles privées catholiques par des instituts catholiques. La *Kirchliche Pädagogische Hochschule Wien* (Institut universitaire de formation des enseignants des Églises chrétiennes), outre qu'il est le plus grand établissement de formation d'enseignants en Autriche, est aussi un lieu de formation œcuménique unique en Europe : il accueille des enseignants de religion catholique, évangélique et orthodoxe.

Les établissements

L'enseignement catholique autrichien compte 306 établissements : 65 écoles primaires et 241 écoles secondaires. Il accueille 66 692 élèves : 13 892 dans le primaire, 52 800 dans le secondaire⁶.

Quant aux enseignants, on ne trouve pas de statistiques fiables concernant leur nombre. Cela est dû à la diversité des structures qui les



Le lycée Sacré-cœur, à Vienne.

En Autriche, les débuts et les développements essentiels de l'école sont liés à l'Église catholique.

emploi : État fédéral, *Bundesländer* ou Église catholique. Leurs salaires (y compris ceux des professeurs de religion) sont financés par les fonds publics. Mais les frais de fonctionnement, de rénovation et de construction des établissements relèvent des seules congrégations qui en ont la tutelle.

Pédagogie et formation des enseignants

Elisabeth Hartel est responsable du service pédagogique de l'enseignement catholique autrichien qui collabore avec le *PI – Pädagogisches Institut der Erzdiözese Wien* (Institut pédagogique de l'archidiocèse de Vienne) – et le *RPI – Religionspädagogisches Institut der Erzdiözese Wien* (Institut pédagogique religieux de l'archidiocèse de Vienne).

En matière de formation continue des chefs d'établissement et des enseignants, citons deux thèmes parmi d'autres au programme ces trois dernières années : « Développement scolaire » et « Développement de la personnalité ».

Pastorale scolaire

Dans ce domaine, l'Autriche est en phase avec l'Allemagne. La formation des animateurs en

pastorale scolaire est en cours d'organisation avec la *Religionspädagogische Akademie* (académie pédagogique religieuse) et son directeur Franz Ochenbauer.

Problèmes et solutions pour l'école catholique

Le manque de nouvelles vocations rend difficile le maintien de leurs écoles par les congrégations enseignantes. Plusieurs solutions répondent à ce problème : fondation d'associations scolaires, engagement de laïcs dans des fonctions de direction, voire absorption d'écoles par les diocèses qui se chargent alors de les financer.

D'autre part, la proportion d'élèves de l'enseignement catholique augmente lentement, mais de façon continue : actuellement, ils représentent un peu plus de 4,5 % de la population scolaire. Dans les zones urbaines, la ruée vers les écoles supérieures se fait au détriment des *Hauptschulen*⁷. À Vienne, l'Église catholique (en coopération avec les écoles évangéliques) a réagi à ce problème en lançant un nouveau concept de *Kooperative Mittelschule*, des écoles moyennes qui coopèrent horizontalement et verticalement, *via* l'emploi partagé d'enseignants, avec les écoles secondaires et professionnelles.

La Fondation *Thomsonianum* de l'archidiocèse de Vienne fournit un programme de formation pour les élèves intellectuellement précoces, qui inclut une dimension religieuse, éthique et philosophique. Autre création, celle d'une école spéciale qui accueillera, en accord avec des standards mondialement définis de promotion non encore appliqués en Autriche, des élèves ayant des troubles partiels de comportement. ◆

1. Secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC).
2. Ce concept de « *vision du monde* » (c'est la traduction littérale du mot), forgé par Kant, a notamment été repris par les philosophes du romantisme allemand. En Autriche, au cha-

Contacts

- Dr. Cardinal Christoph Schönborn, Wollzeile 2, A-1010 Wien.
- Dr. Christine Mann, Erzbischöfliches Amt für Unterricht und Erziehung, Stephansplatz 3/IV, A-1010 Wien. Tél. : +43 1 51 552-3502. Fax : +43 1 51 552-3763 - E-mail : c.mann@edw.or.at
- Mag. Romana Mandl-Stöger (cf. adresse précédente). Tél. : +43 1 51 552-3518. Fax : +43 1 51 552-3740. E-mail : mandl@privatschulen.at
- Hauptverband Katholischer Elternvereine Österreichs, Strozzigasse 2, A-1080 Wien. Tél. : (+43) 1/ 531 20-3113. E-mail : office@mandahus.at ou office@hvkevat
- Elisabeth Hartel, Erzbischöfliches Amt für Unterricht und Erziehung Abteilung Privatschulen, Stephansplatz 3/IV, A-1010 Wien. Tél. : +43 1 51 552-3574. Fax : +43 1 51 552-3763. E-mail : e.hartel@edw.or.at
- Dr. Franz Ochenbauer, Religionspädagogische Akademie, Mayerweckstraße 1, A-1210 Wien. Tél. : +43 1 29 108 306. E-mail : franz.ochenbauer@phedw.at

pitre du respect des individus, le *Weltanschauung* est pris en compte au même titre que l'origine ou la religion.

3. Site internet : www.schulamt.at

4. Site internet : www.hvkevat

5. On trouvera une présentation de ce « processus de réformes européen visant à créer un Espace européen de l'enseignement supérieur d'ici à 2010 » sur internet à l'adresse : www.coe.int/t/dg4/highereducation/EHEA2010/BolognaPedestrians_fr.asp

6. La différence entre les nombres d'écoles et d'élèves cités dans notre article et ceux indiqués dans les statistiques du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC) pour 2006-2007 – 334 écoles, 68 941 élèves – résulte d'une correction de données : les chiffres du CEEC incluent 28 instituts de formation d'adultes. D'autre part, l'enseignement catholique autrichien accueille 447 élèves porteurs de handicap relevant de l'école spécialisée (primaire ou secondaire).

7. Après quatre années d'école primaire, le jeune Autrichien, à l'âge de 10 ans, a le choix entre deux filières : le collège (*Hauptschule*) ou l'enseignement secondaire général (*allgemeinbildende höhere Schule* ou *ASH*). Pour plus de détails sur le système scolaire autrichien : www.ambafrance-at.org/article.php3?id_article=2044



L'école Notre-Dame-de-Sion, à Vienne.

École primaire, bilan sévère

Dans le rapport sur l'école primaire qu'il a remis le 27 août 2007 au président de la République, le Haut Conseil de l'Éducation dresse un constat alarmant. Ce texte, s'il n'avance pas de propositions, pointe des dysfonctionnements qui appellent autant de pistes d'amélioration.

VÉRONIQUE GLINEUR

Pour son premier rapport, le Haut Conseil de l'Éducation (HCE) a choisi l'école primaire¹. Un choix que Bruno Racine² justifie en ces termes : « Après nos recommandations sur le socle commun, il nous a paru essentiel de déterminer les forces et les faiblesses des premières années du système éducatif [qui] sans exception [doivent] conduire l'ensemble des élèves à maîtriser le socle commun. » Par ailleurs, poursuit celui qui préside le Haut Conseil, « l'école primaire est un sujet qui intéresse au plus haut point les familles qui scolarisent leurs enfants en France. [...] Pourtant, malgré cet intérêt et cet attachement, le fonctionnement de l'école primaire est mal connu du grand public. Il s'agit enfin d'un sujet sur lequel les écrits de synthèse sont trop rares³. »

Le rapport, remis le 27 août dernier au président de la République, dresse un bilan sévère des performances de l'école primaire. Si l'école primaire semble adaptée à 60 % des élèves – ils obtiennent « des résultats acceptables ou satisfaisants, pourront accéder [pour la plupart] à la classe de troisième sans redoublement, [...] parviendront tous au lycée général et technologique et effectueront des études supérieures » –, elle peine à faire réussir les autres. 25 % des élèves, détaille le Haut Conseil, ont « des acquis fragiles » et « sont condamnés à une scolarité difficile au collège et à une poursuite d'études incertaine au-delà ». Plus grave encore, 15 % connaissent des lacunes « sévères ou très sévères [qui] rendent impossibles aussi bien un réel parcours scolaire de collège qu'une formation qualifiante ». Se centrant sur ces 40 % d'élèves qui arrivent à la fin de l'école primaire avec des acquis incertains en lecture, écriture et calcul, les auteurs dénoncent une école « qui [malgré la conscience professionnelle de son corps enseignant] paraît [...] s'être résignée à l'échec des élèves qui accumulent les insuffisances, [et qui] se révèle globalement incapable de mettre en place un soutien et



un rattrapage efficaces ». Et ce, alors même que ces difficultés, repérées très tôt chez certains élèves et qui iront en s'aggravant, vont peser sur leur avenir scolaire.

Rendre inutile le redoublement

Après le constat, les explications. Le HCE pointe un faisceau de dysfonctionnements dont beaucoup sont déjà connus. Il rappelle ainsi que « même si le redoublement à l'école primaire a fortement diminué en France depuis cinquante ans [...], notre pays reste celui qui le pratique le plus en Europe [...] ». Or cette pratique est non seulement inefficace, mais aussi « contraire à l'égalité des chances des enfants devant l'école ». Et le rapport de conclure qu'« à l'école, le redoublement précoce est plus un problème qu'une solution. Il signale un échec de l'école autant que de l'élève ». Les évaluations ne sont pas utilisées comme elles devraient

l'être. Trop souvent, alors qu'elles pourraient intervenir pour différencier la pédagogie, ajuster les rythmes d'apprentissage ou encore mettre en place les remédiations nécessaires, elles enferment les élèves dans leurs lacunes. Entrée en vigueur progressive du socle commun oblige, des progrès sont « indispensables » en matière d'évaluation.

Les cycles devaient permettre d'inscrire les apprentissages dans la continuité, d'adapter les progressions aux rythmes de chacun.

Il en est de même de l'organisation en cycles : « La mise en œuvre du socle commun, si l'on veut qu'elle soit effective, exige que l'école primaire donne un véritable contenu aux cycles », rappellent les auteurs. Or, conséquence d'un pilotage national du système éducatif qui « reste théorique et manque de prise sur les réalités de l'école », l'organisation pluriannuelle des enseignements demeure, aujourd'hui encore, le plus souvent, « un trompe-l'œil ». Les cycles devaient pourtant permettre d'inscrire les apprentissages dans la continuité, d'adapter les progressions aux rythmes de chacun ; d'autre part, ils devraient rendre inutile le redoublement. Le Haut Conseil déplore également les insuffisances de la formation initiale et continue des enseignants qui « doit être adaptée et renforcée », une mauvaise répartition des ressources humaines, les limites du pilotage de proximité...

En cause aussi, l'école maternelle qui « ne met pas tous les élèves dans les conditions de réussir à l'école élémentaire » et dont « la responsabilité dans l'échec scolaire à long terme ne peut être éludée ». « Les enfants qui bénéficient à la maison d'un environnement favorable aux premiers ap-

prentissages réussissent nettement mieux que les autres », rappellent les auteurs. Or ce handicap initial, l'école maternelle, alors même qu'elle scolarise presque tous les enfants en petite section, ne parvient pas à le compenser. D'autre part, l'école préélémentaire, si elle est « une véritable école », est dotée d'une identité originale et se distingue de l'école élémentaire par la mise en œuvre d'une pédagogie qui lui est propre. Or, regrettent les rapporteurs, « [dès la grande section] ses méthodes d'apprentissage et d'évaluation s'alignent très souvent sur celles de l'école élémentaire ». Cette situation tient certes à un manque de formation spécifique à l'exercice du métier en école maternelle. Mais elle s'explique aussi par « la pression des familles pour que la petite école ressemble à la grande », pensant ainsi garantir à leurs enfants une meilleure réussite scolaire.

Pour une école plus réactive

Certes le HCE ne formule aucune proposition pour améliorer les performances de l'école primaire : « Nous n'en ferons que si le ministre nous en demande », a précisé un de ses membres. Reste que les dysfonctionnements pointés constituent autant de pistes susceptibles d'améliorer l'efficacité de l'école. Ces pistes – qu'il s'agisse de la mise en place réelle des cycles, de l'inscription des apprentissages dans la durée, de la diversification des approches pédagogiques, de la condamnation du redoublement, de l'accent mis sur la formation des enseignants, du refus d'une évaluation qui enferme l'élève dans ses difficultés, voire ses lacunes – rejoignent les principes dont l'enseignement catholique est porteur. Même si le ministre a semblé prendre quelques distances avec le bilan dressé par

le Haut Conseil⁴, il a assuré qu'il entendait s'en inspirer. Il a d'ores et déjà confié au linguiste Alain Bentolila une mission sur l'école maternelle. Celle-ci doit être « le premier rempart contre les inégalités linguistiques et sociales et le premier instrument de l'égalité des chances à l'école. Ni mode de garde ni succédané de l'école élémentaire, l'école maternelle doit retrouver sa spécificité dans l'organisation des apprentissages dès le plus jeune âge », précise la lettre de mission. A charge pour Alain Bentolila d'« identifier les réformes qui [lui] semblent nécessaires à une refondation de [ce niveau d'enseignement] ». Il devrait rendre ses conclusions avant la fin de l'année.

Xavier Darcos devrait, par ailleurs, présenter « un grand projet pour l'école primaire » d'ici à la fin d'octobre⁵.

Pour le ministre, l'école primaire doit être plus réactive, et surtout se préoccuper de ceux qui sont en grande difficulté. Au nombre des pistes envisagées : « la mise en place au cours du CM2 d'une évaluation, à la fin du premier trimestre, du niveau de chaque écolier, afin d'engager si nécessaire, pendant les six mois qui suivent, des actions de remédiation "pour faire en sorte que tous les élèves qui entrent en 6^e ne soient plus en difficulté" ».

1. L'école primaire - bilan des résultats de l'École - 2007. Document disponible sur internet à l'adresse suivante : www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/40.pdf
2. Bruno Racine préside le HCE. Il est par ailleurs président de la Bibliothèque nationale de France.
3. « École primaire : des pistes d'amélioration existent ». Interview de Bruno Racine à « VousNousIls.fr » (14 septembre 2007).
4. « Le HCE porte un jugement sur [...] la période d'avant 2004 », a ainsi déclaré Xavier Darcos. D'autre part, lors de sa conférence de rentrée, il a mis en garde contre « les analyses passionnées [sur l'école primaire] qui n'échappent pas toujours au double écueil de l'autosatisfaction et du catastrophisme ».
5. La Lettre de l'éducation, n° 568 du 17 septembre 2007.

Le Haut Conseil de l'Éducation

▶ C'est l'article 14 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 qui a mis en place le Haut Conseil de l'Éducation (HCE). Composé de neuf membres – trois sont désignés par le président de la République, deux par le président du Sénat, deux par le président de l'Assemblée nationale et deux par le président du Conseil économique et social* –, le HCE « émet un avis et peut formuler des propositions à la demande du ministre chargé de l'éducation nationale sur les questions relatives à la pédagogie, aux programmes, aux modes d'évaluation des connaissances des élèves, à l'organisation et aux résultats du système éducatif et à la formation des enseignants** ». C'est ainsi que le HCE a formulé des recommandations sur le socle commun de connaissances et de compétences et sur la formation des maîtres. Il a ensuite été consulté sur le projet de décret définissant le socle commun, puis sur le projet d'arrêté portant sur le cahier des charges de la formation des maîtres. Le Haut Conseil est également chargé de remettre « chaque année au président de la République un bilan [...] des résultats obtenus par le système éducatif *** ». Ce bilan, qui est rendu public, est ensuite transmis au Parlement.

VG

* Sur la composition du HCE, voir http://www.hce.education.fr/index.php?p=5&art_id

** Article 14 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.

*** Ibidem.

« Le fonctionnement d'un conseil d'établissement, celui d'un conseil de classe, d'un conseil de discipline ou des instances représentatives des personnels témoignent du regard porté sur chaque personne et des moyens qui lui sont donnés pour grandir ».



Un texte promulgué par la Commission permanente le 11 mai 2007

Bon de commande

LES INSTANCES DE PARTICIPATION

L'exemplaire : 2 € 1 € à partir de 100 ex.

Nom / Établissement :

.....

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

.....

Souhaite recevoir : ex.

À renvoyer accompagné de votre règlement à : AGICEC

277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05.

Enquête sur la violence scolaire

La violence à l'école est aussi ancienne que l'institution : au XIX^e siècle, on compte plus de deux cents révoltes dans des lycées pourtant fréquentés par des fils de famille. Mais c'est en 1996 seulement¹ qu'elle devient « affaire d'État »...

Rencontre avec Claude Lelièvre, historien de l'éducation.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Pourquoi publier maintenant un livre sur les violences à l'école², phénomène devenu malheureusement banal ?

Claude Lelièvre : Aucune étude historique n'avait jamais été réalisée sur ce thème, souvent évoqué dans la sphère politico-médiatique. Francis Lec, coauteur du livre, avocat-conseil de la Fédération des autonomes de solidarité de l'enseignement public et laïque, était confronté depuis quinze ans à des problèmes juridiques d'enseignants victimes de violences ou de conflits avec des parents. Comme tout-un-chacun a tendance à croire que, dans le passé, la vie était plus rose, j'ai voulu savoir. Le nombre de procès d'enseignants contre des parents a été multiplié par deux en dix ans, et par quatre pour les procès de parents d'élèves contre des enseignants. C'est un phénomène encore minoritaire, mais qui n'a plus rien d'exceptionnel. C'est la rencontre d'une curiosité et d'une pratique qui a fait ce livre, qui nous a demandé une longue et minutieuse enquête. J'ajouterai que, membre de la commission présidée par Claude Thélot (dont le rapport a précédé la loi d'orientation pour l'école 2005), je suis resté un peu sur ma faim concernant la question des violences scolaires : nous l'avions listée parmi les thèmes importants à traiter mais il n'avait pu être retenu en tant que tel.

Vous démontez nombre d'idées reçues : la violence n'est pas l'apanage des ZEP³, elle n'est pas le fruit d'un prétendu laxisme soixante-huitard, et elle n'épargne pas les établissements privés...

C. L. : Le livre montre bien que le problème est à la fois bien plus ancien et plus grave qu'on



Claude Lelièvre
Historien de l'éducation



« C'est une erreur profonde de focaliser l'attention sur les lycées professionnels et les collèges de banlieue. »

ne l'imagine. Et c'est une erreur profonde de focaliser l'attention sur certains types d'établissements (les lycées professionnels et les collèges de banlieue) : comme si une école démocratisée, ouverte à tous les publics, ne pouvait être autrement que violente ! Je montre que la violence a toujours existé à l'école (nous racontons nombre d'histoires concrètes, dont certaines concernent les établissements les plus huppés). Elle n'est pas circonscrite à des lieux particuliers ; ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg. Au fond, nous disent les médias depuis qu'ils se sont emparés de ce thème dans les années 1995, la violence scolaire est sans aucun doute dramatique, mais elle est « marginale ». Elle ne constitue pas, en définitive, un réel défi pour l'institution scolaire dans son ensemble. D'où la succession ininterrompue de « plans » qui prétendent faire face au problème, mais qui relèvent plus de l'affichage que d'une politique tenace et continue à la hauteur du problème, lequel concerne peu ou prou tous les établis-

sements et nécessite une réponse collective en leur sein.

À l'inverse de cette position, nous avons voulu prendre la mesure correcte du phénomène de la violence scolaire, qui est une réalité en quelque sorte « indépassable », même si elle apparaît comme « scandaleuse ». Et ce, en tenant compte de nouveautés telles que l'utilisation des photographes ou de blogs qui peuvent mettre à mal l'image des enseignants. Cela nous permet d'aborder la violence comme un problème central et collectif. On est encore loin de cette approche ! Il suffit, pour s'en convaincre, de voir la place qui est généralement donnée à ce problème dans la formation des enseignants : il apparaît à la périphérie ou comme une « spécialité » en quelque sorte optionnelle (pour certains secteurs, le plus souvent). La prise en charge des victimes est également caractéristique de cette « marginalisation », puisqu'elle reste centrée sur l'individu-victime. Ce dernier doit trop souvent être le centre d'initiative de sa sauvegarde (comme si cela était toujours perçu avant tout comme un phénomène d'ordre individuel, voire qui n'arrive qu'à certains individus), sans prise en compte collective et effective du contexte professionnel dans lequel l'incident se produit. Il est plus que temps d'accomplir une « révolution copernicienne » à cet égard.

Sommes-nous en progrès ou en régression ? Vous notez que les châtimements corporels ont – presque – disparu, mais que l'humiliation est la violence la plus fréquente et le racket la violence la plus sous-estimée...

C. L. : Il est difficile de répondre objectivement à cette question, car nous ne disposons pas de statistiques vraiment fiables sur ce qui se passait ou se passe effectivement dans les classes. Personne, aujourd'hui, ne peut dire s'il y a plus ou moins de violences qu'il y a dix ans. Le phénomène est aussi complexe que celui des femmes battues qui ne sont pas toutes socialement « autorisées » à figurer dans les statistiques de la police : les représentantes des classes populaires et marginales, oui, mais pas les autres.

Reconnaissons, en tout cas, que désormais le droit saisit l'école et ses acteurs. C'est pourquoi, dans notre livre, de multiples cas concrets sont traités dans leur dimension juridique. ♦

1. Le 20 mars 1996, François Bayrou présente au Conseil des ministres le premier plan de lutte contre la violence à l'école. Les médias commencent à s'intéresser à un phénomène qui relevait jusque-là de l'« intimité » des établissements.

2. Claude Lelièvre, Francis Lec, *Histoires vraies des violences à l'école*, Fayard, 322 p., 20 €.

3. Zones d'éducation prioritaire.

Que valent les notes ?

On les croit objectives : elles relèvent d'une savante et souvent inconsciente alchimie personnelle, nourrie des renseignements donnés par les élèves sur leurs conditions de vie familiale et sociale. L'affectif pèse d'un poids certain dans les notes... Enquête d'un sociologue.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Mener une enquête sur la notation n'est pas une idée qui vient par hasard », écrit Pierre Merle au début de son livre, *Les notes, secret de fabrication*¹. Lors de sa première année d'enseignement en terminale, il remarque, en effet, quatre élèves particulièrement brillants. Au baccalauréat, ils sont effectivement quatre à décrocher d'excellentes notes. Plus un ! Elève médiocre, il récolte un 16 à l'examen. « *Laurais-je saqué [toute l'année] sans le savoir ?* » s'interroge l'enseignant, inquiet.

Autre pierre dans le jardin... du doute de Pierre Merle : le modeste 11/20 qu'il obtient, quand tout jeune agrégé d'économie, il aide une cousine en terminale à faire sa dissertation... d'économie. « *Vexant !* » dit-il ! Et grave, puisque les notes engagent l'avenir d'un jeune et fondent son orientation.

« *Les notes sont-elles équitables ?* » Voilà donc la question qui sous-tend sa solide et large enquête, d'une ampleur inédite jusque-là². Le livre qui en résulte intéressera tous les enseignants, aujourd'hui soucieux de s'interroger sur leur notation qui ne relève pas, expose Pierre Merle, « *d'un processus scientifique rigoureux*³ ».

Au moment de l'examen du baccalauréat, peut-on espérer un traitement moins aléatoire ?

Le jugement des maîtres, explique-t-il, est « *sous l'influence de variables sociales, telles que la profession des parents* »... explicitement demandée à chaque rentrée dans la traditionnelle fiche de renseignements (25 millions de fiches sont remplies chaque année par les collégiens et les lycéens) : « *L'incompétence supposée des parents a un effet sur l'évaluation des travaux de l'élève et plus précisément favorise une sous-estimation de ses compétences scolaires...* » Car « *prévalent parmi les professeurs les idées selon lesquelles les causes de l'échec scolaire sont extérieures à l'école. Sont notamment mis en cause le "milieu social" et la "démission parentale"* ».

De la même manière, le statut de redoublant (en 2003, 40 % des élèves français de 15 ans dé-



Pierre Merle
Sociologue

claraient avoir redoublé au moins une fois) ou de cadet d'un aîné – brillant ou nul – a des effets d'« étiquetage ».

Petits arrangements

Dans le quotidien de la classe, la note « *traditionnellement associée à l'application stricte d'un barème ou à la mise en œuvre d'une expertise jugée globalement fiable* » relève en fait de petits arrangements, fruits de négociations avec les élèves, constate Pierre Merle. Une circulaire de 2001 a même dû rappeler qu'en aucun cas, la note ne pouvait être utilisée pour maintenir l'ordre scolaire : un zéro collectif ou une menace d'interrogation surprise, c'est pratique, peut-être, mais illégal ! D'autre part, il arrive qu'un maître oublie son barème en cours de correction, sous le coup de la fatigue. Un point d'écart entre deux copies, et c'est le tollé dans la classe ! Plus ou moins, d'ailleurs, selon les caractéristiques sociales de l'établissement, qui, elles aussi, pèsent lourdement dans l'élaboration de la note. Un 15 au collège Henri-IV, à Paris, n'est évidemment pas vu du même œil dans un dossier scolaire que son équivalent attribué au collège Garcia-Lorca de Saint-Denis – Pierre Merle parle de « *notation thérapeutique* », parfois utilisée pour encourager des élèves en échec scolaire.



L'opinion des collègues impressionne elle aussi l'enseignant qui évalue : « *Je suis souvent la meilleure moyenne* » relève un professeur interrogé par la sociologue. « *La copie d'un élève n'est [donc] jamais une copie en soi* ».

Au moment de l'examen du baccalauréat, peut-on espérer un traitement moins aléatoire ? Que nenni ! Pierre Merle a interrogé des membres de jury⁴ et constaté les mêmes balancements. La réglementation en vigueur n'est pas mise en œuvre de la même manière partout : en 1984, on s'est montré plus sévère dans l'académie de Lille que dans celle de Poitiers ou de Nancy. D'autre part, les écarts entre correcteurs peuvent atteindre plus de cinq points. Le pourcentage grimpe à 23 % d'écart quand il s'agit de copies de philosophie. Les « *aléas de la correction sont considérables* » dans cette matière mais aussi en français et en version latine. Sans pour autant que les matières scientifiques échappent aux variations. « *31 % des candidats reçus par certains jurys seraient refusés par d'autres* », écrit Pierre Merle. *Les procédures de concertation limitent l'incertitude mais n'assurent pas l'équité.* »

À travers les notes, comme ailleurs, se jouent des conceptions différentes de l'ordre et de la justice scolaire.

1. Presses universitaires de France, coll. « Éducation et société », 2007, 179 p., 15 €.

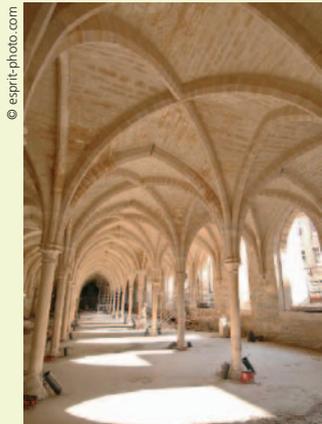
2. Le travail d'enquête statistique sur les pratiques de notation des professeurs – sujet tabou – a été très tardif et inauguré par Marie Duru-Bellat et Alain Mingat en 1993.

3. Cf. ECA 314, p. 16, « Passer des notes au contrat de confiance », à propos du livre d'André Antiby, *Les notes : la fin du cauchemar* (Math'Adore, 2007, 158 p., 15 €).

4. Trente-deux professeurs enseignant dans des filières générale et technologique, et représentant les trois « grades » d'enseignants : contractuels, certifiés et agrégés ; ainsi que des membres de jury du baccalauréat qui enseignaient dans des lycées aux caractéristiques sociales très disparates.

Savoir +

➤ Pierre Merle est sociologue, professeur d'université, enseignant à l'Institut universitaire de formation des maîtres de Bretagne. Il a déjà publié : *Sociologie de l'évaluation scolaire* (PUF, coll. « Que sais-je ? », 1998, 128 p., 8 €), *La démocratisation de l'enseignement* (La Découverte, 2002, 122 p., 8,50 €), *L'élève humilié - l'école, un espace de non-droit ?* (PUF, coll. « Éducation et formation », 214 p., 19 €).



Le dernier rêve du cardinal

Contemporain de la Sainte-Chapelle, le Collège des Bernardins est une splendeur ignorée des Parisiens. Construit au XIII^e siècle pour former l'élite intellectuelle d'Europe, il rouvrira ses portes au début de l'année 2008. Le vœu du cardinal Lustiger a été exaucé !

Le projet des Bernardins, pour moi, c'est une ambition folle que j'ai eue au moment où je quittais mes fonctions », déclarait le cardinal Lustiger le 9 octobre 2006. Son dernier projet. Le plus beau sans doute. Un édifice médiéval immense, non loin de la Sorbonne (construite douze années plus tard), réhabilité pour le diocèse de Paris. Cette grande bâtisse, le cardinal l'avait remarquée lorsqu'il était aumônier des étudiants mais il n'imaginait pas qu'un jour, la caserne de pompiers de la rue de Poissy pourrait redevenir le Collège des Bernardins. Ce sera chose faite en 2008 (la date exacte n'est pas encore connue), quand le Collège ouvrira ses portes au public. Lieu de recherche et de débat pour l'Église et la société, on pourra s'y former (cf. encadré ci-contre), y suivre débats et colloques, y voir des expositions d'art contemporain et des films, y assister à des concerts...

Le diocèse de Paris se dote ainsi d'un espace « où les grandes questions concernant l'avenir de notre humanité pourront être traitées avec celles et ceux qui souhaitent enrichir leurs propres réflexions au contact de la sagesse chrétienne », explique M^{gr} Vingt-Trois, archevêque de Paris.

Mais revenons sur le passé prestigieux du lieu... En 1247, Étienne de Lexington, abbé de Clairvaux, fonde le Collège de Saint-Bernard pour en faire un centre d'étude et de recherche qui accueille les moines cisterciens les plus brillants d'Europe. Pendant plus de quatre siècles, il contribuera au rayonnement intellectuel de l'université de Paris, avant d'être vendu comme bien national à la Révolution

française. Il sera tour à tour une prison, un entrepôt, une école, une caserne puis un internat pour l'école de police. Au fil des siècles, incidents et transformations avaient affaibli le bâtiment, bien mal-en-point lors de son acquisition par le diocèse.

Restauration exemplaire

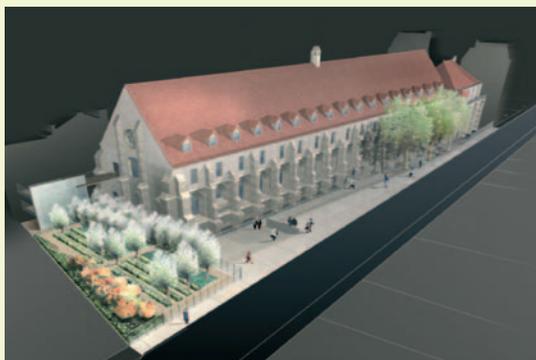
Aussi, en 2004, l'architecte en chef des Monuments historiques, Hervé Baptiste, et le cabinet de l'architecte Jean-Michel Wilmotte entreprennent une restauration exemplaire. Le cellier, autrefois à demi-comblé, est dégagé pour la première fois depuis le Moyen Âge ! Son grand espace voûté est recloisonné en partie pour créer des salles de cours. Jean-Michel Wilmotte conçoit aussi des espaces nouveaux : une bibliothèque, un auditorium de 250 places (avec une régie et un studio audiovisuel), une salle polyvalente, un jardin... Avec un parti pris : proposer une traduction contemporaine de la sobriété cistercienne. Au rez-de-chaussée, ô merveille, les fines colonnes qui élèvent à six mètres les voûtes de la grande salle gothique (1 000 m² !) sont soulagées du poids des étages supérieurs : une nouvelle charpente métallique restitue le comble dans ses dimensions médiévales. Visiteurs et curieux seront accueillis dans ce bel espace (qui rappelle la Sainte-Chapelle) : il abritera des expositions, une librairie et un café. Émotion esthétique garantie !

Sylvie HORGUELIN

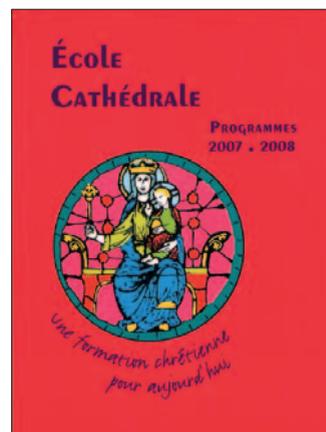
➤ Collège des Bernardins, 18-24 rue de Poissy, 75005 Paris.
Internet : www.collegedesbernardins.fr



Le cellier



Perspective d'architecte



SE FORMER

Ouverte à tout public, l'École Cathédrale, qui a été fondée en 1984 par le cardinal Lustiger, est le lieu de formation du diocèse de Paris. On peut y suivre des cours d'exégèse, de théologie, de philosophie, d'art, etc. Parmi ses 3 000 « étudiants », des professeurs et animateurs en pastorale scolaire de l'enseignement catholique. Pour les « débutants », un « parcours fondamental » a été conçu : une initiation à l'Écriture sainte (à raison de deux heures par semaine sur deux ans, en journée ou le soir), suivie d'un cours sur l'histoire du christianisme. Pour connaître le programme de l'année 2007/2008 : École Cathédrale, 8 rue Massillon, 75004 Paris (transférée en 2008 au Collège des Bernardins, 18-24, rue de Poissy, 75005 Paris). **SH**

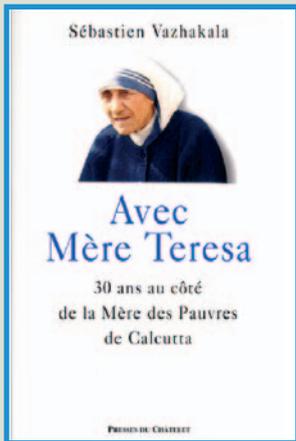
Tél. : 01 42 34 99 40.
Internet : www.ecole-cathedrale.fr



S'IMMERGER

Envie de se rafraîchir après un cours à l'École Cathédrale ? La très belle piscine Pontoise est attenante au collège des Bernardins. Dans le sillage de Juliette Binoche (qui y a nagé pour Krzysztof Kieslowski dans *Bleu*), on admirera, entre deux brasses, la verrière 1930 et les jolies cabines rétro qui dominent le bassin. **SH**

Piscine Pontoise, 19 rue de Pontoise, 75005 Paris. Tél. : 01 55 42 77 88. Ouverte jusqu'à 23 h 45.



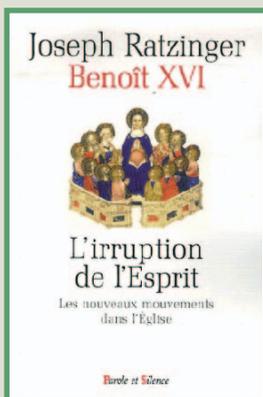
EN SOUVENIR D'UNE SAINTE

➤ Né en 1942 en Inde, le frère Sébastien Vazhakala avait vingt-quatre ans lorsqu'il fit la connaissance de Mère Teresa. C'était à Calcutta où il étudiait la philosophie. Durant trente et un ans, il a travaillé avec la religieuse à la fondation de la branche contemplative des Missionnaires de la Charité, puis il a créé les Missionnaires laïcs de la Charité. La dernière entrevue entre frère Sébastien et Mère Teresa date du 19 juillet 1997, leur dernier échange téléphonique du 26 août suivant. Moins d'un mois après, le 5 septembre 1997, Mère Teresa disparaissait. Frère Sébastien fut l'une des six personnes à porter le cercueil de la religieuse lors des obsèques. C'est tout naturellement qu'il publie aujourd'hui un livre retraçant l'enfance en Albanie, la vie et l'engagement de celle qu'il a connue et tant aimée. Accompa-

gné d'une série de lettres inédites de la « Mère des Pauvres de Calcutta », son témoignage nous livre un portrait attachant d'une femme au quotidien. Se gardant d'évoquer les doutes qui ébranlaient la foi de son amie, frère Sébastien livre cette confidence que Mère Teresa lui aurait faite à la fin de sa vie : « Jésus m'en demande un peu trop. »

MATHILDE RAIVE

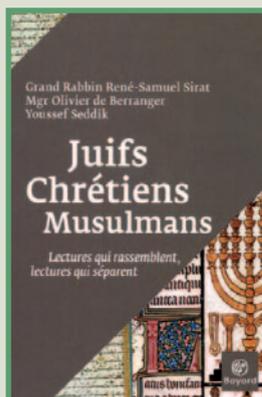
Sébastien Vazhakala
Avec Mère Teresa - 30 ans au côté
de la Mère des Pauvres de Calcutta
Presses du Châtelet
240 p., 17,95€



PRINTEMPS DE L'ÉGLISE

➤ Ces deux textes publiés à la Pentecôte 2006, pour l'accueil par Benoît XVI des nouveaux mouvements ecclésiaux, éclairent des oppositions trop sommaires entre institution et charisme, hiérarchie et prophétie, christologie et pneumatologie, Église universelle et Église locale. Car selon l'auteur, il est une continuité de l'Église et « des irruptions toujours nouvelles de l'Esprit Saint [...] qui vivifient... ». Un court parcours historique de quelques « irruptions de l'Esprit » amène à des critères de discernement : partager la foi de l'Église ; annoncer l'Évangile aux pauvres ; ne pas absolutiser son style pastoral. Une belle leçon d'écclésiologie, et le témoignage personnel d'une reconnaissance de ces mouvements, « nouveau printemps », arrivant à une maturité ecclésiale. **CB**

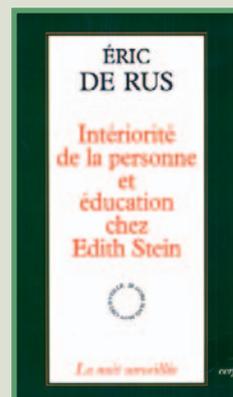
Joseph Ratzinger - Benoît XVI
L'irruption de l'Esprit
Parole et Silence
99 p., 15€



TROIS HOMMES DE DIALOGUE

➤ Les trois grandes religions monothéistes ont en commun plusieurs textes qui forment la Bible, la Torah et le Coran. Quoi de plus naturel alors que de faire dialoguer un juif, un chrétien et un musulman sur ce patrimoine qu'ils partagent sans toujours s'accorder. Sans *a priori* et dans un souci d'ouverture, et non de confrontation, trois érudits ont ainsi échangé sur Adam et Ève, Caïn et Abel, Abraham, Agar et Ismaël, Moïse, Jonas ou David, sans oublier Jésus et Marie. En guise de conclusion, chaque représentant d'une religion porte un regard critique et éclairé sur les deux autres. Un exercice inédit et passionnant. **MR**

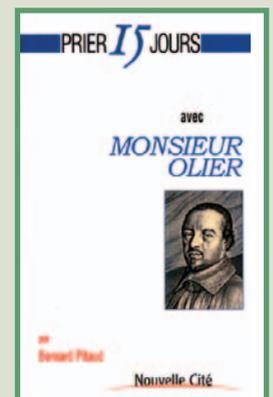
Grand Rabbin René-Samuel Sirat,
Mgr Olivier de Berranger, Youssef Seddik
Juifs, chrétiens, musulmans -
lectures qui rassemblent, lectures
qui séparent
Bayard
302 p., 20€



L'APÔTRE ÉDUCATEUR

➤ Connue pour ses écrits spirituels et son œuvre philosophique, Edith Stein était aussi une enseignante qui envisageait l'éducation comme un cheminement total de l'individu fondé sur la connaissance la plus intime de soi-même et du Christ. Chaque éducateur étant un « apôtre », c'est-à-dire un « envoyé » au service d'autre chose que de lui-même, il veillera à ce que la prière, cette « réceptivité intérieure et spontanée de l'âme [...] à l'Esprit Saint » demeure le socle de l'acte éducatif, un recours contre l'activisme et la dispersion. Une « adoration du dedans » qui lui permet de « s'enfuir auprès du Seigneur » à tout instant. Deux textes inédits et une importante bibliographie complètent cette analyse. **MR**

Éric de Rus
Intériorité de la personne et éducation
chez Edith Stein
Cerf
Coll. « La nuit surveillée », 318 p., 28€



PASSIONNANTE INITIATION

➤ Attention, prévient Bernard Pitaut, supérieur provincial de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, les textes de Jean-Jacques Olier (1608-1657) « ne livrent leur richesse qu'au prix d'une patiente méditation ». Un cheminement ardu qui ressemble au parcours spirituel de ce curé de Saint-Sulpice, issu d'une famille de haute lignée, qui livra un combat terrible contre lui-même pour abandonner sa « superbe » et consentir « à se laisser à l'Esprit ». C'est l'épreuve qu'il a traversée qui nous touche, et sa foi en l'Église. Les 15 jours de prières proposés ici nous offrent une passionnante initiation à sa pensée résolument moderne. **MR**

Bernard Pitaut
Prier 15 jours
avec Monsieur Olier
Nouvelle Cité
126 p., 12,50€



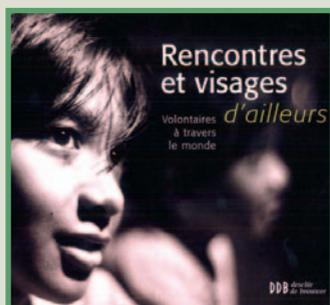
UNE AUTRE PRATIQUE POLITIQUE

▶ Quel est le point commun entre la chaîne Télévision du Monde en Belgique et le lycée autogéré de Paris (LAP) ? Entre la Scop Ardelaine, soucieuse de préserver l'activité du lissage en Ardèche, et les principes de *Innere Führung*, série de lois et de décrets mis en place en Allemagne dix ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale pour réglementer les devoirs des soldats en tant que citoyens responsables et veiller à l'attitude respectueuse des supérieurs vis-à-vis de leurs subordonnés dans le quotidien militaire ? Entre un groupe de personnes mutualisant leur travail dans la Creuse et les tribus confrontant leurs points de vue au Parlement du Peuple au Kenya ? *A priori*, aucun. Et pourtant..., toutes ces initiatives témoignent de l'existence et de l'efficacité de la démocratie participative. Mis en

valeur lors de la campagne électorale de Ségolène Royal, ce concept est une façon de renouveler la pratique politique. Des expériences le prouvent. Dont la centaine présentée ici par deux auteurs très au fait de la question : Anne Dhoquois, rédactrice en chef de *Place publique*, site internet des initiatives citoyennes, et Marc Hatzfeld, sociologue indépendant, spécialiste de la banlieue et des marginalités sociales.

MATHILDE RAIVE

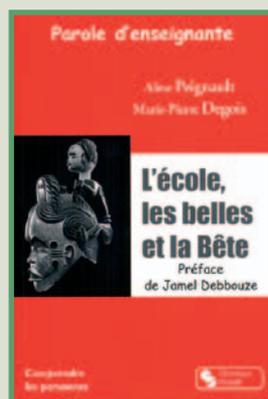
Anne Dhoquois, Marc Hatzfeld
Petites fabriques de la démocratie
Autrement
216 p., 19 €



ENGAGÉS SOLIDAIRES

▶ Pour fêter ses quarante ans, la Délégation catholique pour la coopération (DCC) a choisi de laisser la parole aux volontaires. Des hommes et des femmes « envoyés par les communautés chrétiennes de France en Afrique, en Asie, en Amérique latine ou en Europe de l'Est, pour apporter leur pierre à l'édifice universel jamais terminé », comme l'écrit Frédéric Mounier, président de la DCC. Ils consacrent deux ans de leur vie à un grand chantier de solidarité : école, santé... Photos en noir et blanc à l'appui, les témoignages émouvants de ces engagés solidaires nous révèlent le sens de leur mission et l'enrichissement personnel qu'ils en ont retiré. **MR**

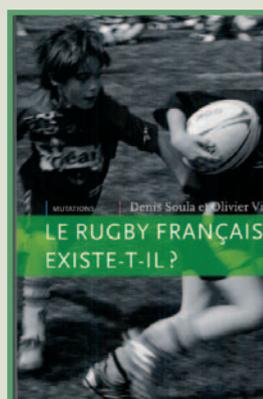
Délégation catholique pour la coopération
Rencontres et visages d'ailleurs - volontaires à travers le monde
Desclée de Brouwer
128 p., 20 €



COLLÈGE DE BANLIEUE

▶ De 1990 à 2000, Aline Peignault est principale du collège Gagarine à Trappes (Yvelines), tandis que Marie-Pierre Degois y enseigne le français. L'une et l'autre racontent ces années épiques et magnifiques dans un établissement où règne la violence. Moments de grâce et de tension se succèdent, tandis que les adultes se donnent à fond pour « inventer une autre école ». Ce témoignage attachant, non dénué d'humour, se termine par un entretien avec un ancien élève de Gagarine a « sauvé », Jamel Debbouze. Il explique comment : « *C'est simple : quand tu sens dans le regard de l'autre que tu as de l'importance, t'as plus envie de faire des conneries...* » Un livre pour tous les éducateurs qui veulent bâtir une école signe de vie. **SH**

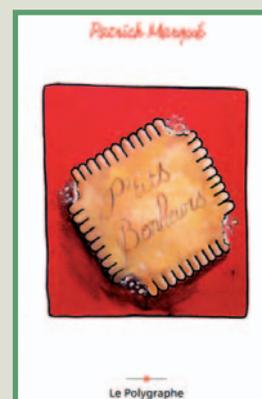
Aline Peignault, Marie-Pierre Degois
Parole d'enseignante - l'école, les belles et la Bête
Chronique sociale
288 p., 12,80 €



PROPOS MÊLÉS

▶ Anticonformistes, les rugbymans français ont érigé la « méthode toulousaine » – basée sur la dynamique avant la pratique – en fierté nationale. Les auteurs, tous deux spécialistes du ballon ovale (Denis Soula, producteur et réalisateur à Radio France, et Olivier Villepreux, journaliste, ancien rédacteur en chef d'*Attitude Rugby*) tentent de définir l'essence de ce jeu « à la française ». Et ce, à partir de témoignages et d'entretiens souvent très drôles avec des joueurs (Thomas Castaignède, Jean-Pierre Rives...), des responsables de club (Max Guazzini, président du Stade français...), des écrivains (Charles Juliet...). Coupe du monde oblige, cette plongée en « Ovalie » se révèle indispensable. Et peu important les résultats. **MR**

Denis Soula, Olivier Villepreux
Le Rugby français existe-t-il ?
Autrement
Coll. « Mutations », 220 p., 19 €

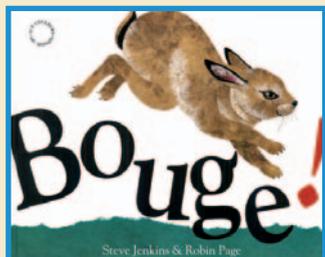


BONHEURS DES JOURS

▶ « *Manger la pluie* », « *Discuter avec mon grand-père* », « *Être près de ses enfants* », « *Rouler jusqu'à la mer* »... Le bonheur, ça peut être aussi simple que ça, à en croire tous ceux – petits et grands – qui ont répondu à l'invitation de l'illustrateur nantais Patrick Marqué. Lors d'une exposition consacrée aux « petits métiers imaginaires disparus », l'artiste a demandé aux visiteurs volontaires de décrire en sept mots maximum un plaisir quotidien qui trouve un écho chez « *tout être humain* ». Le résultat a dépassé ses espérances. Patrick Marqué a collecté quelque 500 « *p'tits bonheurs* ». Pour ce joli livre cartonné, il en a retenu plus de 200 et illustré une quarantaine. Dont celui-ci, au bon goût de Nantes : « *Commencer un p'tit beurre par les quatre coins*. » **MR**

Patrick Marqué
P'tits bonheurs
Le Polygraphe
96 p., 12 €

ÉLOGE DU MOUVEMENT



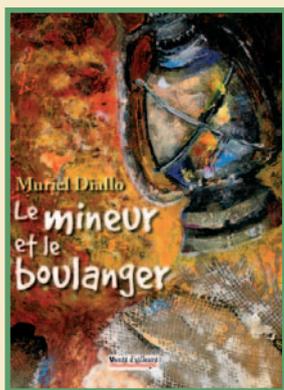
➤ Connaissez-vous le tatou, ce drôle d'animal à cuirasse qui bondit pour effrayer ses ennemis et se déplace en marchant les pieds posés au fond d'une rivière plutôt qu'à la nage ? Savez-vous que le coucou de Californie, surnommé « le coureur des routes », se déplace sur terre plus vite que la plupart d'entre nous et attrape ses proies en courant plutôt qu'en volant ? L'araignée sauteuse, elle, peut faire des bonds qui atteignent 40 fois la longueur de son corps, le serpent se dandine sur le sol pour avancer, et le gibbon couvre plus de neuf mètres en un seul saut. Représentés par de subtils collages de papiers lisses ou de chiffons dont les teintes épousent la variété de leurs plumes, poils ou

écailles, tous ces animaux étonnants sont à découvrir en action dans cet album à la gloire du mouvement. Une belle initiative pour inciter les enfants à quitter leurs écrans d'ordinateur ou de télévision pour exercer leurs talents physiques et inventer des cabrioles en tout genre. À partir de 4 ans.

MATHILDE RAIVE

Steve Jenkins & Robin Page, Christine Mignot (adaptation)

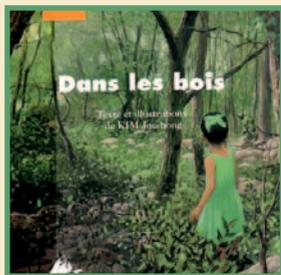
Bouge !
Circonflexe / Aux couleurs du monde
32 p., 12,50 €



LE NOIR, LE BLANC ET LES COULEURS

➤ Les très jeunes enfants risquent d'être effrayés par la noirceur du chromatisme et les silhouettes massives qui surgissent dans les premières pages de cet album dont les tonalités se conjuguent avec le noir profond de la mine et le blanc neigeux d'une boulangerie. Deux ouvriers y travaillent : le Noir à la boulangerie, le Blanc à la mine. À l'instar de leurs couleurs de peau, leurs vies, leurs pays et leurs souvenirs n'ont pas grand-chose en commun. Et pourtant... Peintre, conteuse et moraliste, l'artiste ivoirienne Muriel Diallo signe avec l'histoire du Noir et du Blanc, une belle fable universelle où les coloris apparaissent à mesure que l'amitié se noue. À partir de 4 ans. **MR**

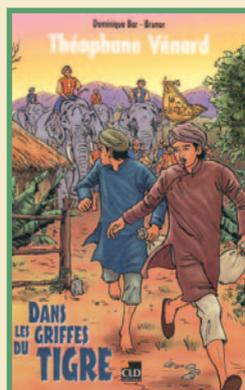
Muriel Diallo
Le mineur et le boulanger
Vents d'ailleurs
32 p., 15 €



ILLUSION D'OPTIQUE

➤ Le jeu est connu. Dans la nature, chacun s'amuse à trouver des formes dans les nuages, des visages sur les rochers, des silhouettes dans les arbres. Sur le même principe, nous suivons la petite Saemi dans la forêt pour essayer de débusquer un certain nombre d'animaux dissimulés dans les pages de cet album imaginé par un artiste coréen expert en la matière. L'exercice de concentration est parfois ardu quand il s'agit de deviner où se cachent les contours d'un cygne ou d'une coccinelle dans les taillis. Mais le plaisir de contempler ces illustrations déclinées selon toutes les gammes du vert contribue à la stimulation du lecteur perdu dans les faux-semblants d'une image. À partir de 5 ans. **MR**

Kim Jae-hong
Dans les bois
Picquier Jeunesse
44 p., 13,90 €



UN PORTEUR D'ÉVANGILE

➤ Parti du port d'Anvers en septembre 1852, le jeune missionnaire Théophane Vénard arrive au Tonkin en juillet 1854 alors qu'un édit royal vient d'être publié contre les chrétiens. Épuisé par les deux années de son dangereux périple, malgré les risques et sa santé fragile, Théophane décide pourtant d'exercer son apostolat dans cette jungle hostile. Mais, le 30 novembre 1860, il est arrêté, exposé dans une cage en bambou et décapité, le 2 février 1861, à l'âge de 31 ans. La bande dessinée inspirée de sa vie, illustre l'engagement courageux des jeunes porteurs d'évangile, qui, comme Théophane, sont partis dans des contrées lointaines. Théophane Vénard a été canonisé par Jean-Paul II en 1988. À partir de 8 ans. **MR**

Dominique Bar (dessin), Brunor (scénario), Géraldine Gilles (couleur)
Théophane Vénard - dans les griffes du tigre
CLD
48 p., 10 €



DIFFÉRENCE RIME AVEC CHANCE

➤ « Pourquoi on est tous si différents ? » demande Filotéo, le magazine des 8-13 ans qui s'interrogent sur « Dieu, le monde et moi ». Parfois les différences nous dérangent, nous font peur et nous séparent. Mais nos différences sont une vraie chance : grâce à elles, on invente, on se rencontre, on réfléchit. « Même si on n'a pas la même couleur de peau, on est tous pareils à l'intérieur », comme le dit Nicolas, 10 ans. Un dossier de 14 pages, pétillant et illustré avec humour et tendresse. Et aussi :
– une grande histoire de la Bible : « Job, le juste frappé par le malheur ». Cette BD de 14 pages nous parle de l'énigme du malheur. D'où vient-il ? Est-ce Dieu qui nous l'envoie ?
– une histoire vraie en BD : Serge et Beate Klarsfeld, et leur lutte incessante pour la justice. **FR**

Filotéo, n° 187
Bayard Jeunesse
En kiosque, 6,50 €

PETIT À PETIT, L'ORCHESTRE



▶ Pour les mélomanes en herbe, ce n'est pas toujours facile de reconnaître les instruments de l'orchestre. Certains sont d'une utilisation très subtile. Le glockenspiel, par exemple, dont les lames sonnent comme de cristallines clochettes. Et les cordes ? Du violon à la contrebasse, en passant par l'alto et le violoncelle, on s'emmêle parfois les oreilles. Sans parler de la famille des cuivres ou de celle des vents. Et du côté des instruments en bois, bien malin celui qui peut faire la différence entre les claves, le fouet et le wood-block. Heureusement, un spécialiste, le Maestro est là pour aider les petites oreilles : répondant aux questions de deux enfants curieux, il explique les us et coutumes d'un orchestre. Solos et

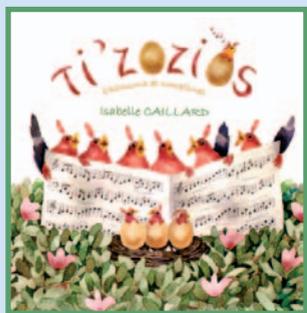
parties orchestrales illustrent ses propos. Des devinettes musicales ponctuent les plages de ce double CD qui inclut bien sûr quelques extraits de grandes œuvres : *Carmen* de Bizet, *Rhapsody in Blue* de Gershwin, *Concerto pour clarinette* de Mozart, *Adagio pour cordes* de Barber. La musique est là. L'émotion aussi.

MATHILDE RAIVE

Collectif

Les instruments de l'orchestre Naïve

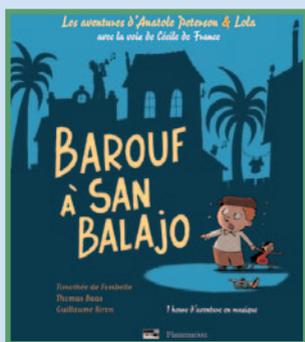
Coll. « Pour petites oreilles », 2 CD + 1 livret (36 p.), 14 €



NATURE ENCHANTÉE

▶ Coassements de « crapauds », coin-coin de canard, chants d'oiseaux... Les emprunts sonores à la nature ne sont pas le moindre attrait de ce disque. Isabelle Caillard et des voix enfantines malicieuses ou boudeuses reprennent à leur façon des chansons et comptines traditionnelles sur fond de guitare acoustique, de violon, d'accordéon, de flûte et de percussions. Même quand il s'agit du loup, la mélodie tout en délicatesse fait que les tout-petits (l'album s'adresse aux enfants à partir de 1 an) écoutent sans crainte. Après vingt et une ritournelles et quelques éclats de rire, tout finit comme il se doit par une berceuse. Les textes reproduits dans le livret, joliment illustré par l'aquarelliste Christine Touzeau, invitent à chanter en famille ou en classe. **MR**

Isabelle Caillard
Ti'zozios
Enfance et Musique
1 CD + 1 livret (20 p.), 23 €



ANATOLE REBONDIT

▶ C'est un livre-CD qui ne ressemble pas aux autres : il faut tourner les pages de l'album muet au rythme des plages du disque pour suivre des yeux et des oreilles les aventures désopilantes d'Anatole Peterson alias Mouillepatte. Élève indiscipliné de Mme Bartocimboldo (professeur de musique) et fils du célèbre inventeur et musicien Bobby Mouillepatte, il décide de se glisser dans la valise de son père appelé en Amérique du Sud. La suite est une série de rebondissements qui se terminent par la victoire des gentils sur Tony Truand, l'infâme, qui avait banni la musique de l'île de San Balajo. Soulignons que Lola, l'inséparable amie d'Anatole, est interprétée par une Cécile de France ravie de « retomber » en enfance. À partir de 7 ans. **MCJ**

Timothée de Fombelle (textes),
Thomas Bass (ill.), Thibault Renard et
Guillaume Siron (musiques)
Barouf à San Balajo
Flammarion
1 livre-CD, 72 p., 23 €



SŒUR SARA, VINGT ANS APRÈS

▶ Le dimanche 18 novembre 2007, à 10 h 30, *Le Jour du Seigneur* diffusera *Sœur Sara, sur les pas de Sœur Emmanuelle*. Alexandre Fronty, le réalisateur de ce documentaire, a suivi Sœur Sara. Il ya vingt ans, cette religieuse copte orthodoxe égyptienne a pris le relais de Sœur Emmanuelle dans le quartier du Mokattam, au Caire. Entourée d'une équipe de 37 religieuses des Sœurs de Marie, elle partage le quotidien de 35 000 chiffonniers, majoritairement chrétiens, dont le métier est de trier les déchets et d'élever des porcs. Sœur Sara est une femme rayonnante et souriante au caractère bien trempé. Elle ne cesse de s'activer pour améliorer l'existence de ces laissés-pour-compte. Grâce à l'acharnement et à la volonté de « la madone du Mokattam », des écoles, des cliniques, un centre d'apprentissage professionnel ont vu le jour dans ce faubourg où peu de gens osent s'aventurer. Visite guidée. **MLS**

www.lejourduseigneur.com



LA CAMÉRA EXPLORE LA VIE

▶ En France, le mois de novembre est celui du documentaire (cf. p. 21). KTO qui, tout au long de l'année, accorde une large place à ce genre cinématographique, diffusera notamment :
– Le jeudi 8, à 20 h 50, *Sabeth*, un film qui montre la valeur universelle de la vie d'Élisabeth de la Trinité. Le réalisateur, Massimo Manservigi, nous invite à la découverte de l'expérience intérieure de cette pianiste virtuose devenue carmélite.
– Le mardi 13, à 20 h 50, *Tant qu'il y aura du papier* (notre photo), de Kyra Dupont-Troubetzkov : après plus de trente ans de guerre, le Cambodge s'est vu priver de ses biens les plus précieux. Un trésor sommeil pourtant au cœur de la Bibliothèque nationale de Phnom Penh. Année après année, une famille, les Mao, s'emploie à réunir les traces écrites d'un pays déchiré. **IDP**

www.ktotv.com

FORMATION

➤ La faculté de sciences sociales et économiques (Fasse) de l'Institut catholique de Paris et l'Assemblée française des chambres de commerce et d'industrie (AFCI) lancent le **master « Intelligence économique et stratégie internationale »**. Cette formation professionnalisante vise à fournir les outils théoriques et pratiques indispensables à la compréhension de la nouvelle « grande transformation » d'un monde marqué par la mondialisation, l'hyperconcurrence et l'émergence de nouvelles dialectiques (turbocapitalisme, patriotisme économique...). Elle s'adresse à des étudiants de niveau master 1 (économie, sciences po, sciences de la documentation et de l'information) et à des professionnels de l'entreprise.
 Internet : <http://www.icp.fr/fasse> (« Diplômes/Formation »).

SÉJOURS

➤ Le catalogue « Noël-Hiver-Printemps 2007-2008 » de **Class Open**, partenaire associé privilégié de l'enseignement catholique, est disponible. Au programme, des **séjours ski et snow** à Chamrousse (Isère) et Megève (Haute-Savoie), et des séjours **multiactivités, équitation et voile** à Eppe-Sauvage (Nord). Sur le site internet de Class Open, on trouvera le détail et les tarifs de toutes ces propositions. Sans oublier les premiers renseignements relatifs aux séjours prévus durant les vacances d'été 2008. Car il n'est jamais trop tôt pour y penser.
 Contact : 01 60 11 64 38 ou 06 72 28 44 09.
 Internet : www.classopen.fr

➤ « **Sur les pas de Gaspard** », association créée en 2001, regroupe quatorze prestataires touristiques spécialisés dans

l'accueil de groupes d'enfants et de scolaires dans le Parc naturel régional du Livradois-Forez (Auvergne). Son catalogue propose **35 animations et 8 séjours « classes de découverte »**. La qualité de l'ensemble répond à une charte stricte, et cinq des animations (découverte de la forêt...) bénéficient du label « Patrimoine et Environnement » décerné par l'Éducation nationale, Jeunesse et Sports et le Parc naturel. Les membres de l'association « Sur les pas de Gaspard » seront présents au Salon de l'éducation, à Paris, Porte de Versailles, du 22 au 25 novembre 2007 (hall 7.2).
 Site internet : www.sur-les-pas-de-gaspard.fr

DOCUMENTATION

➤ Si on entend souvent parler des « groupements d'employeurs », on ignore la plupart du temps en quoi consiste ce

mécanisme atypique de prêt de main-d'œuvre entre entreprises d'un même bassin d'emploi. Qu'est-ce qui distingue le groupement d'employeurs de l'intérim ? Quelles règles respecter, et quels pièges éviter au moment de sa création ? Les réponses à ces questions (et à bien d'autres !), on les trouvera, assorties de nombreux exemples de terrain dans **Les groupements d'employeurs**. La 2^e édition de cet ouvrage vient de paraître. **Mise à jour et enrichie**, elle fait notamment le point sur les dernières dispositions juridiques concernant ce dispositif.
 Jean Dalichoux, Pierre Fadeuilhe, Les groupements d'employeurs, Liaisons sociales, 2007, 288 p., 26 €.

TOILE D'ECA

➤ Les sites internet cités dans ce numéro sont sur **ECA +** (www.scolanet.org)





LES RENDEZ-VOUS DE L'ICP

TESTEZ LA FAC AVANT LE BAC !

Lycéens de Terminale

Un vrai cours dans une vraie Fac.
 Une occasion à ne pas manquer d'être pour un jour étudiant en 1^{ère} année de lettres modernes, histoire, philosophie, sciences sociales et économiques, anglais, espagnol, allemand, préparation sciences po ... 8 cours au choix !

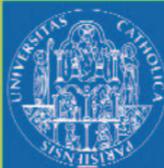
Mercredi 5 décembre

Pour recevoir une INVITATION

www.icp.fr

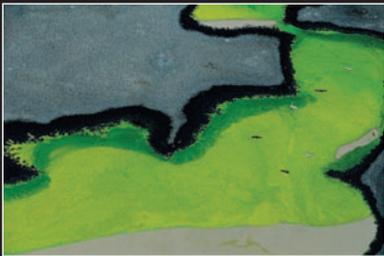
01 44 39 52 52



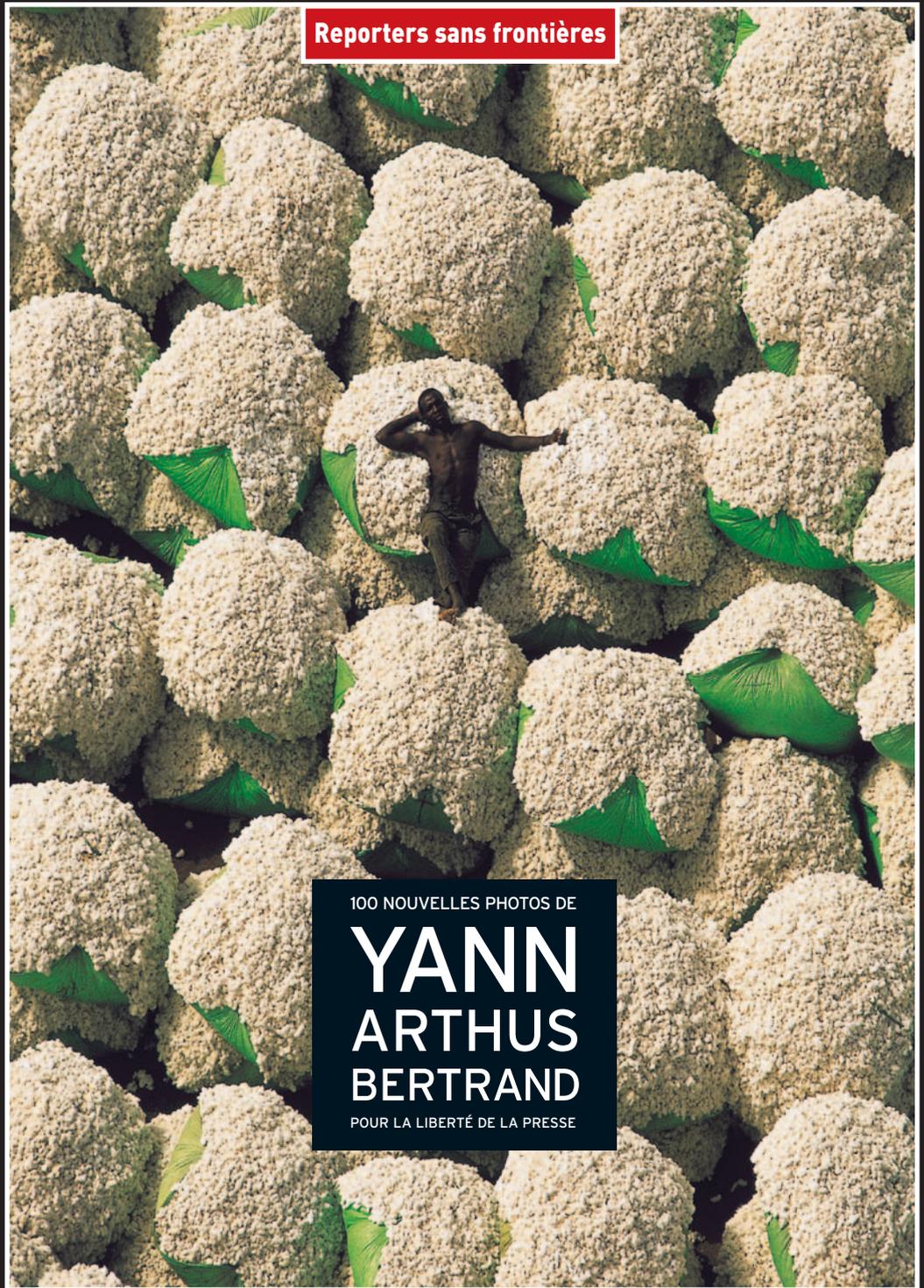


Institut
Catholique
de Paris

21 rue d'Assas - 75270 Paris Cedex 06
 Établissement privé d'enseignement supérieur - Association reconnue d'utilité publique



Espace offert par le support



Reporters sans frontières

100 NOUVELLES PHOTOS DE

**YANN
ARTHUS
BERTRAND**

POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Défendez la liberté de la presse
Soutenez Reporters sans frontières en achetant le nouvel album
"100 nouvelles photos de Yann Arthus-Bertrand pour la liberté de la presse"
En vente partout et sur www.rsf.org, dès le 13 septembre, 9,90 € seulement

Avec le soutien de



L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous !

Attention, à partir de cette année scolaire, les abonnements se font de date à date pour un an

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
10 numéros par an

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

Code postal : Ville :

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.